



le planning
familial 69

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019

Association féministe et d'éducation populaire

2 rue Lakanal 69100 Villeurbanne – 04.78.89.50.61.

mfpf69@planningfamilial69.fr

2019 Au Planning Familial du Rhône.....	5
Quelques repères en 2019.....	6
Composition du conseil d'administration et de l'équipe.....	7
<i>Le Conseil d'Administration.....</i>	7
<i>L'équipe de professionnelles salariées (15 ETP).....</i>	7
Les partenaires financiers du planning familial du Rhône.....	8
Chapitre 1 : Le centre de Villeurbanne – CPEF-EVARS.....	10
1. <i>Les entretiens individuels d'écoute, d'information et accompagnement.....</i>	10
2. <i>Les séances collectives « Jeunes Infos Contraceptions ».....</i>	14
3. <i>L'écoute et l'information téléphoniques.....</i>	15
4. <i>L'activité de suivi de Conseil Conjugal et Familial.....</i>	17
5. <i>L'information par voie numérique.....</i>	18
6. <i>Les consultations médicales.....</i>	18
7. <i>Mise en place de permanences de l'ASTI au sein du CPEF- EVARS – accès aux droits des personnes étrangères.....</i>	21
<i>Zoom sur l'accompagnement des femmes en demande d'IVG.....</i>	22
<i>Zoom sur l'accompagnement des personnes en situation de violences.....</i>	24
8. <i>Les nouveaux locaux du centre CPEF-EVARS et le travail sur l'accessibilité de nos services.....</i>	26
8.1 <i>La fin du projet de réhabilitation complète des locaux.....</i>	26
8.2 <i>La formation de l'équipe à l'accueil des personnes en situation de handicap.....</i>	27
9. <i>Les actions d'éducation à la vie affective et sexuelle.....</i>	28
9.1 <i>Dans des établissements scolaires.....</i>	29
9.2 <i>Dans les structures socio-éducatives, socio-culturelles et d'insertion.....</i>	29
9.3 <i>Dans le cadre d'initiatives de sensibilisation (espace public, festivals, théâtres...).....</i>	29
9.4 <i>Des méthodologies et des outils d'animation variés selon les publics et les objectifs des séances.....</i>	31
Chapitre 2 : LE DISPOSITIF RESSOURCES SANTE SEXUALITE ADO.....	34
1. <i>Les séances collectives.....</i>	35
1.1 <i>Répartition des séances par type de structure.....</i>	35
1.2 <i>Déroulement des séances.....</i>	36
1.3 <i>Synthèse des questionnaires d'évaluation des séances.....</i>	38
2. <i>Les permanences d'écoute individuelle.....</i>	40
2.1 <i>Les permanences.....</i>	40
2.2 <i>Public accueilli et demandes des jeunes.....</i>	41
3. <i>La coordination du dispositif. Travail en réseau et participation à des projets collectifs.....</i>	44
Chapitre 3 : Le programme « Handicap et Alors ? ».....	48
1. <i>Le programme « Handicap et alors ? », un programme national d'accompagnement global des personnes.....</i>	48
1.1 <i>Axe 1 : en direction des personnes en situation de handicap.....</i>	50
1.2 <i>Axe 2 : en direction des familles/aidant-e-s.....</i>	53
1.3 <i>Axe 3 : En direction des professionnel-le-s des ESMS.....</i>	54
1.4 <i>Axe 4 : en direction des institutions.....</i>	55
Chapitre 4 : Actualisation, partage et diffusion des savoirs et savoir-faire.....	58
1. <i>L'accueil des stagiaires en 2019.....</i>	59

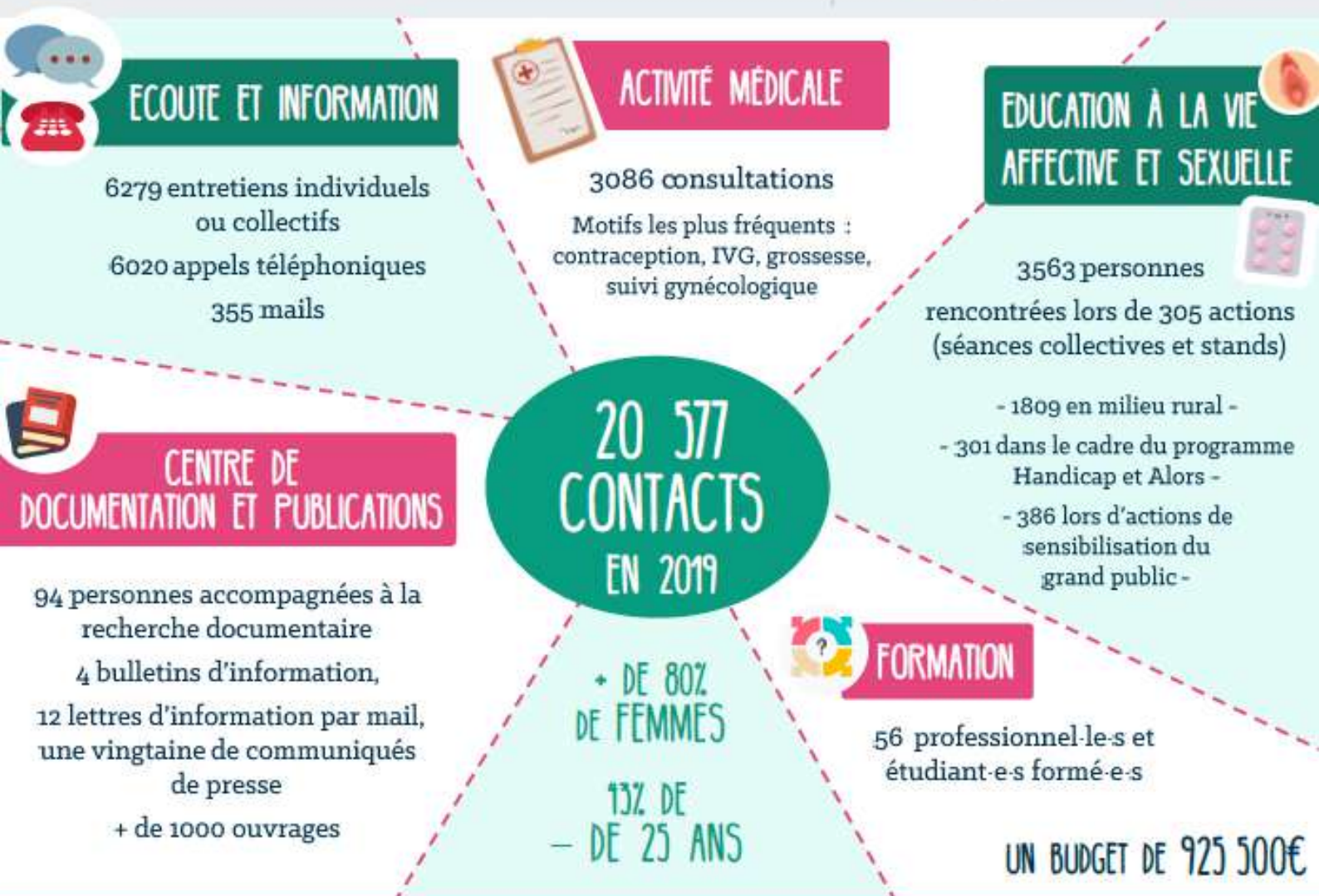
2.	<i>L'activité de formation</i>	60
2.1	<i>L'activité de formation continue en interne</i>	60
2.2	<i>La formation auprès des professionnel-le-s de l'éducation à la sexualité</i>	61
2.3	<i>La formation dans le cadre de l'enseignement supérieur</i>	63
3.	<i>La gestion du centre de documentation et l'accompagnement de la recherche documentaire</i>	63
4.	<i>Les publications et la communication du pf du Rhône</i>	66
4.1	<i>Le bulletin d'information «D'ébats Féministes»</i>	66
4.2	<i>Les articles parus dans la presse</i>	69
4.3	<i>Le Blog militant du Planning Familial – superféministe</i>	71
4.4	<i>Un nouveau site internet pour le Planning Familial</i>	72
5.	<i>Les formations suivies par les salariées et les bénévoles</i>	73
Chapitre 5 : Le travail en partenariat avec les associations et institutions		76
1.	<i>Participation au groupe d'optimisation des relations CPEF-CIVG-EICCF</i>	76
2.	<i>Le Groupe de travail « Sexualité et Handicap » des CPEF de la métropole</i>	77
3.	<i>Le « Conseil pour l'égalité femmes-hommes de la Ville de Lyon »</i>	79
4.	<i>Le partenariat avec les acteurs de Villeurbanne</i>	80
Chapitre 6 : L'action dans le champ public et la sensibilisation des professionnel-le-s ou du « grand public »		82
1.	<i>Défendre l'accès à l'IVG dans le Rhône et soutenir le droit à l'IVG en France et dans le monde</i>	82
2.	<i>Lutter contre les violences faites aux femmes</i>	84
3.	<i>Lutter contre les LGBTphobies</i>	86
4.	<i>Se mobiliser autour du 8 Mars – Journée internationale pour les droits des femmes</i>	88
5.	<i>Interroger les liens entre genre et santé</i>	88
6.	<i>Découvrir les luttes écoféministes</i>	89
7.	<i>Participation au Festival Anti patriarcal</i>	90
8.	<i>Se mobiliser en féministe contre la réforme des retraites</i>	91
9.	<i>Préserver les libertés individuelles dans les mouvements sociaux</i>	92
10.	<i>Lutter contre les baisses de subvention du Planning Familial</i> 69.....	93
Chapitre 7 : Vie du Planning Familial du Rhône		97
1.	<i>Une vie associative et professionnelle riche</i>	97
1.1	<i>Le Conseil d'Administration (CA)</i>	97
1.2	<i>L'équipe salariée</i>	98
1.3	<i>Le fonctionnement collectif (AG, CD, groupes de travail et commissions)</i>	98
1.4	<i>Le groupe militant « Super Féministe »</i>	99
2.	<i>Les grands chantiers de l'année 2018</i>	100
2.1	<i>Le Chantier projet associatif</i>	100
2.2	<i>Poursuite du chantier Organisation et Conditions de travail</i>	101
Chapitre 8 : La contribution à l'activité régionale et nationale du mouvement		103
1.	<i>Contribution à l'activité de la Fédération Régionale Auvergne-Rhône-Alpes du Planning Familial</i>	103
2.	<i>Contribution à l'activité de la confédération nationale</i>	103
2.1	<i>Participation au CA confédéral</i>	103
2.2	<i>Participation au Congrès de Niort</i>	104
2.3	<i>Participation au groupe Jeunes, devenu Les Jeunes Militant-e-s</i>	104
2.4	<i>Participation au Groupe de travail national « Handicap et sexualité » et à la coordination régionale du programme</i>	105

2019 AU PLANNING FAMILIAL DU RHÔNE

DES ACTIVITÉS dans le cadre d'un Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF), et d'un Espace Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (EVARS)

2 TERRITOIRES

IMPLANTATION Villeurbanne et le Grand Lyon
ACTIVITÉ ITINÉRANTE Monts et Vallons du Lyonnais



UNE ASSOCIATION FÉMINISTE D'ÉDUCATION POPULAIRE

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

27 salariées (15 ETP)
Un CA de 7 membres
123 adhérent-e-s
Un groupe militant « Superféministe »
De nombreux groupes de travail (accueil trans, violences, IVG...)

UNE VIE ASSOCIATIVE RICHE - Formations et temps bénévoles

Événement de visite des nouveaux locaux
Un nouveau projet associatif (2020-2022)

UNE ASSOCIATION MEMBRE D'UN MOUVEMENT

Participations aux instances de la Fédération Régionale et de la Confédération Nationale

QUELQUES REPÈRES EN 2019



DÉBUT DE L'ANNÉE DANS LE LOCAL DU 236 COURS LAFAYETTE



- 8 MARS -
GRÈVE ET RASSEMBLEMENT
POUR LA JOURNÉE
INTERNATIONALE DES DROITS DES
FEMMES

POURSUITE DU CHANTIER
JUSQU'EN AOÛT



#ONESTLEPLANNING

- 25-27 OCTOBRE -
PARTICIPATION AU CONGRÈS NATIONAL
DU PLANNING FAMILIAL

EMMÈNAGEMENT DANS LES
NOUVEAUX LOCAUX
ET RÉOUVERTURE LE 11 OCTOBRE



LE 23 NOVEMBRE

MANIFESTATION CONTRE LES
VIOLENCES FAITES AUX
SEXISTES ET SEXUELLES **FEMMES**

- 23 NOVEMBRE -
PARTICIPATION À LA MARCHÉ CONTRE LES
VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AVEC LE
COLLECTIF DROITS DES FEMMES, POUR LA
JOURNÉE INTERNATIONALE POUR
L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES
FEMMES DU 25 NOVEMBRE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ÉQUIPE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Nathalie SABOT : Co-Présidente
- Margot GIACINTTI : Co-Présidente
- Margot BEAL : Trésorière
- Marion ATHIEL : Secrétaire
- Lorraine WISS
- Valérie RADIX
- Maëva PAUPERT

L'ÉQUIPE DE PROFESSIONNELLES SALARIÉES (15 ETP)

Professionnelles chargées de l'accueil, de l'écoute et de l'information (8.56 ETP¹)

- Marine AUBRY : Animatrice de prévention
- Nelly BERGERET : Conseillère conjugale et familiale
- Chantal DES ROSEAUX : Conseillère conjugale et familiale
- Emilie FRANCHON : Conseillère conjugale et familiale (CDD)
- Isabelle LAMAUD : Conseillère conjugale et familiale
- Léa MARTINEZ : Assistante sociale
- Isabelle MERIAUX : Conseillère conjugale et familiale
- Betty MOLIN : Conseillère conjugale et familiale
- Violette ROMAN : Animatrice de prévention (CDD)
- Elise SALZEMANN : Conseillère conjugale et familiale
- Catherine TURCHET : Conseillère conjugale et familiale
- Emmanuelle TOQUE : Conseillère conjugale et familiale

Médecins et sage-femme (1.32 ETP)

- Céline CHARBIT
- Christine FERNANDEZ
- Noémie GAGNIEUX
- Marion JODER
- Mélanie VILLEMAUD
- Audrey FAURITE (CDD)
- Judith LYON-CAEN (CDD)
- Anne Sylvie TARDIEU (CDD)

Responsable du centre de documentation (0,89 ETP)

Marie-Paule JOANNIN

Professionnelles chargées de la gestion, coordination et formation (3.67 ETP)

- Fanny LELONG : Chargée de développement associatif
- Nathalie EL BADRI : Comptable
- Malika MEHENNAOUI : Secrétaire
- Ouidade BOUZIDI : Chargée de Formation

Agents d'entretien (0,33 ETP)

- Zohra EL BADRI
- Béatrice SAWADOGO (CDD)

¹ ETP : équivalent temps plein sur l'année

LES PARTENAIRES FINANCIERS DU PLANNING FAMILIAL DU RHÔNE



GRAND LYON
la métropole





CHAPITRE 1

LE CENTRE DE VILLEURBANNE

CPEF - EVARS



CHAPITRE 1 : LE CENTRE DE VILLEURBANNE – CPEF-EVARS

Une part importante de l'activité du Planning Familial du Rhône se déroule dans le centre CPEF-EVARS situé au 2 rue Lakanal à Villeurbanne.

Plusieurs types d'activité y sont proposés : des entretiens d'écoute (accueil sans rendez-vous), d'information et d'accompagnement, des entretiens de suivi de conseil conjugal et familial, des consultations médicales, de l'information et de l'écoute par voie téléphonique.

C'est également depuis ce lieu que s'organisent les séances collectives d'éducation à la sexualité qui ont lieu dans le Grand Lyon.

L'année 2019 a été marquée par l'aboutissement du projet de réhabilitation des locaux, qui a entraîné au total 6 semaines de fermeture et donc une baisse des activités au regard des années précédentes.

1. LES ENTRETIENS INDIVIDUELS D'ÉCOUTE, D'INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

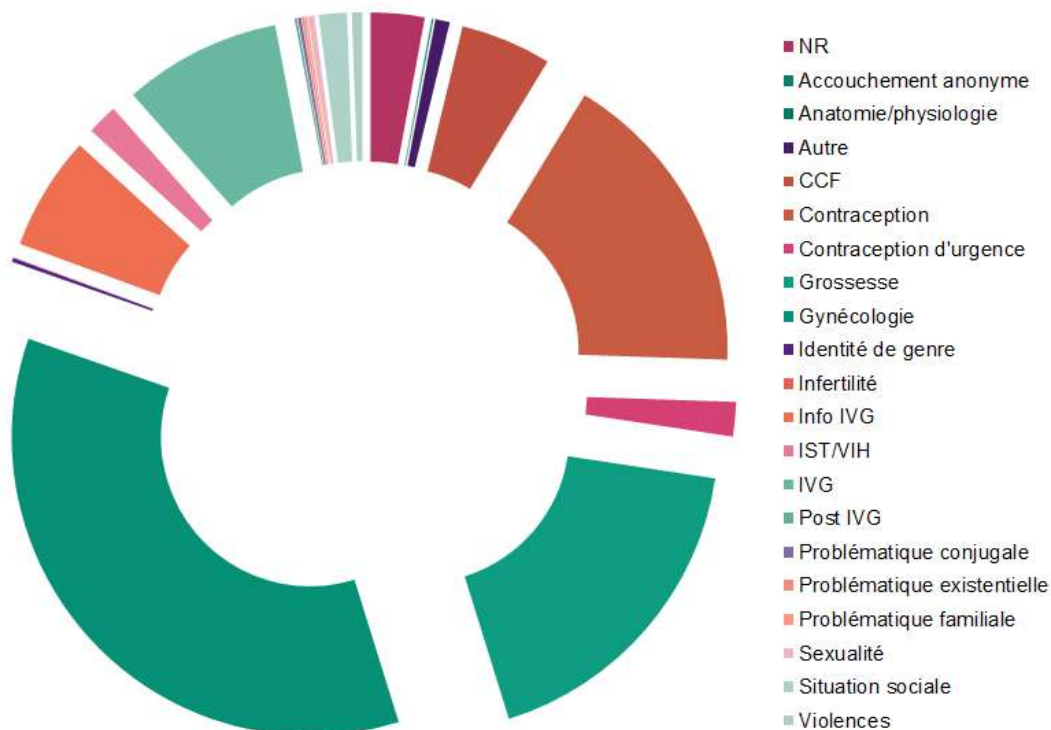
Les objectifs de ces entretiens accessibles sans rendez-vous dans notre centre sont les suivants :

- Donner accès à une information gratuite et fiable en matière de contraception (y compris de contraception définitive et de contraception d'urgence), ainsi qu'à un moyen de contraception choisi, quelle que soit la situation sociale de la personne
- Donner accès à une information gratuite et fiable en matière de grossesse et d'avortement, ainsi qu'à un espace de pensée sur la situation et un accompagnement dans les démarches de diagnostic, de poursuite ou d'interruption de la grossesse
- Permettre aux femmes victimes de violences sexistes (conjugales, sexuelles, institutionnelles...) de repérer les situations de violences, d'être écoutées et accompagnées dans leur cheminement, leurs choix et leurs éventuelles démarches par rapport à ces situations
- Donner accès à une information gratuite et fiable en matière d'Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et de VIH ainsi qu'aux moyens de réduire les risques de contamination et à une orientation vers les dispositifs de dépistage
- Donner accès à une information fiable et gratuite sur le suivi gynécologique et à des orientations vers des professionnel-le-s assurant ce suivi, ainsi qu'à une première information sur les problèmes gynécologiques
- Donner accès à un espace d'information, d'écoute, de pensée et de compréhension sur la vie affective, relationnelle et sexuelle

En 2019, nous avons réalisé 5859 entretiens individuels d'écoute et d'information dans le centre de Villeurbanne.

Motifs initiaux

Le graphique ci-après permet de voir quelles sont les **demandes initiales** exprimées lors des entretiens, c'est-à-dire les demandes exprimées en première intention par les personnes reçues.



Le motif initial le plus fréquent (35%) est la gynécologie : il regroupe les entretiens liés à des problèmes gynécologiques, à des questions sur le suivi gynécologique ainsi que les entretiens préalables aux consultations gynécologiques qui ont lieu dans le centre de Villeurbanne.

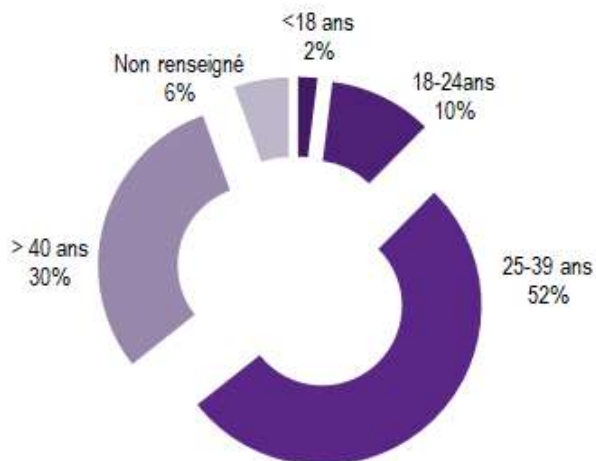
Le second motif initial le plus fréquent (18%) est la grossesse : il regroupe les entretiens liés à un diagnostic de grossesse, les entretiens liés à la prise de décision de poursuivre la grossesse ou non, ainsi que les entretiens d'information sur le suivi de grossesse.

Le troisième motif initial le plus fréquent (17%) est la contraception : il regroupe l'ensemble des entretiens liés à de l'information sur les différentes méthodes contraceptives, que ce soit par rapport à une demande d'information générale sur les différents moyens ou par rapport à une demande spécifique sur un des moyens de contraception (hors contraception d'urgence).

Enfin, le motif « IVG » correspond à 15% des demandes initiales si on cumule les entretiens « Info IVG » (5%) lors desquels des informations générales sur l'IVG sont données et les entretiens « IVG » (8%) qui sont des entretiens d'accompagnement de femmes en demande d'IVG (voir détail dans la partie suivante).

Profil des personnes reçues en entretiens

Age



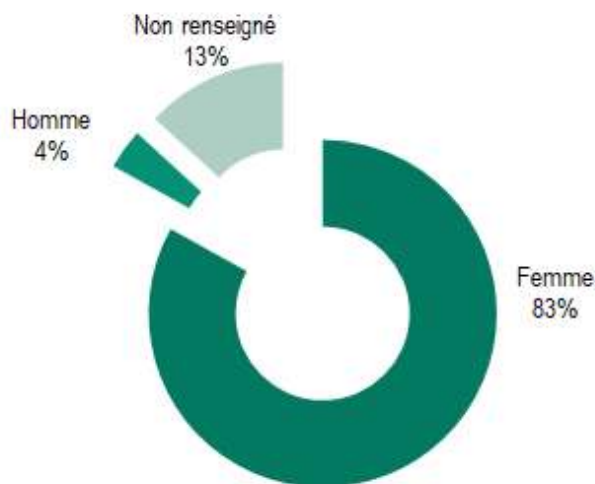
La majorité des personnes reçues en entretiens à Villeurbanne a entre 25 et 39 ans (52%).

Les moins de 25 ans représentent environ 12% des personnes reçues. Cette proportion est moins importante que la population totale de moins de 25 ans reçue en entretiens par des professionnelles du PF (16%), qui prend en compte les entretiens réalisés dans des structures éducatives, socio-éducatives et de santé, notamment dans le cadre du DRSSA (voir chapitre 2) et du dispositif Handicap et Alors (chapitre 3).

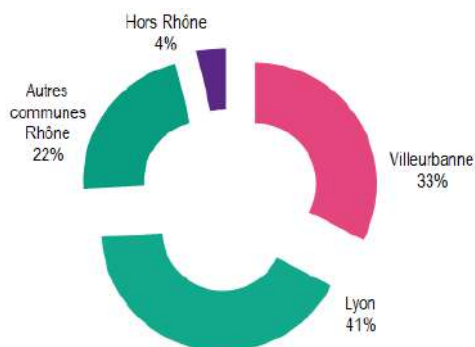
Genre

La grande majorité des personnes que nous recevons en entretiens sont des femmes (83%). Cette situation est similaire à la population totale de personnes reçues en entretiens par des professionnelles du PF.

Parmi les personnes dont le genre n'a pas été renseigné, on peut considérer qu'une part importante sont des femmes, qui sont les principales usagères accueillies au centre de Villeurbanne. On peut également noter que notre mode de relevé statistique est en cours d'adaptation pour mieux recueillir les données concernant les personnes en transition ou qui ne se reconnaîtraient pas dans les catégories de genre « femme » et « homme ».

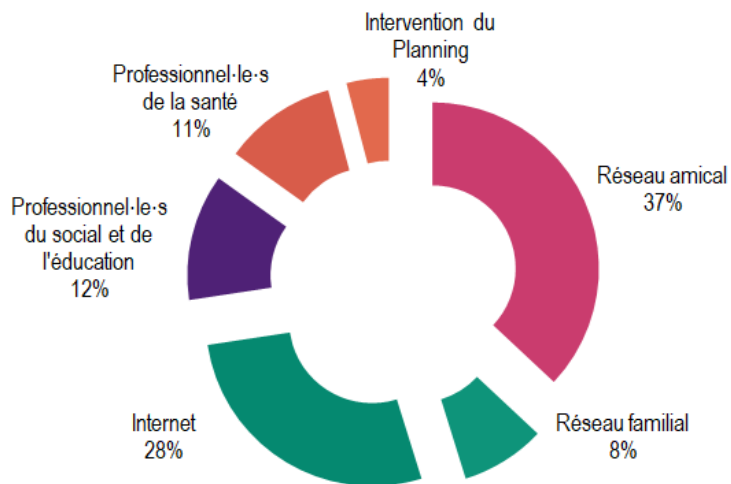


Lieu de résidence



La majorité des personnes que reçues en entretiens en 2019 résident à Lyon (41%) et Villeurbanne (33%). Nous recevons également des personnes d'autres communes du Rhône (22%) et hors du département (4%). On peut noter une baisse de la proportion du nombre de personnes venant de Villeurbanne par rapport à l'année 2018 (33% contre 37% en 2018), qui peut s'expliquer par la localisation temporaire du centre cours Lafayette.

Connaissance du Planning Familial du Rhône



Parmi les personnes reçues en entretiens :

- 45% ont eu connaissance du PF via leur réseaux amical et familial
- 28% par internet
- 23% par des professionnel-le-s du social, de l'éducation et de la santé

et 4% suite à une intervention du PF

3. L'ÉCOUTE ET L'INFORMATION TÉLÉPHONIQUES

En 2019, nous avons pris en charge 6 020 appels, soit une moyenne d'environ 30 appels par jour. Cette activité est en baisse par rapport à 2018, en raison de la fermeture du centre pour travaux.

Sexe des appelant-e-s	%
Femmes	94
Hommes	6

Age des appelant-e-s	%
Mineur-e-s	5
18-24 ans	43
25-39 ans	36
Plus de 40 ans	8
<i>Non renseigné</i>	8

Les personnes qui nous sollicitent par téléphone, à l'instar de celles qui fréquentent notre structure, sont essentiellement des femmes, les hommes représentant 6 % des appelant-e-s. Les jeunes de moins de 25 ans (mineur-e-s et 18-24 ans) représentent 48% des personnes qui nous sollicitent par téléphone, en surreprésentation par rapport à leur proportion dans la population totale reçue en entretien au centre (12%).

Par ailleurs, 10 % sont des professionnel-le-s de la santé, de l'éducation ou du travail social. 96% des appels viennent du département du Rhône.

Thème de la demande d'information	%
Prise de rendez-vous au centre	25
IVG (jusqu'à 14 Semaine d'Aménorrhée - SA)	17
Contraception	13
Autres (dont 2,5% appels pour l'équipe administrative)	8,5
Suivi gynéco.	8
Problèmes gynéco.	6
IST-Sida	4
Coordonnées et horaires des CPEF (dont PF69)	4
Test de grossesse	3
Suivi de grossesse	3
Problème/relation conjugale ou familiale	2
Résultats d'examens médicaux	2
Contraception d'urgence	1
IVG (après 14 SA)	1
Violences	1
Demandes d'intervention auprès de groupes	1
Stérilité/fertilité	0,5

La majorité des appels sont **des demandes d'information et d'écoute**, avec le motif « IVG » dans 18% des cas et le motif « contraceptions » dans 14 % des cas. 25% des appels sont liés à la gestion des rendez-vous (notamment) médicaux, dans notre centre.

Type de réponse	%
Ecoute / Information	47
Orientation	24
RDV avec médecin/sage-femme	16
RDV avec CCF ² /AS/animatrice	9
Transfert au médecin/sage-femme	2
Transfert vers équipe administrative/centre de documentation	2

76 % des appels expriment des demandes qui peuvent être prises en charge par les professionnelles de notre association, contre 24 % des appels qui donnent lieu à une orientation vers une autre structure. Ce pourcentage reflète le travail important d'informations et d'orientation des appelant-e-s vers l'ensemble des structures du champ de la santé sexuelle de notre territoire : CPEF, CIVG, CeGIDD³, professionnel-le-s libérales, centres de santé.

Près de la moitié des appels donnent lieu à la délivrance directe d'informations et 25 % des appels aboutissent à la prise d'un rendez-vous avec l'une de nos conseillères ou l'une de nos médecins ou sage-femme.

Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure de répondre à tous les appels qui arrivent. Selon les périodes, l'affluence pour des entretiens physiques et les moyens humains disponibles, il est fréquent que des appels restent sans réponse.

² Conseillère Conjugale et Familiale/ Assistante Sociale.

³ Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic.

1. L'ACTIVITÉ DE SUivi DE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

En 2019, 89 personnes ont été reçues pour un suivi de conseil conjugal et familial : 73 suivis de personnes seules, 5 suivis de couple et 2 suivis de famille. Cela représente 282 entretiens. Le nombre d'entretiens réalisé est en baisse (-111 par rapport à 2018) tandis que le nombre de personnes reçues est stable (84 personnes en 2018). La fermeture du centre pendant 6 semaines sur 2019 peut expliquer cette variation.

Les demandes de suivis de CCF* augmentent depuis plusieurs années et chaque année, nous sommes loin de pouvoir répondre à toutes les sollicitations.

Les objectifs de ces suivis, proposés sur rendez-vous en sein de notre centre de Villeurbanne, peuvent être résumés ainsi :

- **Donner accès à un espace d'écoute, de pensée et de compréhension sur la vie affective, relationnelle et sexuelle, grâce à un ou plusieurs entretiens**
- **Permettre aux personnes rencontrées de repérer les situations de violences dans la vie affective et d'être accompagnées dans leur cheminement et leurs choix par rapport à ces situations.**

En lien avec le développement du programme « Handicap et Alors » (interventions collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle dans les établissements spécialisés dans le champ du handicap), le Planning Familial est de plus en plus repéré comme étant un lieu ressource par les professionnel-le-s de terrain et les participant-e-s ; ce qui engendre une **augmentation des orientations, et des demandes de suivis individuels ou de couples, de la part des personnes en situation de handicap.**

Les travaux réalisés en 2019, de mise en accessibilité de nos locaux, devraient venir renforcer cette dynamique à l'avenir, en permettant aux personnes en situation de handicap moteur de venir plus facilement au CPEF.

Enfin, nous rappelons à quel point il est important de continuer à **proposer un espace de suivi de CCF gratuit pour les personnes en situation de précarité**, afin qu'elles puissent y avoir accès sans condition de ressources ; de nombreux suivis proposés sur le bassin lyonnais sont payants. Il est donc important de veiller, au sein de notre structure, à sa place et aux conditions nécessaires pour un bon fonctionnement (temps de prises de notes et d'élaboration sur la situation entre 2 entretiens, temps de lecture, temps d'échange de pratiques entre professionnelles de l'accueil, temps de formation...).

* CCF : Définition ANCCEF (Association Nationale des Conseillers Conjugaux et Familiaux)

« Quelle que soit la question relationnelle qui se pose, les conseillers conjugaux et familiaux sont des professionnels formés à accompagner la réflexion de ceux, hommes, femmes, et même enfants, qui en ont besoin. Certaines étapes de la vie sont plus difficiles à franchir que d'autres par les ajustements qu'elles demandent. Dans ces temps de crises qui viennent bousculer, voire effondrer tout ce qui a pu se construire, où la violence, le conflit, la colère, la douleur, l'impossibilité de communiquer submergent les personnes, les conseillers conjugaux et familiaux sont là pour accompagner, aider à mettre des mots sur les maux, à comprendre ce qui arrive, à renouer le dialogue, à éclairer les décisions. »

5. L'INFORMATION PAR VOIE NUMÉRIQUE

En 2019, nous avons reçu **355 messages de demandes de renseignements** par voie numérique, pour les thématiques suivantes :

Thématique de la demande	Effectif	%
Prise de RDV	140	25
Autres	60	20
Contraception	45	16
IVG	31	10
Grossesse	30	14
IST-Sida	23	7
Problèmes gynécologiques	11	4
Sexualité	6	2
Coordonnées des CPEF (dont PF69)	6	1
Violences	2	2
Contraception d'urgence	1	0
TOTAL	355	100

6. LES CONSULTATIONS MÉDICALES

En tant que CPEF (Centre de Planification et d'Éducation Familiale), le Planning Familial 69 met en place des consultations médicales sur son site de Villeurbanne. Elles ont lieu du lundi au vendredi, pour une ouverture équivalente à 4.5 jours, et sont assurées par des médecins et une sage-femme salariées. Deux plages horaires sont réservées aux urgences gynécologiques.

L'équipe médicale, en lien avec l'équipe d'accueil, réalise également des IVG médicamenteuses.

En 2019, ce sont **3086 consultations** qui ont été réalisées.

Répartition des consultantes par tranche d'âge

Age	<18 ans	18-24ans	25-39 ans	> 40 ans	Totaux
Total	240	1676	1022	148	3086
%	8	54	33	5	100

Les personnes accueillies pour les consultations médicales sont en très grande majorité des femmes (97%).

Notons que **3% des consultations ont été réalisées pour un motif de transidentité**, mais que notre mode de recueil de données ne permet pas de rendre compte du nombre de personnes se reconnaissant comme personnes trans, ou ne se reconnaissant pas dans les catégories de genre Femme et Homme.

Motifs initiaux des consultations

45% des demandes initiales en consultations sont liées à la **contraception**, que ce soit à un moyen de contraception en particulier (information, prescription, pose ou retrait selon les cas) ou à la demande d'être informée sur l'ensemble des moyens de contraception existant.

Viennent ensuite les demandes liées à l'**IVG** (19%), à la **grossesse** (pour 16% diagnostic, déclaration, suivi), et au **suivi gynécologique** (5%).

Le tableau ci-après présente la répartition par tranche d'âge des différents motifs initiaux de consultation médicale.

Motif initial	<18 ans	18-24ans	25-39 ans	> 40 ans	TOTAUX
Non renseigné	8	48	43	8	107
Affection génitale non spécifique	5	45	42	7	99
Autre	3	9	24	5	41
Certificat de coups et blessures	2		9		11
Contraception	122	836	385	31	1374
Ecoute		5	3		8
Autres		1	2		3
Ecoute/problématique Conjugale			3		3
Ecoute/problématique existentielle		4	2	1	7
Ecoute/problématique Intrafamiliale	1		1		2
Ecoute/Violences conjugales		1	3		4
Grossesse		11	7		18
Grossesse/Déclaration		4	6		10
Grossesse/Diagnostic	61	275	84	12	432
Grossesse/Post Partum		1	5	1	7
Grossesse/Suivi de grossesse		3	14	1	18
Infection IST/VIH	1	7	11	6	25
Infection Urinaire		2	1		3
Infertilité		2	6	4	12
IVGm au Planning		2	3		5
Entretien post IVG	1	2	1		4
Entretien Pré-IVG	21	294	237	17	569
Ménopause				9	9
Problèmes Gynécologiques	8	26	21	11	66
Sexologie		3	3	1	7
Suivi Gynécologique	1	30	84	32	147
Transidentité	4	62	17	2	85
Violences	2	3	5		10
TOTAL	240	1676	1022	148	3086

On peut faire le constat d'un accroissement important du nombre de consultations pour motif de transidentité par rapport à l'an passé (85 en 2019 contre 21 en 2018).

On peut également noter que le nombre de consultations pour motif de violences et de certificat de coups et blessures a augmenté depuis l'an passé (10 pour 5 en 2018 pour Violences, 11 pour 3 en 2018 pour les certificats de coups et blessures).

Détails des motifs initiaux liés à la contraception

Détail du motif initial contraception					
	<18 ans	18-24ans	25-39 ans	> 40 ans	TOTAUX
Contraception/anneau	1	1	3		5
Contraception d'urgence	14	63	14	1	92
Contraception/Diaphragme			3		3
Contraception/DIU	11	135	111	15	272
Contraception/Implant	7	96	57	6	166
Contraception/Info contraception	2	28	9	2	41
Contraception/Injection	4	12			16
Contraception/Patch	1	5	4		10
Contraception/Pilule	82	493	183	7	765
Contraception /Préservatif		1	1		2
Contraception/Retrait		2			2

Parmi les demandes liées à la contraception, 56% sont relatives à la pilule, 20% au DIU⁴, 12% à l'implant, 7 % des demandes sont liées à la contraception d'urgence et 3% sont des demandes d'information générale sur la contraception.

LES IVG MÉDICAMENTEUSES

Au cours de l'année 2019, **5 femmes** ont été prises en charge au Planning Familial du Rhône pour la réalisation d'une IVG médicamenteuse.

Cette activité est à nouveau particulièrement faible (5 IVG médicamenteuses en 2018, 14 en 2017 ; 12 en 2016 ; 39 en 2015), ce alors même que les nouvelles membres de l'équipe médicale sont maintenant elles aussi formées et habilitées à réaliser des IVGm. Le PF69 a certainement du mal à intégrer ces demandes à un planning médical programmé parfois 3 mois à l'avance. Une réflexion de fond sur le protocole proposé aux femmes et l'organisation de cette activité est en cours, il devrait simplifier l'accès à cette possibilité d'interruption de grossesse.

Etant donné le faible nombre de femmes concernées, nous ne traitons pas les données les concernant car elles n'auraient pas d'intérêt statistique.

⁴ Dispositif Intra Utérin, aussi appelé « stérilet ».

7. MISE EN PLACE DE PERMANENCES DE L'ASTI AU SEIN DU CPEF- EVARS – ACCÈS AUX DROITS DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

En 2019 le Planning familial de Villeurbanne a mis en place un partenariat avec l'ASTI Lyon (Association de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s), association loi 1901, en créant des permanences d'accueil.

L'ASTI a pour but d'accueillir, accompagner et informer les personnes étrangères pour faciliter leurs démarches administratives et leur permettre d'accéder à leurs droits.

**FÉMINISTE
ANTICAPITALISTE
ANTICOLONIALISTE**

ASTI LYON

Les permanences naissent d'un besoin repéré par l'équipe du PF69 concernant la difficulté d'accès aux droits pour les personnes étrangères. Elles ont vocation à apporter un soutien complémentaire à l'accompagnement déjà proposé par le Planning,

Elles ont lieu les lundis après-midi de 13h15 à 15h30 dans les locaux du PF69, sur des plages de rendez-vous de 45 min.

Elles permettent aux usager-e-s du CPEF-EVARS de faire le point sur leur situation administrative et d'obtenir des informations sur leurs droits en lien avec les droits des étrangers :

- point/conseil sur la situation administrative en lien avec le droit au séjour : possibilité de régularisation, procédure à suivre pour faire une demande, aide à la prise de rendez-vous, renouvellement, aide à la constitution du dossier de première demande ou renouvellement...
- droit d'asile : aide pour la compréhension de la procédure (procédure normale, accélérée, Dublin), aide en cas de décision de retour, aide à la préparation de l'entretien OFPRA...
- accompagnement dans l'accès aux droits sociaux lié au droit au séjour : difficulté face à une administration (CPAM, CAF, préfecture...) ; blocage d'accès aux allocations familiales à cause du droit au séjour, refus de délivrer des aides alors que la personne y a le droit...

L'orientation se fait de manière générale sur rendez-vous, par l'équipe d'accueil du CPEF-EVARS. En dehors des permanences, les bénévoles de l'ASTI sont en lien avec l'équipe d'accueil et peuvent répondre à leurs questions concernant les droits des personnes étrangères par mail et par téléphone.

Des bilans sont effectués régulièrement pour échanger entre les professionnelles et les bénévoles afin d'assurer une continuité du lien.

Les permanences ont débuté le 26/08/2019 dans les locaux temporaires du PF69 cours Lafayette puis ont continué dans les locaux rénovés rue Lakanal à Villeurbanne.

Sur l'année 2019, 12 entretiens ont été réalisés à partir des motifs suivant :

Aide à l'accès aux droits, accompagnement dans les démarches de demande de titre de séjour pour des femmes victimes de violences conjugales, explications sur la demande d'asile, accompagnement à l'ouverture de droits à la sécurité sociale dans le cadre d'un regroupement familial, droits à la sécurité sociale européenne, informations sur régularisation, prise de rendez-vous préfecture et aide à la constitution du dossier.

ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES EN DEMANDE D'IVG⁵

Le nombre de personnes reçues est en baisse par rapport à l'année 2018 (516 en 2018), notamment du fait de la fermeture du centre pour le réaménagement.

Age des femmes en demande d'IVG

Age des femmes en demande d'IVG	Effectif	%
<18 ans	27	6
18-24 ans	247	54
25-39 ans	175	38
> 40 ans	11	2
Age non renseigné	1	0
TOTAL	461	100

En 2019, nous avons reçu dans nos permanences **461** femmes dont la demande initiale était d'interrompre une grossesse.

En comparaison avec l'ensemble des personnes reçues en entretien au centre de Villeurbanne, les tranches d'âge des moins de 18 ans et des moins de 25 ans sont surreprésentées parmi les femmes en demande d'IVG (6% versus 2% dans la population totale pour les moins de 18 ans ; 54% versus 10% pour les 18-24 ans).

Durée de la gestation

Nombre de semaines d'aménorrhée (SA)	Total	%
Non renseigné	82	18
moins de 7SA	242	52
de 7SA à 14SA	112	24
14SA et plus	25	5
Total	461	100

Sur l'ensemble des demandes d'IVG pour lesquelles le nombre de semaines d'aménorrhée (absence de règles) est renseigné :

- 64 % concernaient une grossesse inférieure à 7 SA,
- 7 % concernaient une grossesse se situant au terme ou au-delà du délai légal en France (d'où un certain nombre d'orientations à l'étranger comme le montre le tableau ci-après sur le lieu de l'IVG).

⁵ Interruption volontaire de grossesse

Méthode utilisée pour les IVG

Méthode utilisée pour l'IVG	Total	%
Non renseignée	95	21
Médicamenteuse	205	44
Chirurgicale (anesthésie locale)	50	11
Chirurgicale (anesthésie générale)	52	11
Chirurgicale (type d'anesthésie à déterminer)	20	4
A déterminer	39	8
Total	461	100

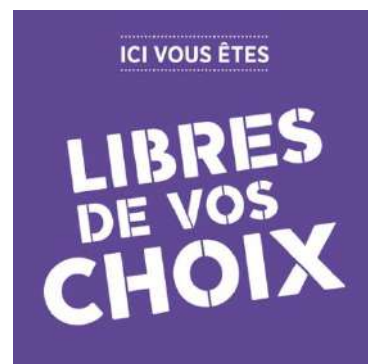
Lieu de l'IVG (IVG avant et après 14 SA)

Lieu de l'IVG	Total	%
A déterminer	38	8
Hôpital du département	210	46
Cabinet libéral (médecin ou sage-femme)	90	20
Clinique du département	1	
MFPF	2	0
Hôpital hors département	15	3
Clinique hors département	0	
Espagne	17	4
Royaume Uni	7	2
Pays Bas	0	
Non renseigné	81	18
Total	461	100

Gestion des « alertes IVG » : le Planning Familial est porteur d'un dispositif d'alerte IVG, mis en place suite à un été au cours duquel les difficultés d'accès dans le Rhône à des places en CIVG avaient été particulièrement fortes.

Lorsqu'une femme en demande d'IVG est en difficulté pour trouver une place, les professionnel-le-s du Planning alertent les centres d'IVG et l'Agence Régionale de Santé, qui cherchent alors une solution.

Il peut s'agir de femmes reçues dans les permanences du Planning ou orientées par d'autres centres de planification ou professionnel-le-s. **En 2019, 4 alertes ont été lancées.**



ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE VIOLENCES

En 2019, le PF du Rhône a accompagné 101 personnes qui ont relaté un vécu de violence.

Ce nombre est en légère hausse par rapport à 2018 (88 personnes), malgré la baisse du nombre d'entretiens liée au réaménagement.

Les situations de violences dont il s'agit sont à 94% vécues par des femmes.

Le développement des entretiens dans des structures où vivent ou travaillent des personnes en situation de handicap nous amène à accompagner plus d'hommes victimes de violences, en lien avec leur situation de handicap.

Age des personnes accompagnées

Tranche d'âge	Effectif	%
Mineur-e-s	17	17
18 – 24 ans	45	45
25 – 39 ans	27	27
+ de 40 ans	10	10
Non renseigné	2	2
TOTAL	101	100

Ainsi 45% des personnes victimes de violences accompagnées avaient moins de 25 ans et 17% étaient mineures. En comparaison avec l'ensemble des personnes reçues en entretien par des professionnelles du PF, les tranches d'âge des moins de 18 ans et des moins de 25 ans sont surreprésentées parmi les femmes victimes de violences (17% versus 6% dans la population totale pour les moins de 18 ans ; 45% versus 11% pour les 18-24 ans).

Les différentes formes de violences subies (motifs renseignés)

Type de violences	%
Coups et blessures	8
Harcèlement moral et violence psychologique	27
Viol	42
Agression sexuelle	16
Autres violences (dont violences économiques)	4
Harcèlement sexuel	0
Mariage Forcé	3

Une même personne a souvent été victime de plusieurs formes de violences de la part de son agresseur. En outre, pour 64% des victimes que nous avons rencontrées, les violences n'ont pas été un acte ponctuel et isolé mais ont été infligées de manière répétée.

La majorité des violences ont été commises dans la sphère privée (domicile de la victime ou de l'agresseur). Enfin l'agresseur est généralement connu de la victime ; c'est même très souvent un proche (copain ou mari, parent, ami...).

La totalité des personnes en situation de handicap ayant témoigné de violences ont vécu des violences sexuelles (agressions sexuelles et/ou viols).

L'accompagnement en partenariat avec les structures spécialisées

Notre association travaille en étroite collaboration avec les structures locales qui interviennent spécifiquement auprès des personnes victimes de violences : VIFFIL, le CIDFF, FIJIRA, certains CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), CMP (Centre Médico-Psychologique) et services d'urgences hospitalières. Une partie des personnes faisant état de situation de violences souhaite poursuivre un suivi avec une conseillère conjugale et familiale au Planning Familial, en complément de ce que les structures plus spécialisées dans ces accompagnements peuvent leur proposer. Les personnes accueillies peuvent également bénéficier d'une consultation avec une médecin ou sage-femme et de l'établissement d'un certificat médical pouvant leur être utile dans leurs éventuelles démarches judiciaires.

8. LES NOUVEAUX LOCAUX DU CENTRE CPEF-EVARS ET LE TRAVAIL SUR L'ACCESSIBILITÉ DE NOS SERVICES

8.1 LA FIN DU PROJET DE RÉHABILITATION COMPLÈTE DES LOCAUX

La majeure partie des activités du Planning Familial du Rhône se déroule dans les locaux du 2 rue Lakanal à Villeurbanne depuis 1979. L'activité a bien sûr énormément évolué au fil des décennies. Les effectifs du public reçu ainsi que de l'équipe salariée ont largement augmenté. **Un changement de locaux s'imposait** pour différentes raisons (conditions de travail des salariées, confort d'accueil pour les personnes reçues, nécessité d'avoir un local accessible pour les personnes en situation de handicap...).

Après avoir recherché des locaux où déménager puis choisi l'option d'une extension et d'un réaménagement des locaux actuels, le Planning Familial a travaillé entre 2017 et 2019 à faire de ce choix une réalité.

L'année 2019 a été consacrée au suivi des travaux, en lien avec le cabinet d'architectes « Toposcope » et le bailleur « Dynacité » : liens avec les entreprises, suivi des réunions de chantier hebdomadaires, derniers choix d'aménagement...Le chantier a été réceptionné en septembre 2019.

L'intégralité de l'activité du Planning Familial a pu se poursuivre entre mi-janvier et mi-octobre 2019 dans un même local, loué à la Métropole de Lyon, au 236 Cours Lafayette dans le 3^e arrondissement de Lyon.

Le centre a été fermé 2 semaines début janvier 2019 pour finaliser l'installation dans le local temporaire, puis 4 semaines entre septembre et octobre 2019 pour organiser le déménagement dans les nouveaux locaux.

Les travaux ont permis d'atteindre plusieurs des objectifs initiaux :

- Accessibilité : l'ensemble de l'accueil du public se fait désormais au rez-de-chaussée dans des locaux aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Une signalétique adaptée a été mise en place dans les locaux. La signalétique extérieure reste à améliorer. Une table d'examen adaptée (motorisée) a pu être achetée.
- Confidentialité : séparation de la salle d'attente et de l'espace d'accueil du public et meilleurs insonorisation dans l'ensemble.
- Qualité d'usage : espaces mieux agencés et plus agréables grâce à la rénovation générale des locaux, installation de climatiseurs dans les espaces les plus exposés à la chaleur, réfection complète de la VMC, centre de documentation plus grand et mieux agencé, avec la création d'un espace de consultation des documents.
- Création d'espaces de travail supplémentaires : un bureau pour le travail administratif de l'équipe d'accueil a pu être créé, l'agrandissement du centre de documentation peut en faire un espace de travail en petit groupe ponctuellement.
- Création d'une salle de repos/repos pour l'équipe salariée qui permet de ne plus prendre les repas et les pauses dans une des salles de réunion.

Le budget total du projet s'élève à 535 K€ et est équilibré. Malgré un retard pris pour des raisons administratives à un moment du projet, nous avons respecté le calendrier initialement prévu (ouverture au public le 14 janvier et inauguration le 20 février).

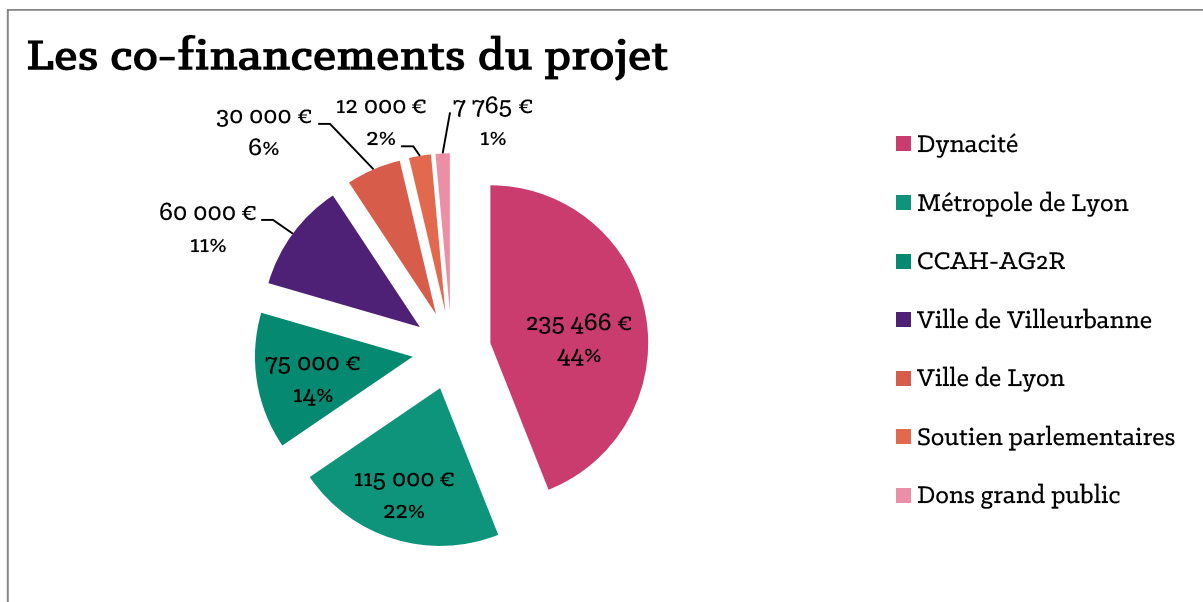
Certains objectifs de départ ont dû être revus à la baisse en raison des contraintes budgétaires du projet (surface supplémentaire espérée dans l'idéal et nombres d'espaces de travail créés en plus, mise en place d'un ascenseur pour accéder à l'étage). L'amélioration de l'insonorisation des pièces n'a pas été tout à fait à la hauteur de nos espérances et l'isolation thermique d'un des bureaux du rez-de-chaussée reste à améliorer.

L'amélioration de l'accessibilité, notamment du cabinet médical, reste à éprouver dans les prochains temps (espace qui reste réduit par rapport à la taille des équipements nécessaires, notamment la table d'examen).

L'accès au centre de documentation n'est toujours pas possible pour les personnes ne pouvant pas monter l'escalier, l'organisation d'un accueil en RDC par la documentaliste pour permettre l'accès aux ressources reste à tester et la visibilité du centre de documentation dans les espaces d'accueil du public (voir la mise à disposition de ressources) reste à travailler.

Nous attendons également beaucoup de la rénovation du quartier qui doit avoir lieu et qui devrait améliorer les différentes rampes d'accès à notre local.

Le bilan du projet est très positif dans l'ensemble.



8.2 LA FORMATION DE L'ÉQUIPE À L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'accessibilité physique des locaux est une condition indispensable mais non suffisante pour proposer des services accessibles aux personnes en situation de handicap. La formation des personnes les accueillant est un autre paramètre à travailler.

Formation de l'ensemble de l'équipe médicale :

3 jours de formation ont eu lieu au sein des locaux du centre de santé « Santé Commune ». La formation a été assurée par une sage-femme de l'Institut Mutualiste Montsouris, spécialisée dans le suivi gynécologique et obstétrical des personnes en situation de handicap. Un médecin spécialisé en médecine physique et de réadaptation est intervenu sur le dépistage et la prise en charge des troubles uro-sexologiques plus particulièrement chez l'homme. Cette formation a été ouverte à une sage-femme de la maternité de l'Hôpital de la Croix-Rousse très impliquée dans le dispositif Handimam (parcours dédié pour les futurs parents en situation de handicap) et un médecin d'un CPEF Métropole pour une mise en réseau et de futurs suivis. Le collectif Etre par'hands a rejoint le groupe pour expérimenter les cheminements intérieurs et extérieurs et envisager la signalétique nécessaire avant de partager une soirée conviviale.

Les sujets abordés ont été : le suivi gynécologique et contraceptif, l'accompagnement à la parentalité, le suivi de grossesse, les modes d'accouchement. L'ensemble des types de handicap a pu être abordé.

Des observations à l'Institut Mutualiste Montsouris sont à prévoir pour poursuivre cette formation par une pratique partagée.

Formation de l'ensemble de l'équipe qui assure les entretiens d'écoute et d'information :

Une journée de réflexion et d'échange a été proposée à l'ensemble de l'équipe salariée du Planning en décembre 2019 pour partager des informations sur le programme « handicap et alors », donner des connaissances sur les différents types de handicap, des apports législatifs et historiques et travailler sur les représentations de chacune concernant la sexualité et le handicap. Une personne aveugle accompagnée par une ancienne collègue a pu sensibiliser l'équipe sur les pratiques de bon accueil et d'accompagnement dans l'espace des personnes aveugles et malvoyantes.

Une autre ½ journée est prévue pour approfondir et s'approprier les outils de communication pouvant servir de support lors des entretiens.



9. LES ACTIONS D'ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Nous réalisons chaque année de nombreuses séances de discussion et d'information sur les questions relatives à la sexualité avec différents types de publics.

Ces actions sont pour la grande majorité réalisées à la demande des structures institutionnelles et associatives. Ces séances constituent une réelle opportunité pour atteindre des publics qui ne fréquentent pas ou peu le dispositif des CPEF-EVARS et pour réaliser un travail éducatif qui, au-delà de la sexualité, englobe la prévention des comportements sexistes et homophobes.

En outre, il s'agit d'un pôle d'activité qui pourrait être beaucoup plus important au regard des demandes nombreuses qui nous sont adressées et que nous ne pouvons pas prendre en charge.

Au total, ce sont 305 séances collectives qui ont été réalisées en 2019 auprès de 3563 personnes. Le nombre de personnes rencontrées est en baisse par rapport à 2018 (4326 personnes rencontrées en 2018), mais l'activité a augmenté : le nombre de séances est en hausse par rapport à l'année passée (291 séances en 2018) malgré les arrêts maladie de deux salariées qui n'ont pas été remplacées pendant leur arrêt.

Sont ici uniquement prises en compte les séances collectives réalisées sur le territoire de Villeurbanne et du Grand Lyon en dehors du programme Handicap et Alors (voir chapitre 3) et du Dispositif dans les territoires ruraux des Monts et Vallons du Lyonnais (voir chapitre 2).

En 2019, le PF du Rhône a réalisé 60 séances collectives (ou stands) d'information auprès de 1446 personnes à Villeurbanne et sur le territoire du Grand Lyon : 4 séances dans une structure d'insertion, 38 en établissements scolaires ou d'enseignement spécialisé et 17 séances ou stands dans le cadre d'initiatives « grand public ».

Ce pôle d'activité est celui qui permet le plus au PF du Rhône d'intervenir auprès des jeunes garçons/hommes

9.1 DANS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Type de structure	Nom et lieu de la structure		Nombre de séances	Nombre de participant-e-s	Femmes	Hommes	Autres
Collèges	Collège des Grattes Ciel Morice Leroux	Villeurbanne	3	31	14	17	0
	Collège Jean Macé	Villeurbanne	12	145	81	64	0
	Collège Tonkin	Villeurbanne	3	30	15	15	0
	Collège Jean Jaurès	Villeurbanne	1	8		5	3
	Collège Jacques Duclos	Vaulx-en-Velin	6	68	25	41	2
	Collège Louis Jouvét	Villeurbanne	9	115	45	63	7
	<i>Sous-total</i>			34	397	180	205
Lycées professionnels	Lycée Marie Curie	Villeurbanne	2	19	9	8	2
	Lycée Alfred de Musset	Villeurbanne	1	14	4	10	0
	<i>Sous-total</i>			3	33	13	18
Etablissements d'enseignement supérieur	Welcome Student accueil étudiants étrangers	Villeurbanne	1	15	10	5	0
	<i>Sous-total</i>			1	15	10	5
TOTAL			39	445	203	228	14

9.2 DANS LES STRUCTURES SOCIO-ÉDUCATIVES, SOCIO-CULTURELLES ET D'INSERTION

La majorité des séances réalisées dans des structures socio-éducatives, socio-culturelles et d'insertion sont réalisées dans le cadre du programme Handicap et Alors (voir chapitre 3), et en milieu rural (voir chapitre 2).

En 2019 le PF a participé aux Petits Déjeuners Santé à Villeurbanne. En partenariat avec le Service « Petite enfance » de la Ville de Villeurbanne, le Point Ecoute Jeunes, la Mission locale, l'ANPAA et la CPAM, l'objectif de ces actions est d'ouvrir un espace de parole et d'écoute sur l'axe « Santé/Social » et de faciliter l'accès aux structures de santé pour les jeunes les plus en difficulté et plus généralement les nouvelles et nouveaux inscrit-e-s à la Mission Locale. Le PF du Rhône a participé dans ce cadre à 4 actions qui ont permis de rencontrer 66 jeunes en recherche d'emploi de 18 à 26 ans, dont 30 hommes et 36 femmes.

9.3 DANS LE CADRE D'INITIATIVES DE SENSIBILISATION (ESPACE PUBLIC, FESTIVALS, THÉÂTRES...)

Cette année encore le Planning Familial a pu aller à la rencontre de différents publics dans le cadre d'initiatives de sensibilisation variées, tant sur Villeurbanne, le Grand Lyon que sur les Monts et coteaux du lyonnais. Le nombre et la diversité de ces actions témoignent du dynamisme de l'association et de ses liens de partenariat, comme le montre le tableau ci-dessous :

Type d'initiatives	Thèmes et Structures partenaires/Lieu	Public	Nombre de séances	Nombre de participant-e-s	Femmes	Hommes	Autres
Stands d'information et de prévention	Intervention santé - Collège Maurice Scève / Squat	Habitant-e-s du squat	1	26	1	25	
	Biennale des associations Tonkin	Tout public	1	80	40	40	
	Stand réduction des risques (RDR) Fête de la musique avec l'association Keep Smiling - Lyon 7	Tout public	1	50	25	25	
	Stand de rue RDR St Valentin - Lyon 2	Tout public	1	60	30	30	
	Stand RDR 8 mars Village associatif - Lyon 1	Tout public	1	50	20	30	
	Stand RDR - Centre LGBTI Lyon 1	Tout public	1	200	100	100	
Festivals	Festival anti patriarcal - Projection débat violences gynécologiques - Lyon 3	Tout public	1	20	18	2	
Conférences - débats - ciné - théâtre	Intervention santé, table-ronde, débats avec le Collectif inter Migrant - Lyon 9	Tout public	1	50	25	25	
	Projection débat autour du film "Maman ? Non merci " - L'Aquarium - Lyon 4	Tout public	1	80	55	25	
	Projection film santé-environnement "ni les femmes ni la terre" - la Maison des passages - Lyon 5	Tout public	1	42	35	7	
	Projection IVG "Quand je veux si je veux" - Le Zola - Villeurbanne	Tout public	1	22		5	17
	Table ronde "La santé sexuelle pour tout le monde?" - Colloque international "Genre et Santé" - ENS de Lyon - Lyon 7	Tout public	1	80	70	10	
	Cycle pédagogique Genre et Santé " Fais pas genre" - MLIS - Villeurbanne	Tout public	1	15	15		
	Débat « Féminisme de classe et lutte populaire en Argentine » - La Plume Noire - Lyon 1	Tout public	1	50	25	25	
	Projection-Débat « Dieu existe, son nom est Petrunya », Bron	Tout public	1	50	25	25	
	Projection-Débat « L'une chante, l'autre pas », bibliothèque de Bachut - Lyon 8	Tout public	1	40	20	20	
Accueil collectif	Fête des Félines, Collectif à vélo - Chat Perché - Lyon 7	Tout public	1	20	15	5	
TOTAL			17	935	519	399	17

9.1 DES MÉTHODOLOGIES ET DES OUTILS D'ANIMATION VARIÉS SELON LES PUBLICS ET LES OBJECTIFS DES SÉANCES

Nous favorisons lors de nos interventions **une approche des aspects affectifs et relationnels de la sexualité et un travail sur les représentations sociales des rapports hommes/femmes**. Le Photolangage® « Corps, Communication et Violence à l'adolescence », le « Jeu de la ligne », le jeu « Agir pour un monde non sexiste », et le jeu « *Ado sexo quelles infos* », utilisés sur différentes thématiques constituent des supports intéressants pour impulser une discussion et une réflexion collective au sein des groupes.

En 2017, un nouvel outil avait rejoint nos mallettes d'intervention : le « **clito 3D** ». Représentation en trois dimensions du clitoris, cet outil permet de mieux comprendre l'anatomie et le fonctionnement de cet organe méconnu.

Les objectifs de chaque séance sont déterminés en fonction de la demande de la structure qui nous sollicite et à partir des préoccupations des participant-e-s (avec parfois un recueil préalable de questions des jeunes).

En outre, une **présentation des structures et dispositifs « ressources »** dans le domaine des questions liées à la sexualité est toujours réalisée afin de faciliter leur repérage. Depuis sa mise en œuvre, nous présentons également le PASS Contraception Prévention créé par la Région Rhône-Alpes. La visite de notre centre de planification est parfois proposée.

Au-delà des questions de santé publique (prévention des grossesses non désirées et des IST), notre rôle est de créer un espace de discussion où les adolescent-e-s peuvent prendre de la distance avec leurs représentations, questionner les normes véhiculées par les médias et apprendre à hiérarchiser l'information, interroger leur place dans le groupe, connaître les lieux-ressources.

Par ailleurs, nous choisissons des outils adaptés à chaque public que nous rencontrons, selon les particularités des groupes : âge, type de handicap, maîtrise de la langue...

CHAPITRE 2

LE DISPOSITIF RESSOURCE SANTÉ SEXUALITÉ ADO

MONTS ET COTEAUX
DU LYONNAIS

CHAPITRE 2 : LE DISPOSITIF RESSOURCES SANTÉ SEXUALITÉ ADO

Le Dispositif Ressources Santé Sexualité Adolescent-e-s (DRSSA) se décline en 3 axes d'activités complémentaires : séances collectives, permanences d'écoute individuelle et coordination.

Son objectif général est le suivant : augmenter la capacité des adolescent-e-s de deux communautés de communes de l'Ouest lyonnais à mener leur vie affective de manière responsable, avec une meilleure connaissance des risques, des moyens de les réduire et des ressources à leur disposition.



Le dispositif existe dans sa forme actuelle **depuis 13 ans** et évolue chaque année pour s'adapter aux besoins repérés, en concertation avec nos partenaires et nos financeurs.

Dans ce document, nous rendons compte du bilan-évaluation de l'activité 2019 et nous dégagons les perspectives de ce dispositif pour l'année 2020.

L'année 2019 a été la première année de reprise du dispositif par une équipe complète (depuis octobre 2018) de 3 salariées (1 Animatrice de prévention et 2 Conseillères Conjugales et Familiales). Les actions ont pu reprendre à un rythme plus soutenu qu'en 2018 mais n'ont pas tout à fait été aussi nombreuses que ce que nous avons projeté, en raison d'une mise en route progressive et de certaines annulations, notamment au niveau des permanences d'écoute et d'information.

Le nombre de jeunes rencontré-e-s est de **2 129 au total** (2 205 en 2018 et 2641 en 2017).

1. LES SÉANCES COLLECTIVES

En 2019, le PF du Rhône a réalisé **186 séances** d'animation collectives qui ont bénéficié à 1 809 jeunes.

11 RÉPARTITION DES SÉANCES PAR TYPE DE STRUCTURE

- **Les établissements d'enseignement professionnel** : 146 séances concernant 1391 jeunes, dont 941 garçons, 429 filles et 21 personnes se reconnaissant dans la catégorie « autre genre », reflet des formations à dominante masculine dispensées dans ces établissements (mécanique, bâtiment, espaces verts ...).
- **Les établissements d'enseignement général** : 18 séances concernant 245 jeunes, dont 139 garçons, 101 filles et 5 personnes se reconnaissant dans la catégorie « autre genre ».
- **Les structures socioculturelles** : 19 séances concernant 141 jeunes, dont 125 garçons et 16 filles.
- **Les manifestations publiques** : le Planning Familial a participé à l'animation de discussions lors de plusieurs initiatives publiques organisées avec les acteurs locaux : lors de la semaine de la tolérance organisée dans les Monts du Lyonnais qui a pris pour thème en 2019 : « Homophobie ? Pas mon genre ! » et lors du Printemps sans discriminations (animation des échanges avec les 2 classes de 3e de la MFR Ste Consorche suite à la représentation de saynètes jouées par la troupe des Désaxés Théâtre).

Focus sur les séances collectives en MECS

En 2019, le Planning est intervenu à la MECS Clair Matin à Vaugneray, gérée par l'association Rayon soleil de l'enfance du lyonnais. L'équipe a animé 3 séances autour de la puberté, des émotions, des relations affectives, sexuelles et des questions de prévention.

Le Planning était déjà intervenu ponctuellement au sein de cette structure les années précédentes et avec les changements d'équipes de part et d'autre, un temps a été nécessaire pour recréer le lien et repenser les interventions à destination des jeunes accueilli.e.s à la MECS.

Notre présence dans cette structure a par ailleurs bénéficié du lien tissé avec des éducateurs.rices travaillant avec les enfants plus petits (3-7ans) lors de la mise en place au long de l'année 2019 du programme PRODAS (programme de prévention précoce articulé autour du développement affectif et social) et des cercles de parole co-animés par l'animatrice de prévention.

Nous sommes également allées à la rencontre de la MECS du Château de la Barge à Grézieu-la-Varenne, gérée par l'association « l'Entr'Aide aux Isolés », qui accueille des adolescents au titre de la protection de l'enfance ou de la protection judiciaire de la jeunesse. Une vingtaine de garçons de 14 à 18 ans y sont actuellement accueillis dont une partie de mineurs non accompagnés. Nous avons rencontré l'équipe, échangé ensemble sur les questions de vie affective et sexuelle et nous les avons informés des actions de l'équipe du DRSSA sur le territoire. Ces échanges ont donné lieu à l'information des jeunes sur les permanences d'écoute individuelle ainsi qu'à l'animation de deux séances collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle.

Deux conseillères sont également intervenues auprès d'une soixantaine de jeunes mineurs isolés accueillis au sein du « centre alpha », foyer situé à Saint Clément les Places. Quatre séances ont été animées autour des questions de vie relationnelle et affective, de la contraception, du VIH.

Le Planning familial 69 étant également implanté sur Saint Martin en Haut, nous avons rencontré la MECS « Le Mont du Lyonnais » afin d'organiser deux séances de présentation du Planning et d'échanges avec les 10 jeunes du groupe des adolescent.es.

12 DÉROULEMENT DES SÉANCES

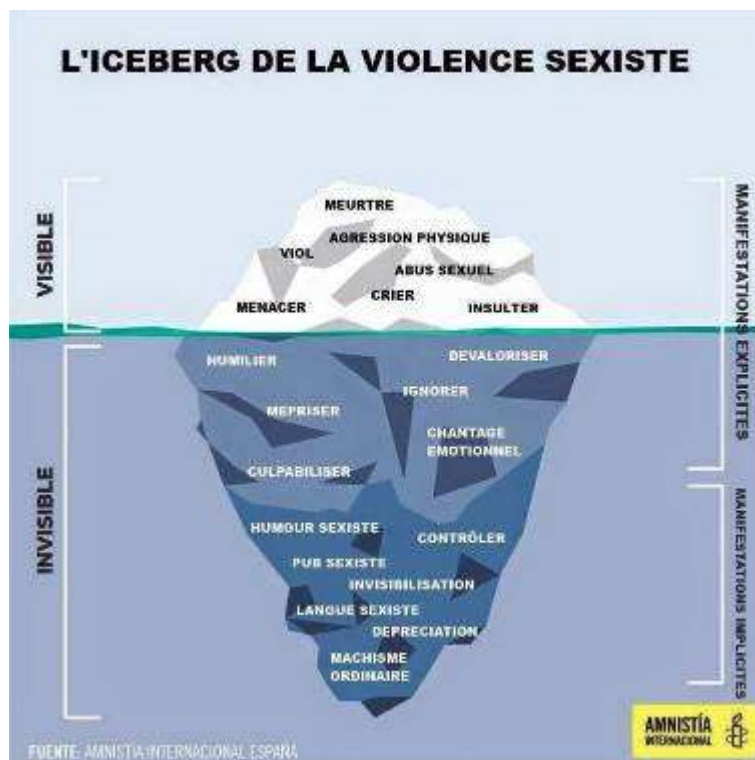
Le nombre de séances d'animation collectives varie d'un établissement à l'autre. Il est en général de 2 séances par niveau pour les classes d'orientation, ainsi que pour la première année de CAP et BAC professionnel. Une séance supplémentaire notamment pour les classes d'orientation peut être proposée en fonction des besoins repérés par la conseillère/animatrice ou l'équipe éducative de l'établissement. Les deuxèmes années de CAP et BAC professionnel bénéficient généralement d'une séance.

Les séances sont planifiées et organisées en lien avec un formateur ou une formatrice de l'établissement ou l'équipe de direction. Un échange systématique a lieu avant chaque séance avec le formateur ou la formatrice référent-e de la classe pour savoir comment vont les élèves. Les séances en collège se font en co-animation avec un personnel formé de l'éducation nationale.

Les classes sont presque systématiquement dédoublées pour faciliter les échanges. Le cadre des séances (respect, écoute, confidentialité et liberté de parole) est rappelé en début de séance.

Selon les niveaux et les préoccupations des jeunes, différentes thématiques sont abordées :

- présentation du Planning Familial et de ses missions ainsi que des autres CPEF, le Pass Région et autres lieux ou dispositifs ressources,
- le respect de soi et de l'autre, des différences,
- les émotions : les repérer pour mieux les gérer, l'estime de soi,
- la construction identitaire, notamment liée au genre,
- le rapport au corps, l'influence des images véhiculées, les stéréotypes,
- la connaissance de son corps, l'anatomie, la reproduction, la contraception,
- la grossesse désirée ou non, l'avortement,
- la relation à l'autre, la relation aux adultes, les relations filles-garçons, les relations avec les parents,
- la relation amoureuse, les sentiments,
- la sexualité (le désir, le plaisir),
- les images et les représentations de la sexualité, la pornographie,
- les IST/SIDA et le dépistage,
- l'identité de genre et l'orientation sexuelle,
- les violences intra-familiales, conjugales, sexuelles et le cadre légal,
- les droits en matière de vie affective et sexuelle,
- les discriminations (sexisme, homophobie), les inégalités de genre.



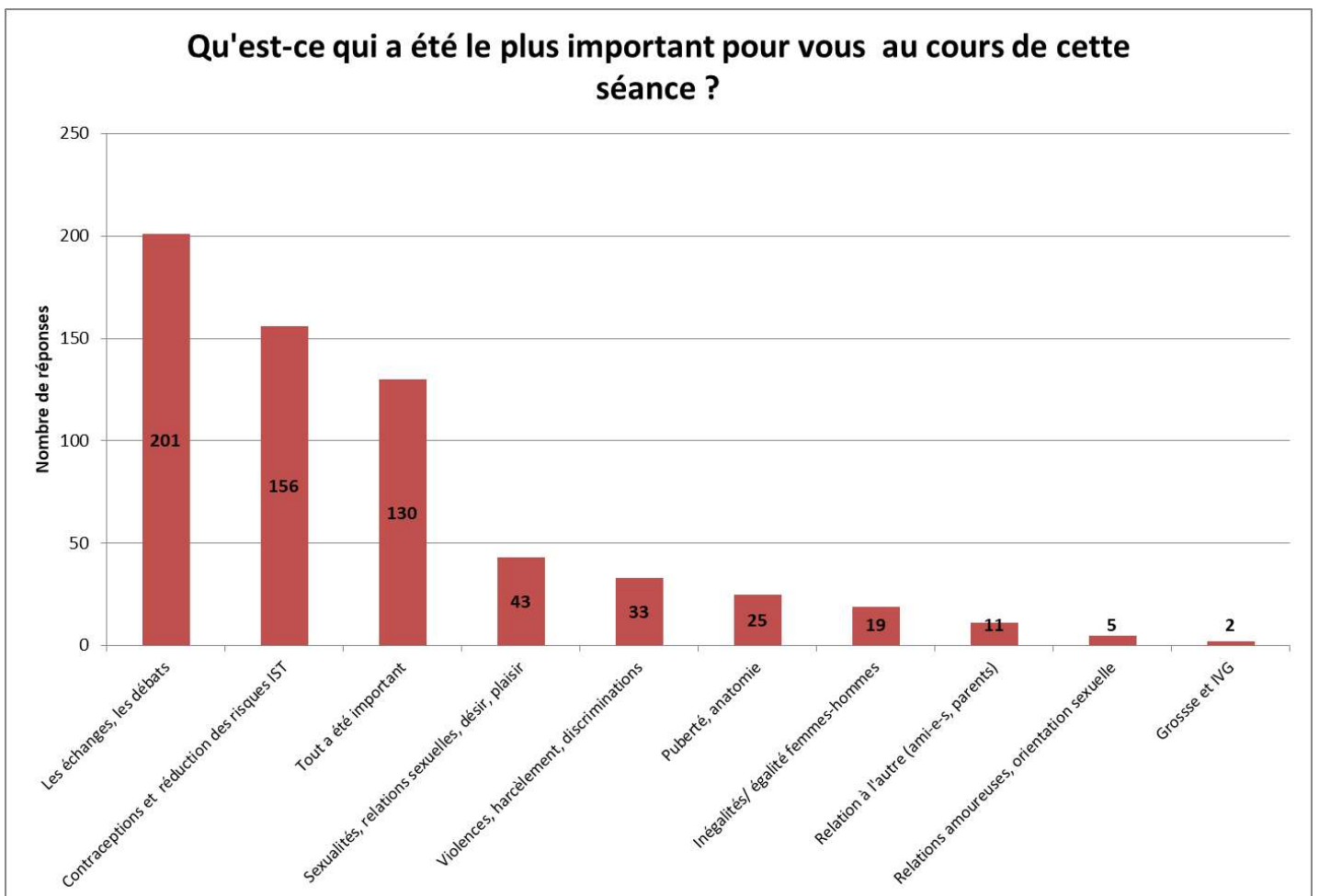
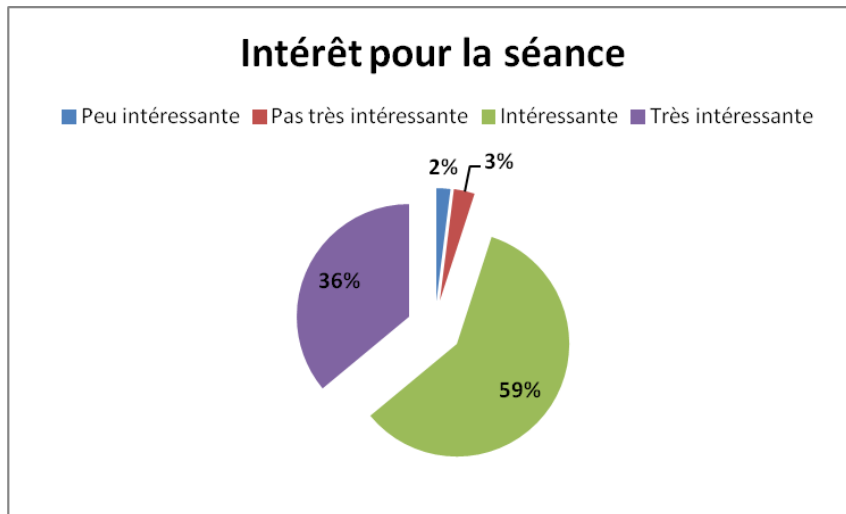
Plusieurs outils ou techniques d'animation permettent d'échanger avec les jeunes. Leur utilisation varie en fonction du niveau de classe, des thématiques abordées et de la progression des séances. Par exemple, les cartes humoristiques "Ado-sexo : quelles infos ?", très appréciées des élèves, permettent de balayer la plupart des thématiques énumérées ci-dessus. Voici la liste des autres outils utilisés au cours de cette année 2019 :

- Mallette contraception et planches anatomiques (débat à partir des représentations inspirées par les différents moyens de contraception et de réduction des risques)
- Jeu des affirmations ou jeu de la ligne (déplacements physiques)
- « Brainstormings »
- « Scénarios sur les violences dans les couples et relations amoureuses »
- Jeu « Relations et préventions »
- Jeu « Filles et garçons questions de respect ? » (questionnons autrement)
- Choix des thématiques sur post-it
- Supports vidéo « c'est quoi le genre ? » et « c'est quoi le sexisme ? » du centre Hubertine Auclert.
- Quizz sur le sexisme
- Court-métrage Planning Familial 38
- Courts métrages «jeune et homo sous le regard des autres »
- Echange à partir de leurs lieux de stage
- La « cocotte du consentement », adaptée par notre équipe
- Vidéo « le consentement expliqué avec une tasse de thé ».

Les séances collectives sont des espaces d'échange et de pensée critique qui invitent les jeunes à se poser des questions et à aller au-delà de certaines représentations notamment sexistes et/ou homophobes. De tels espaces d'échange sont rares pour les jeunes rencontré-e-s. Ce sont également des espaces d'éducation à l'image, en lien avec la question du rapport au corps et de l'estime de soi.

1.3 SYNTHÈSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION DES SÉANCES

Un questionnaire d'évaluation et de guidance est distribué à tou-te-s les élèves à la fin de chaque séance. Une synthèse des résultats pour les interventions en milieu scolaire (MFR, lycée et collèges) est présentée ci-dessous.



Tous les objets
pour se
protéger

La taille du
sexe est-elle
importante ?

Apprendre c'est
quoi l'hymen

Savoir quand
c'est violent ou
pas

Analyser des
situations
courantes et
trouver des
solutions

Le débat qui m'a
ouvert les yeux
sur de nouvelles
suggestions

Les préservatifs
pour éviter les
maladies
transmissibles

Avoir droit à la
parole

De parler des
tabous

**Qu'est-ce qui a
été le plus
important pour
vous au cours
de cette
séance ?**

Parler de
l'égalité
hommes
femmes

De voir que
tout le monde
n'a pas la même
façon de penser

De savoir
comment se passe
le premier rapport
sexuel

Les risques et
comment éviter la
grossesse

Le consentement
c'est très
important

D'expliquer par
exemple comment
l'appareil féminin
était fait

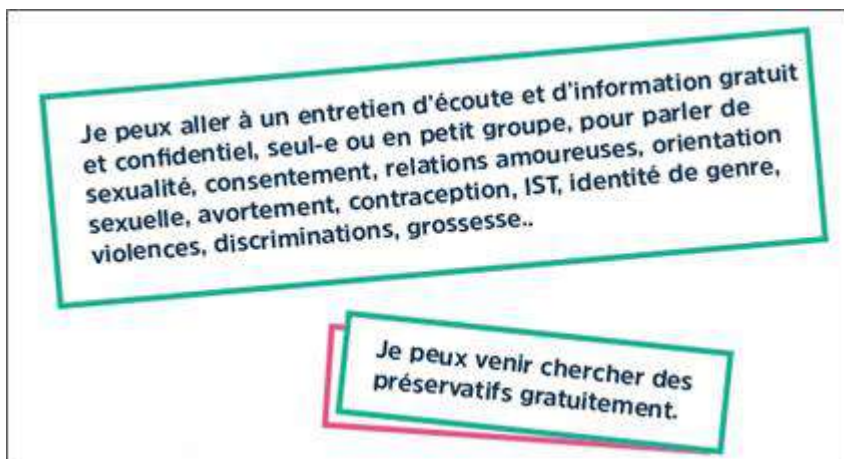
D'apprendre
que la fellation
n'est pas sans
danger

2. LES PERMANENCES D'ÉCOUTE INDIVIDUELLE

Sur l'année 2019, le PF du Rhône a tenu **105 permanences et 320 entretiens** individuels ont été réalisés.

Le nombre d'entretiens est en légère hausse par rapport à 2018 (301 entretiens dans 94 permanences).

Les permanences tenues sont dans l'ensemble bien fréquentées, avec des différences selon les lieux.



Un questionnement reste autour des **faibles possibilités de relais** en cas de situations particulièrement difficiles pour certain-e-s jeunes. Nous recevons des jeunes cumulant diverses problématiques sociales, familiales, économiques lors des entretiens. Certain-e-s peuvent être en situation de grande détresse, parfois en lien avec des violences vécues. L'absence de personnel médico-social au sein des MFR et le faible nombre de relais locaux (ou les délais de prise en charge comme dans les CMP par exemple) font que l'équipe du DRSSA est parfois la seule ressource mobilisable rapidement.

L'absence de travailleurs sociaux dans les MFR, qui s'ajoute aux problématiques de mobilité et de confidentialité, rend également difficile pour les jeunes l'accès aux dispositifs de protection de l'enfance. C'est donc parfois l'équipe du DRSSA qui fait le relais avec les partenaires de la Maison du Rhône, cette démarche pouvant donner lieu à la transmission d'une « Informations préoccupante » aux services du département.

Enfin, notons que ce travail de face à face est complété par la possibilité offerte aux **jeunes d'échanger téléphoniquement (ligne professionnelle dédiée) et numériquement** avec les conseillères et animatrice du dispositif, que ce soit par un appel, un texto ou un échange de mails, pour s'adapter aux usages des jeunes.

21 LES PERMANENCES

➤ Communauté de Communes des Monts du Lyonnais

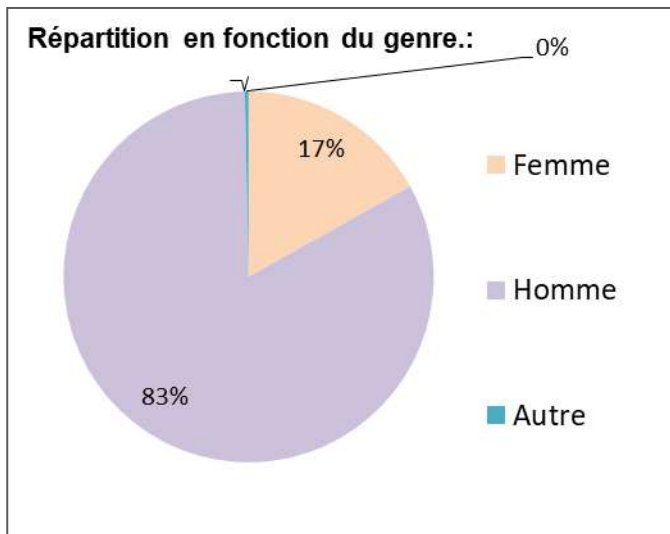
- St Laurent-de-Chamousset - 1 permanence hebdomadaire à la MFR de St Laurent
- St Symphorien-sur-Coise – 1 permanence hebdomadaire à la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) et permanences occasionnelles à la MFR Val de Coise
- St Martin en Haut - 2 permanences mensuelles à la MFR des Charmattes et permanences à la demande au local du Planning Familial, actions à la MJC
- Permanences à la demande

➤ Communauté de communes des Vallons du Lyonnais

- MFR de Ste Consorce – permanence hebdomadaire
- MJC de Vaugneray – actions ponctuelles
- MJC de Thurins - actions ponctuelles
- Permanences à la demande

22 PUBLIC ACCUEILLI ET DEMANDES DES JEUNES

➤ Répartition par genre :



Comme les années précédentes, le nombre de garçons accueillis dans le cadre de ces permanences est supérieur au nombre de filles car les établissements où nous animons des permanences proposent des filières très masculinisées.

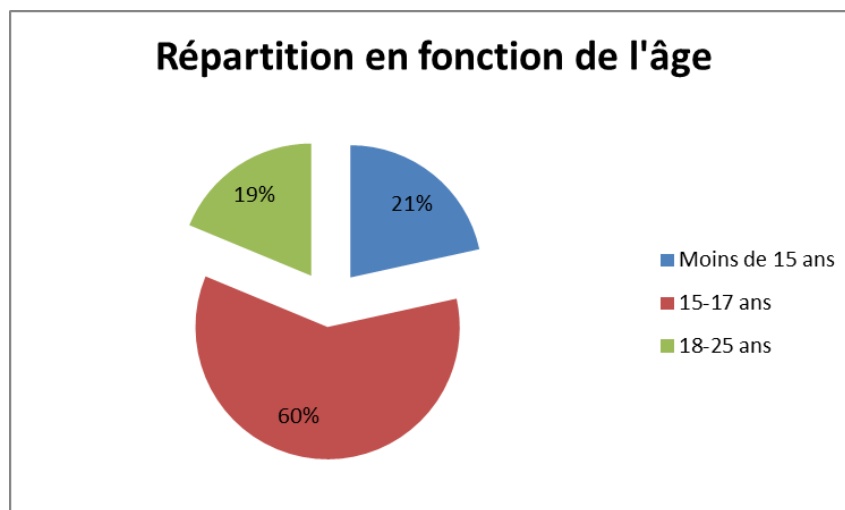
La proportion de personnes se définissant comme « autre » apparaît ici comme égale à 0 car elle ne recouvre que 2 individu-e-s.

➤ Répartition par âge :

21 % (27 %) : moins de 15 ans,

60% (61%) : entre 15 et 17 ans,

19 % (9 %) : entre 18 et 25 ans,

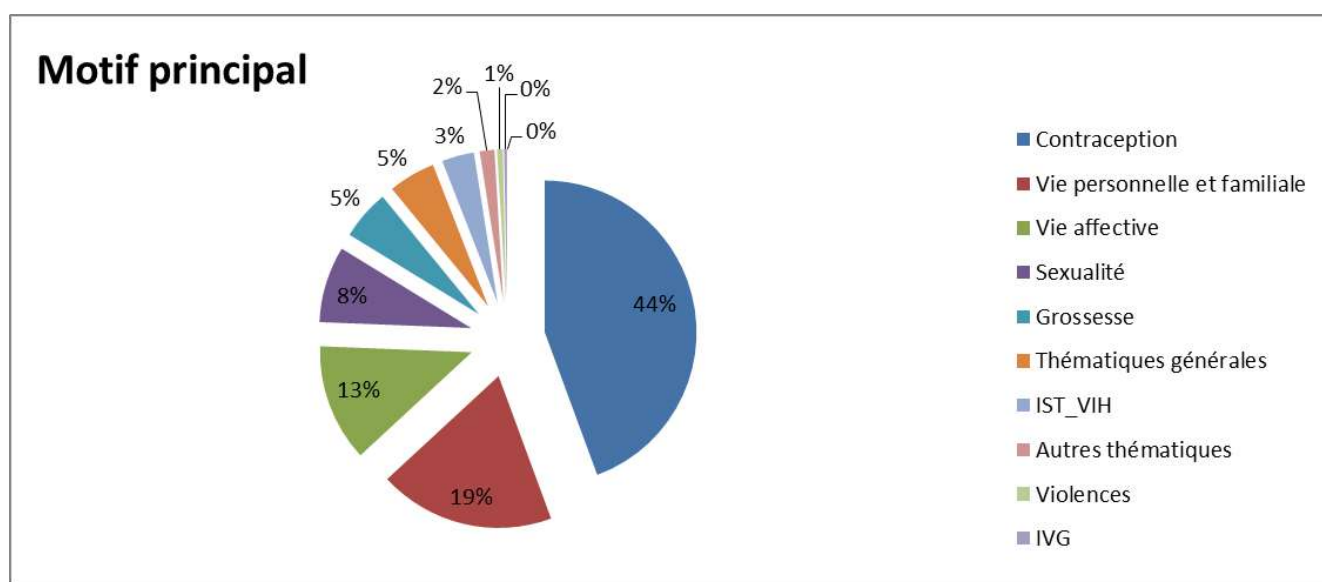


Plus de 80% des jeunes reçu-e-s en 2019 sont âgé-e-s de moins de 18 ans. Cette année aucun-e jeune de plus de 25 ans n'a été rencontré-e (3% en 2019).

➤ Objets des demandes d'informations

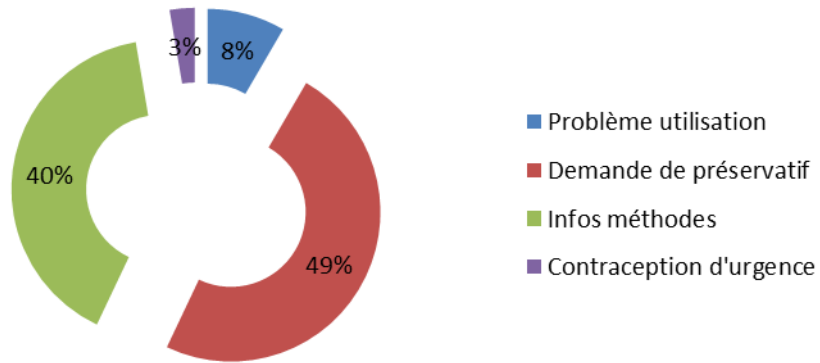
Nous distinguons l'objet « dominant » qui correspond à la première demande de la personne reçue et les objets « secondaires » qui correspondent aux autres sujets abordés dans le cadre de l'entretien.

	Motif principal	%	Motifs secondaires	%
Contraception	142	44	34	32
Vie personnelle et familiale	60	19	7	7
Vie affective	40	13	22	21
Sexualité	26	8	15	14
Grossesse	17	5	4	4
Thématiques générales	16	5	4	4
IST_VIH	11	3	5	5
Autres thématiques	5	2	1	1
Violences	2	1	5	5
IVG	1	0	3	3
Contexte de violence	0	0	5	5
Total	320	100	105	100

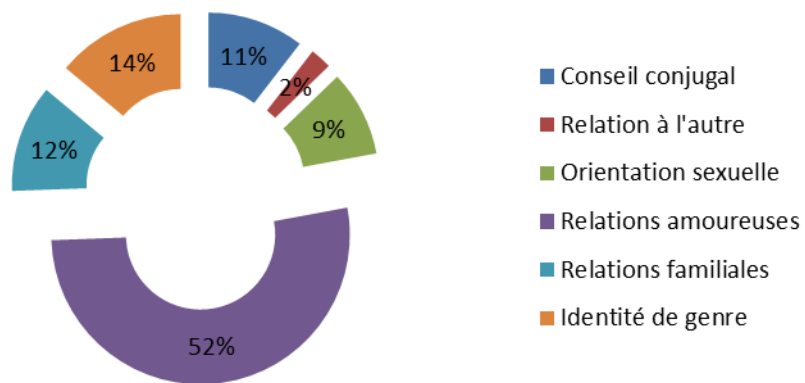


La première demande recensée, tant parmi les motifs initiaux que parmi les motifs secondaires est la question de la contraception. Cela montre que les entretiens individuels répondent à un vrai besoin des jeunes en matière d'information et d'échange autour de la maîtrise de la fécondité, et ce, de manière complémentaire aux séances collectives animées par ailleurs. La grande majorité des jeunes qui fréquentent nos permanences peuvent en effet difficilement se rendre en toute confidentialité dans les Centres de Planification des agglomérations lyonnaises et stéphanoises, soit parce qu'ils/elles sont internes pour une grande majorité, soit parce qu'ils/elles n'ont pas de moyens de transport.

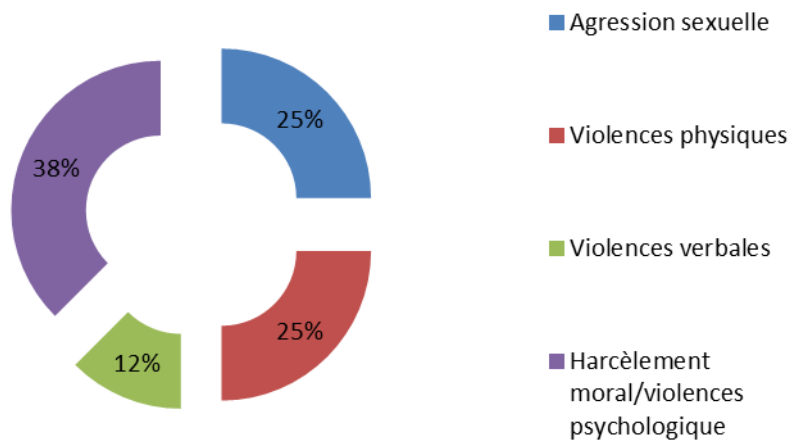
Détail du motif "contraception"



Détails du motif "vie affective"



Détails du motif "violences"



3. LA COORDINATION DU DISPOSITIF, TRAVAIL EN RÉSEAU ET PARTICIPATION À DES PROJETS COLLECTIFS

En 2019, la coordination du Dispositif Ressources Santé Sexualité Adolescent-e-s et le travail en réseau a nécessité 102 réunions.

- **Travail avec les institutions**

Deux comités de pilotage ont eu lieu en 2019 : un avec les acteurs de la CCVL et un avec les acteurs de la CCML. Les comités de pilotage annuels ont pour but de faire le bilan des actions du DRSSA globalement et par territoire et de réajuster les actions pour s'adapter aux besoins repérés (régularité des permanences par exemple).

Le Planning Familial participe également aux travaux de la Commission Jeunesse des Vallons du Lyonnais menés en partenariat avec différentes structures et associations présentes sur ce territoire. Il a également travaillé au sein du comité de pilotage du KIJ de Vaugneray et du Conseil de Développement Local.

- **Travail avec les professionnel-le-s du territoire**

- L'équipe du DRSSA est dans un lien permanent avec les professionnel-le-s du territoire, soit autour de situations de jeunes avec des orientations et des concertations, soit lors de rencontres de présentation mutuelle.
- 9 rencontres partenariales ont eu lieu en 2019 (en dehors des réunions de préparation/bilan des actions), par exemple avec des professionnel-le-s (médecin, assistante de service social..) ou des équipes de MJC et EJ. Nous avons également été à la rencontre des équipes éducatives et institutionnelles des différentes MECS des deux communautés de communes afin de présenter le Planning familial, le DRSSA, et de proposer des animations au sein des établissements, adaptées selon les besoins repérés.

- **Communication**

La page Facebook du dispositif est utilisée pour annoncer les permanences, qui sont relayées par les MFR ou structures où se tiennent les permanences.

En dehors des jeunes qui sont déjà abonné.e.s aux pages de leur établissement ou des structures socio-éducatives, ce n'est pas le réseau social le mieux adapté pour visibiliser l'information de l'existence et la tenue de ces permanences à ce public jeune.



Facebook reste plutôt un réseau de partenaires, et permet d'avoir accès aux informations communiquées par chaque structure ainsi que faire un travail de relais et de veille concernant l'actualité sur le territoire.

Nos contacts apparaissent également dans les plaquettes et sites web des Communautés de communes, MSAP, MJC, EJ, MPT, dans les lettres mensuelles des communes où nous intervenons régulièrement.

Le passage dans certaines classes pour présenter le dispositif en début d'année, la présence en réunion de rentrée dans certaines MFR, l'utilisation du kakémono pour annoncer les permanences et la présence dans la presse locale sont toujours utilisés.

Le dispositif a été visible dans la presse locale (article dans le Progrès en annexe) au moment de la mobilisation pour le maintien des financements EVARS du Planning Familial 69.

Enfin, une nouvelle plaquette a été créée dont le visuel est ci-contre.





CHAPITRE 3

LE PROGRAMME « HANDICAP ET ALORS ? »

CHAPITRE 3 : LE PROGRAMME « HANDICAP ET ALORS ? »

2019, une année prometteuse pour le Planning Familial 69 en termes d'actions prévues au début de l'année, malheureusement, freinée dans son élan du fait des retours à nos demandes de subvention arrivés très tardivement et pour un



montant inférieur à notre demande. Cette situation nous a mis en difficulté vis-à-vis des établissements auprès desquels nous nous étions engagés, d'une part, et pour l'organisation de nos temps de travail, d'autre part. Cette situation permet de rappeler la dépendance dans laquelle les associations de prévention se trouvent et interroge quant à l'attention portée aux besoins des personnes sur le terrain.

Malgré cela, l'équipe du Planning familial 69 a fait preuve d'une belle énergie en 2019. Le nombre d'actions et d'événements auxquels nous avons participé témoigne de notre détermination à avancer aux côtés de ce public.

Cette année bien qu'amputée fut riche pour le développement du programme « Handicap et alors ? » qui se structure de mieux en mieux en formant un peu plus d'acteurs de terrain pour répondre aux demandes croissantes dans les établissements. La question de l'inclusion des personnes en situation de handicap dès la construction du partenariat commence à s'inscrire dans les réflexions. Le travail de prévention des violences continue par la diffusion de notre brochure « Moi, mon corps et les autres ».

1. LE PROGRAMME « HANDICAP ET ALORS ? », UN PROGRAMME NATIONAL D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL DES PERSONNES

Composé de 4 axes interdépendants, il permet une vraie prise en compte des besoins des personnes en matière de vie affective et sexuelle. Son appropriation nécessite une formation pour connaître et s'adapter aux modes de communication des personnes.

Pour 2019, nous avons rencontré et mis en place un partenariat avec 18 ESMS (Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux et associations). Certains partenariats sont plus anciens que d'autres, en fonction du niveau d'engagement des directions sur la question de la vie affective et sexuelle, en lien avec leurs équipes et les familles (nous intervenons dans certains de ces établissements depuis de nombreuses années, avant que le programme Handicap et alors ne se structure sous cette forme).

Partenaires 2019

ATMP (Association Tutélaire des Majeurs Protégés) - LYON

La Plateforme le Répit - association APAHJ - VILLEURBANNE

ORLOGES (Office Rhodanien de Logements Sociaux) - LYON

ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) La Goutte d'Or - association ADAPEI 69 - MEYS

Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) La Passerelle des Dombes - association ORSAC - TRAMOYES

Foyer d'hébergement La Casa - Fondation OVE - VILLEURBANNE

Foyer d'hébergement Line Thevenin - association La Sauvegarde 69 - STE FOY LES LYON

Foyer d'hébergement Malval - association ARIMC - VAULX-EN-VELIN

Foyer d'hébergement le Tremplin - association ALGED - ST GENIS LAVAL

Foyer de Vie Résidence l'Yzeron - association La Roche - YZERON

Foyer de Vie La Villa St Raphaël et FAM - association La Maison Des Aveugles - LYON

Foyer de Vie St Vincent de Paul - LYON

Foyer de Vie Le Pré Vert - association APAHJ - VILLEURBANNE

IME (Institut Médico-éducatif) Bourjade - association Comité Commun - VILLEURBANNE

IME Yves Farge - Fondation OVEO - VILLEURBANNE

SAJ (Service d'Accueil de Jour) - APAHJ - MEXIMIEUX (01)

SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile) Bossuet - LYON

SESSAD Emile Zola - VILLEURBANNE

11 AXE 1: EN DIRECTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Des temps collectifs et individuels permettent d'offrir un espace d'écoute, de parole et d'échange et d'établir un climat de confiance pour aborder, en mixité ou en non mixité, les questions de vie affective, d'intimité, de sexualité. Ils ont lieu soit au centre du Planning Familial 69, soit dans les établissements, soit à la Maison de Santé de St Symphorien-sur-coise, où le Planning Familial tient des permanences depuis plusieurs années (cf. chapitre DRSSA).

SEANCES DE GROUPE DE
PAROLE OU D'EXPRESSION
ET SEANCES
D'INFORMATION
COLLECTIVE

58

301 participant-e-s

ENTRETIENS
INDIVIDUELS D'ECOUTE ET
D'INFORMATION

82

80 personnes différentes

Les objectifs sont les suivants :

- Travailler sur les émotions et leur identification, les modes d'expression des ressentis, l'estime de soi et la confiance en soi, le corps et ses changements, l'intimité, la pudeur, la masturbation, le consentement.
- Sensibiliser les personnes aux thématiques de prévention : le cycle de la reproduction, la contraception, les IST, la grossesse, l'avortement, le suivi gynécologique, la relation sexuelle.
- Echanger sur la rencontre, les modes d'interactions sociales, le désir et le plaisir, les relations sociales, l'orientation sexuelle, les rapports femmes-hommes, les violences, la vie en institution et les besoins d'espace protégé et/ou intime dans un espace collectif, l'autonomie, la détresse affective, l'accès à une vie affective et sexuelle.
- Identifier les lieux ou personnes ressources à partir de leur environnement sur ces questions et faire le lien avec les familles/aidant.es.

Il est fréquent que les personnes souhaitent avoir un **entretien individuel** après une séance collective pour poser des questions ou parler de leur situation personnelle, notamment de situations de violence vécues dans l'enfance, à l'adolescence ou actuelles.

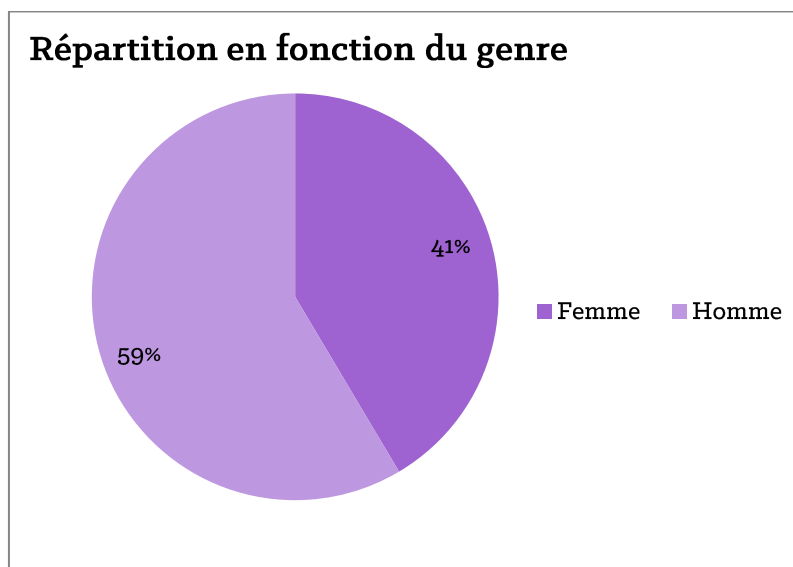
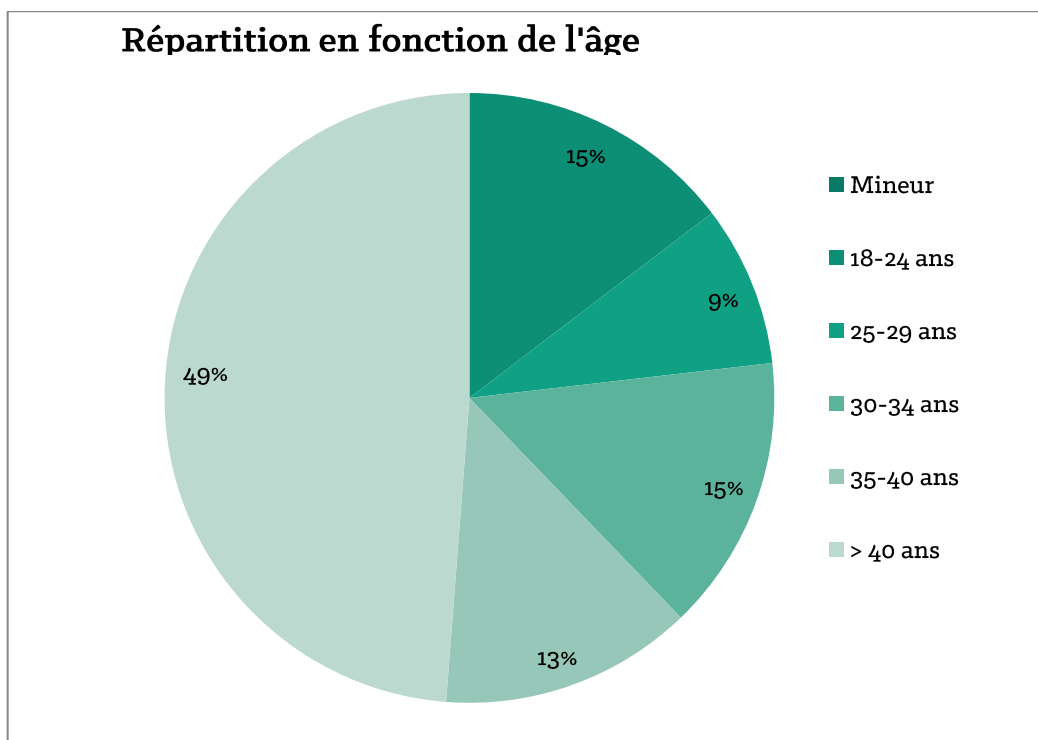
Ces espaces d'écoute et de parole sont de plus en plus demandés du fait de la confidentialité, de la possibilité d'aborder la vie affective et sexuelle sans tabou, de pouvoir échanger avec des professionnel.les extérieur.es qui ne les connaissent pas dans leur quotidien.

Les personnes peuvent être reçues seules ou en couple (19 entretiens ont eu lieu en couple en 2019).

Thèmes les plus abordés :

- La relation amoureuse, comment et où rencontrer un.e amoureuxse-eux, l'absence ou la peur de ne pas savoir comment aborder quelqu'un.e, peur de ne pas plaire, de passer sa vie célibataire. La question de la parentalité revient fréquemment ainsi que les troubles de la libido souvent liés à un traitement médicamenteux.
- Le mal-être, l'ennui et la solitude en lien avec la vie en collectivité.

Profil des personnes reçues en entretiens individuels



Les entretiens individuels conduits dans le cadre du programme Handicap et Alors touchent un public globalement plus âgé et plus masculin que celui rencontré dans les autres actions conduites par le Planning Familial 69. C'est le reflet du type d'établissement avec lesquels nous sommes amenées à travailler, leur public étant relativement équilibré en terme de mixité.

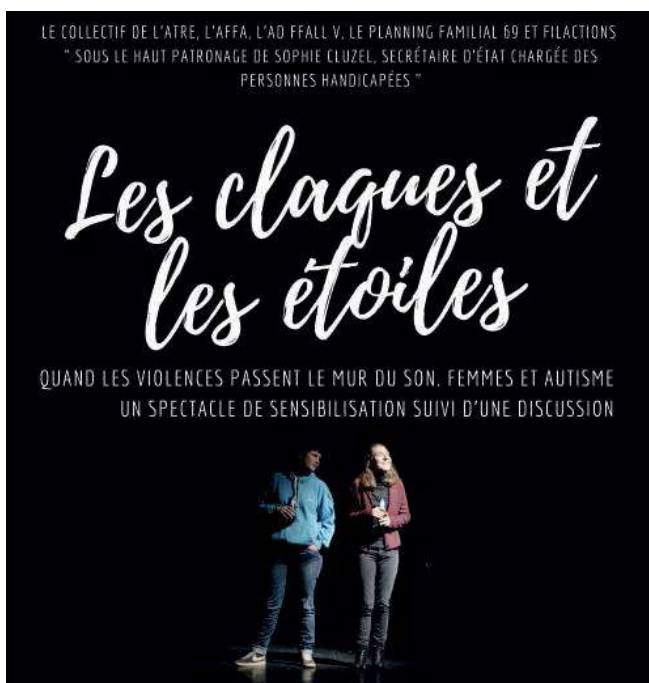
Cela s'explique aussi par le fait que beaucoup de personnes en situation de handicap résidant en institution ont l'habitude d'échanger avec des professionnel.les sur tous les sujets de la vie courante et de ce fait, sont relativement à l'aise pour parler de leur vie intime, sans compter que pour certain.es, ces temps d'échange sont aussi des occasions pour trouver une écoute, de l'attention et des réponses à leurs préoccupations ou difficultés, en dehors des professionnel.les de leur structure, trop proches ou pas forcément à l'aise ou formé.es sur ces questions.

Complémentarité avec l'accueil des personnes en situation de handicap au sein de notre CPEF-EVARS de Villeurbanne

Il est important de noter que ces actions, menées la plupart du temps au sein des établissements partenaires sont pensées en complémentarité des services que nous proposons au sein de notre centre de Villeurbanne : consultations gynécologiques, de contraception et de suivi de grossesse, entretiens d'écoute et d'information, suivi de conseil conjugal et familial.

Les personnes rencontrées grâce au programme « Handicap et alors » peuvent découvrir l'existence de ce lieu ressource et être orientées vers le centre. Le travail important de mise en accessibilité du centre (bâti, signalétique, formation des professionnelles) permet de renforcer ces possibilités (cf. chapitre 1, section 1.8). Par exemple, nous avons pu mener 43 entretiens de conseil conjugal et familial avec des personnes en situation de handicap dans notre centre en 2019 (cf. chapitre 1, section 1.4), une partie importante d'entre elles venant de structures partenaires du programme en 2019 (ainsi que de structures avec lesquelles nous travaillons de longue date). L'accueil en consultations médicales de personnes en situation de handicap se développe également.

Création de la pièce de théâtre « Les claques et les étoiles »



La question de la communication est essentielle dans ce travail. La nécessité de s'adapter aux modes de communication des personnes, rendus parfois complexes du fait d'un handicap, a amené le PF 69 à participer à la création d'une pièce de théâtre intitulée « Les claques et les étoiles ». Ecrite par le collectif de l'Atre, en partenariat avec l'AFFA (Association Francophone des Femmes Autistes), Filactions et le Planning Familial 69, cette pièce a pour vocation de rendre visibles les violences que subissent les femmes autistes et les personnes en situation de handicap plus largement. Elle met en évidence la spécificité des violences subies liée au mode de communication qui prennent différentes formes selon le handicap de la personne. Une 1ère représentation qui a réuni une soixantaine de personnes

a eu lieu en novembre 2019 dans le cadre du festival « Brisons le silence » porté par l'association Filactions. Le Planning Familial n'a pas pu participer à cette première représentation mais l'investissement a été important tout au long de l'année pour sa création.

12 AXE 2 : EN DIRECTION DES FAMILLES/AIDANT.E.S

PARENTS/AIDANT.ES

215

6 rencontres collectives

Permettre aux familles/aidant.e.s d'élaborer et d'assumer un positionnement qui puisse respecter l'autonomie de leur enfant ou de leur proche tout en prenant en compte les circonstances de dépendance liées au handicap.

Les objectifs sont les suivants :

- Proposer un espace de parole aux familles/aidant.e.s concernées par le handicap d'un proche, afin de réfléchir, ensemble, à la manière d'accompagner leur proche vers leur propre autonomie.
- Accueillir et questionner leurs interrogations et représentations concernant la vie affective et sexuelle de leur enfant ou de leur proche pour une prise de conscience et une mise à distance de ces représentations.
- Rompre l'isolement des familles par l'échange de vécus entre les familles, de témoignages et d'entraide.



Cet axe est pour le moment peu investi y compris dans l'ensemble du mouvement du Planning Familial car les parents sont difficilement mobilisables sur ces questions. Certains parents/aidant.es ne souhaitent pas qu'elles soient abordées niant les envies, besoins et désirs en matière de relation amoureuse et/ou sexuelle de leur enfant ou de leur proche. Pour d'autres, il peut être compliqué de les aborder. D'autres ne résident pas dans la région lyonnaise et sont, de ce fait, peu investi-e-s dans l'accompagnement de leur enfant ou de leur proche.

Un effort sera à prévoir en 2020 pour développer cet axe.

Soirée ciné-débat autour du film « Mon amoureux »

Cette soirée a été organisée par l'I.M.E Yves Farge et le Planning Familial 69 avec le soutien de la ville de Vaulx-en-Velin. Une centaine de personnes (des jeunes de l'IME, des parents, des frères et sœurs, des professionnel.les) étaient présent.e.s.

L'idée de cette soirée était d'offrir un espace d'échange entre les jeunes, les familles et les professionnel.les sur la question de la vie affective et sexuelle à partir du court-métrage « Mon amoureux » de Daniel Medge. Les jeunes se sont beaucoup impliqués dans le déroulement de la soirée. Ils/elles ont prononcé le discours d'ouverture, ont pris spontanément et assez librement la parole lors du débat. L'un d'entre eux a pu dire que malgré un choix de film osé, il s'est senti suffisamment à l'aise pour s'exprimer lors du débat. Les familles ont témoigné de leur satisfaction quant au fait d'avoir osé organiser cette soirée pour parler de la vie affective et sexuelle qui, pour beaucoup, reste un sujet tabou. Les prises de parole des jeunes ont fait prendre conscience aux familles de la nécessité d'aborder ce sujet. Des rencontres avec les parents pourraient être envisagées en dehors de la présence des jeunes pour leur permettre d'exprimer leurs craintes.

13 AXE 3 : EN DIRECTION DES PROFESSIONNEL-LE-S DES ESMS

PROFESSIONNEL.LES
SENSIBILISE.ES ET/OU
FORME.ES

46

3 temps de sensibilisation et 1
formation

Nous proposons soit un temps de sensibilisation (2 demi-journées), soit un soutien méthodologique ponctuel, soit une formation (3 jours).

Les objectifs sont les suivants :

- favoriser la prise en compte de la dimension relationnelle, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap accompagnées par les professionnel.les.
- susciter une dynamique d'équipe et une posture commune sur les questions d'éducation à la santé sexuelle
- identifier les représentations personnelles et collectives concernant la vie relationnelle, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap
- mutualiser et questionner les pratiques professionnelles et institutionnelles face à ces questions
- favoriser l'élaboration de positionnements professionnels visant à promouvoir l'autonomie des personnes en matière de sexualité
- sensibiliser les professionnels aux techniques d'écoute afin d'être au plus proche des problématiques soulevées par les usagèr-e-s.
-

FORMATION HANDICAP : VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE AVEC LES PROFESSIONNEL-LE-S DE L'IME YVES FARGE

LE 28, 29 NOVEMBRE 2019 ET 31 JANVIER 2020

Cette formation s'inscrit dans la continuité du partenariat engagé depuis 2017. Après une sensibilisation en 2018, 12 professionnel-le-s ont souhaité aller plus loin dans la réflexion sur la vie affective et sexuelle. Leur demande portait essentiellement sur l'appropriation de nouveaux outils d'animation et sur une meilleure connaissance du cadre légal encadrant la vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes en situation de handicap. Cette formation leur a permis d'apporter une continuité dans les thématiques abordées en groupe de parole dans les différents cycles de l'IME.

11 AXE 1 : EN DIRECTION DES INSTITUTIONS

PERSONNES DE DIRECTION

29

18 temps de rencontre

Ce volet vise à proposer aux directions et aux conseils d'administration des structures un appui technique et méthodologique pour prendre en compte, dans leurs structures, les questions de vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes accueillies en conformité à la loi de 2005.

Les objectifs sont les suivants :

- Sensibiliser à la question de l'éducation à la sexualité (circulaire de 2001) et à l'application de la loi de 2005 en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle.
- Accompagner la réflexion sur les implications de sa mise en œuvre au vu de la structure, de son histoire, du public accueilli, des profils des professionnel.les.
- Aider à la formalisation d'un plan d'action (charte, règlement intérieur)
- Aider à identifier les professionnel.les de leur équipe pouvant s'investir dans cette mise en œuvre en leur permettant de se former.

Participation du Planning Familial à la 1^{ère} réunion du CScE du Foyer Les passerelles de la Dombes

le 22 novembre 2019 à TRAMOYES (01)

Le Conseil Scientifique et Ethique des Passerelles de la Dombes est né du partenariat entre l'Association EPI et l'association ORSAC. Il a pour but de « suggérer toute action ou réflexion relevant du domaine éthique ou scientifique visant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes épileptiques accueillies en Etablissement d'Accueil Médicalisé ». C'est un lieu de réflexion et de partage d'expériences des participant-e-s qui permettra d'enrichir la prise en charge.

Les échanges ont permis de repenser certaines situations passées, anticiper les situations futures, et mettre en place des outils, dispositifs, interventions pour améliorer l'accompagnement proposé au sein du FAM.

LA RENCONTRE BILAN-PERSEPCTIVES DES PARTENAIRES le 19 décembre 2019

15 établissements étaient représentés en provenance de la Métropole lyonnaise, des Monts du Lyonnais et de l'Ain. Certains ont pu découvrir nos nouveaux locaux rendus accessibles à toute personne quel que soit le type de handicap. Cette rencontre a permis à nos partenaires de témoigner et d'échanger sur les difficultés qu'ils –elles rencontrent dans la prise en compte de la vie affective et sexuelle dans leurs pratiques professionnelles. Celles et ceux qui ont déjà travaillé avec le Planning Familial ont pu expliquer les changements apportés par le partenariat. La question de l'inclusion des personnes en amont dans la mise en place des actions a été interrogée avec beaucoup de curiosité et d'intérêt pour celles et ceux qui ne l'avaient pas encore envisagé, de même que la question de la participation financière des établissements ou organismes gestionnaires pour répondre aux demandes exponentielles des personnes et des équipes.

Participation à plusieurs actions partenariales :

- Journée des Solidarités de la Métropole, le 14/02/2019
- Atelier sur le consentement organisé par FRISSE au centre LGBTQI à LYON, dans le cadre de la journée du 8 mars 2019. Présentation de la brochure « Moi, mon corps et les autres », par Marie Rabatel de l'AFFA (Association Francophone des Femmes Autistes) et une salariée du Planning Familial 69
- Table-ronde intitulée « Fenêtres ouvertes » à l'UCLY (Université Catholique de Lyon) pour aborder la question de la vie affective et sexuelle dans le champ du handicap visuel. Présentation du programme national « Handicap et alors ? » et échange avec les partenaires et les participant.es.
- Rencontre avec les professionnelles des CPEF du Rhône pour présenter le programme national « Handicap et alors ? », la brochure sur le consentement et les outils d'animation utilisés lors des interventions dans les établissements.
- Journée des Solidarités à Vaulx-en-Velin le 3 décembre : tenue d'un stand ayant permis beaucoup d'échanges avec des partenaires potentiels.
- Rencontres avec différents partenaires : La Souris Verte, Etre par'Hand, l'UNAFAM, ADAPEI69, et....

CHAPITRE 4

ACTUALISATION, PARTAGE ET DIFFUSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

CHAPITRE 1 : ACTUALISATION, PARTAGE ET DIFFUSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

Intervenant dans le champ de la santé sexuelle depuis plus de 50 ans, le Planning Familial du Rhône a toujours été attaché à développer une dynamique de partage de savoirs et de pratiques avec les acteurs et actrices de terrain. Chaque année, il contribue, de différentes manières, à la formation d'acteurs et actrices de l'éducation, de la santé et du travail social.

Constituant un lieu d'observation, de sensibilisation et de co-formation autour d'une activité articulant l'écoute, l'information, le soin et l'orientation d'un public diversifié, le PF du Rhône est **un lieu de stages** pour les étudiant-e-s dans différentes filières de l'enseignement supérieur (faculté de médecine, faculté de sciences humaines, écoles du travail social et paramédical). Nous avons ainsi accueilli **14 stagiaires en 2019** [paragraphe 1].

Ayant développé une démarche pédagogique interactive pour partager les connaissances acquises et les expériences mises en œuvre sur son terrain d'intervention, le PF du Rhône est **acteur de la formation continue** des professionnel-le-s de la santé, de l'éducation et du travail social : l'association conçoit et met en œuvre des formations à la demande d'associations ou d'institutions (formations sur site ou en interinstitutionnel), actions de formation qui sont parfois co-construites en partenariat avec d'autres organismes de formation. Le PF est agréé en tant qu'organisme de formation. **En 2019, nous avons ainsi formé 53 personnes** [paragraphe 2].

Le PF du Rhône gère un **centre de documentation** qui dispose d'un fond de plus de 1500 ouvrages, de plusieurs revues et de revues de presse (locale et nationale) portant sur la santé sexuelle et reproductive et le féminisme. Fréquenté notamment par des collégien-ne-s, lycéen-ne-s, étudiant-e-s et des professionnel-le-s de l'éducation et de la santé, il constitue un lieu ressource accessible à toute personne en quête d'information sur les thématiques relevant de notre champ d'intervention. Le centre de documentation a accueilli **94 personnes** en 2019 [paragraphe 3].

En outre, **les professionnelles du PF du Rhône reçoivent régulièrement des professionnel-le-s en exercice ou de futur-e-s professionnel-le-s** en formation pour affiner leur connaissance des missions des CPEF, de l'histoire du PF ou des métiers de l'intervention sur les questions liées à la sexualité (**20 personnes** ont été reçues et accompagnées dans cette optique en 2019 au cours de 6 entretiens).

Par ailleurs, le PF publie également **ses propres outils d'information** [paragraphe 4].

Enfin, **l'équipe du Planning Familial bénéficie de diverses formations** afin de mettre à jour connaissances et savoir-faire [paragraphe 5].

1. L'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN 2019

FORMATION	DATES	ECOLE – LIEU DE FORMATION
Stage interne médecine générale	08 janvier au 16 avril (104.5 h)	Université Claude Bernard Lyon 1
Stage interne médecine générale	11 janvier au 26 avril (123.5h)	Université Claude Bernard Lyon 1
Sage-femme	26 janvier au 15 mars (24h)	Université Pierre et Marie Curie Paris VI
Médecin généraliste	13 février au 22 mai (22h)	En libéral
Sage-femme	6 avril (2h)	En libéral
Stage interne médecine générale	03 mai au 6 décembre (110h)	Université Claude Bernard Lyon 1
Sage-femme	04 mai et 25 mai (8h)	Faculté de Médecine Jacques Lisfranc St Etienne
Stage interne médecine générale	29 mai-12 juin -19 juin (16h50)	Université Claude Bernard Lyon 1
Médecin généraliste	04 juin -11 juin (18h)	En libéral
Master 2 Lettres/LARP	02 février à 31 mai (200 h)	Université Lumière LYON 2
Stage interne médecine générale	09-16-30 juillet (28.5h)	Université Claude Bernard Lyon 1
Sage-femme	03 et 10 septembre (18h)	En libéral
Stage externe médecine générale	08/10 (9.5h)	Université Claude Bernard Lyon 1
Stage interne médecine générale	12 Novembre (9.5h)	Université Claude Bernard Lyon 1

Nous recevons chaque année plus de 50 sollicitations pour effectuer des stages dans notre association et ne pouvons évidemment répondre positivement qu'à une minorité, ce qui demande un important travail de gestion administrative (tris des demandes, réponses...).

2 L'ACTIVITÉ DE FORMATION

2.1 L'ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE EN INTERNE

2.1.1 FORMATION « RÉDUCTION DES RISQUES SEXUELS EN MILIEUX FESTIFS »

- **Objectifs généraux :**
 - Permettre d'acquérir des connaissances sur les données sociologiques, épidémiologiques et biomédicales concernant la santé sexuelle,
 - Permettre d'appréhender la démarche de réduction des risques sexuels
 - Permettre d'apprendre à animer un stand de RDRS (outils d'animation, préparation du stand, interaction avec le public, etc.).
- **Contenu :**
 - Présentation des intervenantes, des objectifs, de la méthode d'animation
 - Présentation des participant-e-s et échange sur les expériences et représentations de la "réduction des risques"
 - Présentation d'une technique pour engager le dialogue en milieu festif: le "Quizz"
 - Actualisation des connaissances à partir du "Quizz" sur la santé sexuelle et reproductive, sur les risques sexuels liés à la sexualité, sur les outils de prévention des grossesses non désirées, du VIH/Sida et des IST, sur les missions du Planning Familial, des CPEF, des Cegidd
 - Présentation du montage et de la tenue d'un stand
 - Echange avec les participant-e-s sur le contenu de la formation.
- **Date :** 13 mars 2019
- **Nombre et profil des participant-e-s :** 6 personnes

2.1.2 FORMATION « ACCOMPAGNEMENT DES MINEURES EN DEMANDE D'IVG »

- **Objectif général :** Afin de constituer un réseau d'adultes référent-e-s volontaires pour accompagner des mineures en demande d'IVG ne souhaitant pas en informer leurs parents, formation pour connaître le rôle de l'accompagnant-e.
- **Contenu :**
 - Les grossesses chez les adolescentes : contexte sociologique et psychologique
 - Le cadre légal de l'IVG pour les mineures
 - Le déroulement des consultations pour les IVG médicamenteuses et pour les IVG chirurgicales sous anesthésie locale et sous anesthésie générale
 - Le rôle d'accompagnant-e d'une mineure, la communication avec la mineure et avec le personnel de santé
 - Discussion à partir des attentes de chacun-e et d'exemples de situations.
- **Date :** 21/05/2019
- **Participant-e-s :** 8 personnes.

22 LA FORMATION AUPRÈS DES PROFESSIONNEL-LE-S DE L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Cadre de ces Formations :

La Fédération Régionale du Planning Familial Auvergne-Rhône-Alpes est financée par l'ARS (Agence régionale de la Santé) pour organiser des formations interinstitutionnelles de niveau 2 en éducation à la sexualité (approfondissements thématiques complémentaires aux formations interinstitutionnelles de niveau 1) autour de 4 thématiques :

- « Education à la sexualité et handicap »
- « Education à la sexualité et adolescent-e-s en difficultés sociales, familiales et éducatives »
- « **Education à la sexualité et interculturelité** »
- « Education à la sexualité et contraception, IST, IVG ».

Ces formations « d'approfondissement » s'adressent à tout-e-s les professionnel-le-s ayant suivi la formation initiale (formation inter institutionnelle de niveau 1 ou équivalent) et ayant une mission éducative auprès d'adolescent-e-s, qui mènent en partenariat ou dans leur institution, des interventions collectives en éducation à la sexualité.

Deux nouveautés dans l'organisation des formations par la Fédération Régionale du Planning Familial Auvergne-Rhône-Alpes :

- le développement d'une formation de niveau 1 complémentaire à celle proposée par l'Éducation nationale.
- la délocalisation des formations niveau 2 sur l'ensemble du territoire Auvergne-Rhône-Alpes dans l'objectif de permettre une offre de formation à tou-te-s les professionnel-le-s de la région.

Ces deux nouveautés ont permis un travail en étroite collaboration des formatrices de chacune des associations départementales de la fédération, pour concevoir la formation de niveau 1 et pour co-animer les formations délocalisées.

➤ Formation « Éducation à la sexualité et interculturelité » - Grenoble

Objectifs	Améliorer les pratiques des professionnel-le-s en matière d'éducation à la sexualité en situation d'interculturelité.
Contenu de l'intervention	Contenu sur 4 journées: Echanges et analyses autour des difficultés rencontrées par les participant-e-s dans la pratique professionnelle et sur leurs représentations concernant les codes culturels et religieux sur la sexualité Eclairages des sciences sociales (sociologie, psychologie) sur : - Socialisation de la sexualité et contrôle social de la vie affective et sexuelle : des instances diverses et variables selon les époques et les cultures, un arbitrage toujours complexe de l'individu face à des prescriptions parfois paradoxales. - Se « décentrer » par rapport à ses propres normes et représentations : enjeux, savoir-faire et savoir-être. - Relations femmes – hommes et sexualité au sein des populations dites issues ou descendantes de l'immigration : identifier et dépasser les représentations de sens commun. Savoir-faire et savoir être en matière de relation éducative et d'animation de groupes en situation d'interculturelité : travailler et échanger sur nos pratiques pour mutualiser nos savoir-faire et savoir-être

Intervenantes :

Ouidade BOUZIDI, Chargée de Formation, PF69

Pascale PERRIN, Chargée de Formation, PF38

Dates : Les 27, 28 mai et 17, 18 juin 2019 à Grenoble.**Type et effectif du public****14 professionnel-le-s**

Secteur	Champ d'intervention	Profession	Nombre
Institutionnel	Education nationale	CPE	1
	Enseignement agricole	Infirmière scolaire	1
	Enseignement professionnel industriel	Infirmière scolaire	1
	Etablissement carcéral, Bron	Infirmière	1
	Etablissement socio-éducatif	Animatrice	1
	Collectivité	Educatrice	1
Associatif	AFIPH	Conseillère en économie sociale et familiale	1
	Planning Familial	Conseillère Conjugale et Familiale	6
NR			1
Total			14

Points forts

- Permettre aux participantes de prendre conscience de la nécessité de se décentrer de ses normes en tant qu'intervenante en éducation à la sexualité.
- Susciter la déconstruction des représentations liées aux personnes issues ou descendantes de l'immigration.
- Sensibilisation à l'application d'une grille de lecture sociale et politique dans sa pratique professionnelle.
- Les retours des participantes sont positifs

Points faibles

- Complexification de la co-animation (co-animation entre membres d'AD éloignées)

Perspectives

Formations en suspens suite au départ de la salariée

2.3 LA FORMATION DANS LE CADRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

2.3.1 INTERVENTION À L'ÉCOLE DE SAGES-FEMMES SUR L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE (IVG)

- **Cadre** : intervention dans le cadre de la formation initiale des sages-femmes de l'École de Sages-Femmes (HCL, Lyon).
- **Objectif** : permettre aux futur-e-s sages-femmes de comprendre et d'expliquer un parcours d'IVG, de prescrire et d'orienter correctement.
- **Contenu sur 4h**:
 - Contenu médical et légal sur l'IVG pour que les étudiant-e-s soient en capacité d'expliquer un parcours d'IVG et une IVG à une femme, de prescrire et d'orienter correctement.
 - Contenu sociologique sur l'accueil des femmes en demande d'IVG : discussion et partage de représentations, apport de données sociologiques et épidémiologiques sur :
 - L'évolution du recours à l'IVG.
 - Le profil des femmes en demande d'IVG.
 - Le contexte des situations rencontrées par les femmes en demande d'IVG.
 - Les liens entre méthodes contraceptives et recours à l'IVG.

Intervenante : Mélanie VILLEMAUD, sage-femme

- **Nombre des participant-e-s** : 25 élèves
- **Dates** : 14 octobre 2019.

3. LA GESTION DU CENTRE DE DOCUMENTATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DE LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Le Planning Familial du Rhône dispose d'un fonds documentaire comprenant plus de 1500 ouvrages, de nombreux dossiers de presse thématiques, des brochures et plaquettes d'information ainsi que plusieurs revues féministes.

En 2019, 94 personnes ont été reçues et accompagnées dans leur recherche par la documentaliste.

Depuis sa création, le Planning Familial du Rhône est aussi un centre de ressources et de documentation qui propose un fonds documentaire pluridisciplinaire, historique et militant sur les droits des femmes, la contraception, l'IVG, les sexualités, l'éducation à la sexualité, le féminisme, l'égalité femme/homme, les violences...

Il est accessible à tou.te.s, la documentaliste accompagne chacun.e, particulier.e et professionnel.le au plus près de ses besoins.

On peut consulter sur place des ouvrages, des revues, des rapports ou mémoires, des dossiers de presse, des affiches et brochures de prévention, des outils pédagogiques.

Le prêt est réservé aux adhérent.e.s du Planning Familial (20€/an, 8€/an étudiant.e, précaire).

Le centre de documentation a également un rôle très important de support pour l'équipe salariée et les adhérent-e-s du Planning Familial du Rhône : veille sur les outils d'animation et la documentation professionnelle, les données sociodémographiques et épidémiologiques, gestion des brochures de prévention à destination des personnes accueillies à Villeurbanne ou pour les actions collectives à l'extérieur du centre.

En 2019, la fréquentation bien que perturbée par l'installation dans des locaux provisoires le temps des travaux, puis la fermeture le temps du ré-aménagement rue Lakanal a retrouvé son niveau habituel avec près d'une centaine de personnes.

Dans les locaux rénovés le centre bénéficie d'un espace plus spacieux et plus fonctionnel, avec très bientôt un poste informatique dédié à la consultation du catalogue en ligne pour les visiteurs. Sur ce portail web mis en ligne courant 2020 déjà près de 1800 documents sont répertoriés, dont plus de 1000 ouvrages.

Ce catalogue est consultable à l'adresse :

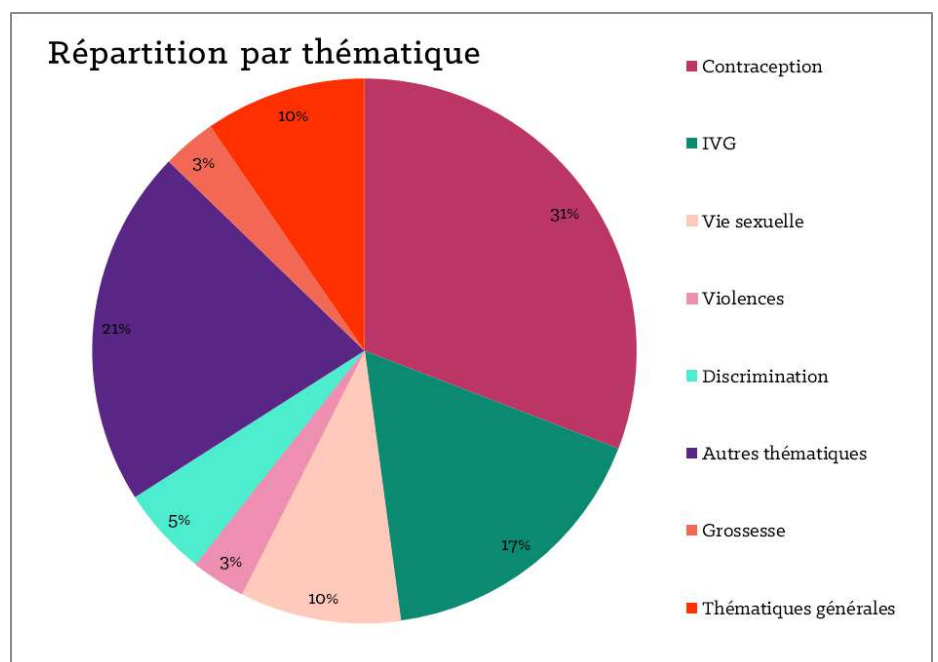
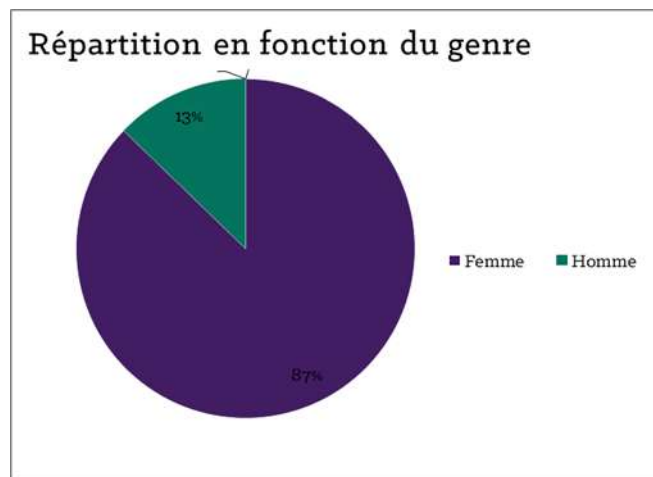
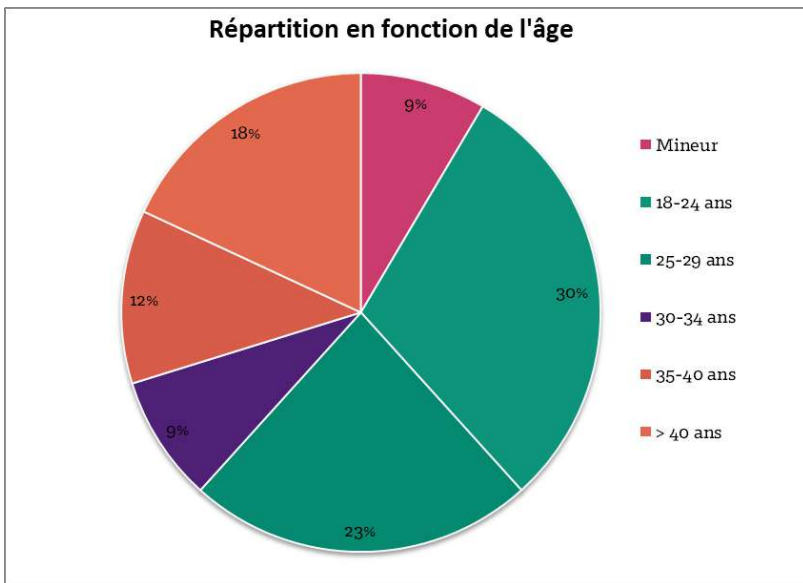
<https://69-planningfamilial.kentikaas.com>

Un accès privilégié avec plus de fonctions est proposé à tou.te.s adhérente..s du Planning 69 après inscription auprès de la documentaliste : mp.joannin@planningfamilial69.fr.

Ce nouvel outil doit nous permettre de faire mieux connaître toutes les ressources du centre de documentation afin d'en faire profiter au plus grand nombre.



Vous trouverez ci-après les données 2019 sur le profil des personnes accompagnées par la documentaliste et les thématiques abordées dans leurs recherches.



1. LES PUBLICATIONS ET LA COMMUNICATION DU PF DU RHÔNE

Le Planning Familial du Rhône utilise trois principaux supports pour diffuser des informations tant sur ses activités que sur son actualité militante et ses revendications : le bulletin d'information « **D'ébats féministes** », auquel contribuent régulièrement des membres de l'équipe salariée et des administratrices et dont la publication est coordonnée par la commission « Bulletin » ; des interventions dans la **presse locale** (envoi de communiqués de presse ou réponse à des sollicitations) ; le **blog** créé par le groupe « Superféministe », relié à une page Facebook.

1.1 LE BULLETIN D'INFORMATION « D'ÉBATS FÉMINISTES »

Voici ci-dessous les articles parus en 2019 dans le bulletin « D'ébats féministes ». On peut noter la diversité et la richesse des sujets abordés : le bulletin sert de relais à l'actualité féministe de l'échelon local à l'échelon international mais est aussi un lieu de débat, de réflexions et de transmission d'informations. Le Bulletin est envoyé à plus de 250 personnes.

D'Ebats Féministes n° 65 – Février 2019

2019 Année des meufs ! Au Planning Familial 69... Nous aurons des locaux tout neufs !!

Le nouveau site du Planning bientôt en ligne.

« Quand je veux, si je veux » un film féministe sur l'avortement.

« Femmes précaires, femmes en colère ». Un point sur la mobilisation des femmes dans le mouvement des « Gilets Jaunes ».

Et les gilets roses ?

Le Planning 69 débute l'année 2019 dans ses locaux temporaires !

Lutter contre l'homophobie et la transphobie à l'école.

« Règles élémentaires » ITW

Des serviettes hygiéniques lavables pour les femmes maliennes.

« Les invisibles »

La santé et les droits des personnes se prostituant sacrifiés sur l'autel de la morale.

A voir, à lire, à écouter

Une chorale féministeS à Villeurbanne

Disco-vente en soutien au Planning Familial !

Un stand pour la Saint Valentin.

10 ans et demi de radio féministe.

7ème Boum SuperFéministe.

Grève féministe le 8 mars !

Photos souvenirs ! 2018 déjà dans la rue ! 2019 les luttes continuent !

D'Ebats Féministes n° 66 - Mai 2019

Pas de démocratie sans égalité !

8 mars 2019 : grève des femmes pour l'égalité.

Les femmes sont-elles dans « la place » ?

Marche non mixte : punchy et créatives, fières et en colère !

Le PF69 répond à Charlie Hebdo.

Le Planning Familial n'a jamais renoncé à la laïcité.

Pour les migrant.e.s comme pour les autres : « Les femmes et les enfants d'abord » ?

Accueillir les femmes migrantes.

Solidarité avec les femmes algériennes.

Les Soudanaises en révolution pour la « paix », la « liberté » et « la justice ».

« L'insolente : dialogues avec Pinar Selek » de Guillaume Gamblin

« Quand je veux, si je veux » un documentaire sur l'IVG à la croisée de l'intime et du politique.

Quand le SYNGOF menace d'arrêter de pratiquer les IVG pour défendre ses intérêts catégoriels !!

Mme la Ministre de la Santé, libérez l'avortement.

Pour la suppression de la double clause de conscience !

USA : une nomination inquiétante...

La santé affective et sexuelle c'est pas qu'un truc d'hétéro !

Règles élémentaires : une boîte de collecte permanente au Planning.

Gloria Steinem : « Ma vie sur la route ».

Liberté de manifester : abrogation de la loi anti-manifestants.

« Ni les femmes, ni la terre » projection- débat.

Un colloque « Genre et santé » à Lyon.

Manifeste pour le droit à l'égalité des sexes et à la non-discrimination des sexualités en Europe.

VIFFIL : un dispositif pour mettre les femmes en sécurité 24h/24.

A noter sur nos agendas.

« Sexe sans consentement » un film pour débattre.

Le joli mois des féministes...

A. Varda « Si on n'en veut plus y'a qu'à tout changer ».

D'Ebats Féministes n°67 – Juillet 2019

Stoppons les féminicides !

Droit à l'avortement et mariage pour tous, l'Irlande du Nord fait un pas en avant ».

Menaces sur les financements du Planning Familial (suite) !

Assemblée Générale du Planning : une édition interactive.

Synthèse de l'activité 2018.

Marche des Fiertés : quand un cumulonimbus en cache un autre.

Déclaration de la Lesbian and Gay Pride suite à l'annulation de la Marche.

Travaux rue Lakanal : bientôt de retour au Tonkin !

Rentrée féministe et combative avec le Collectif Droits des Femmes 69.

« Ni les femmes ni la terre ! » Luites écoféministes en Amérique du Sud.

Les 343 à la Comédie Française. Hommage théâtral à l'histoire des luttes des femmes.

Le sens du rythme et du féminisme. Sasha nous présente « les femmes battantes ».

Rosa Luxemburg (1871-1919)

Santé commune.

Le Planning lance la plateforme digitale : « Capotes on est à sec ».

Et si on parlait du non-désir d'enfant...

Aux platines ou à vélo... Ça roule pour Superféministe !

« Paye (pas) ton gynéco » au festival antipat'

Genre, santé... et féminisme

La naissance d'ASTI Lyon

Nous voulons une éducation à la sexualité de qualité pour tou.te.s.

IVG : allongement des délais en France ?

Le nouveau site du Planning est en ligne depuis le 3 juin 2019.

Yupi, une 2ème version de Tomber la culotte.

« Tchika », faites du bruit les filles !

Une sélection de BD pour les vacances

« Balance ton quoi ! » Angèle

Et un supplément Été Jeux de 4 pages, à vos crayons !

D'Ebats Féministes n°68 - Novembre 2019

De qui se moque-t-on ?

Le Planning est de retour au Tonkin !

#ONESTLEPLANNING le 30ème congrès du Planning Familial.

Motion Financement des EVARS/EICCF

Motion d'actualité sur la laïcité

Motion défense des retraites

5 rassemblements et 1 manif avec le collectif Droits des Femmes de Lyon.

Stoppons les féminicides !

Rue des Anges.

Plus que jamais « Brisons le silence » !

Un livre de martyrs américains / Joyce Carol Dates.

Quelle place pour l'éducation à la sexualité à l'école.

Rentrée très mitigée pour le groupe « Handicap », l'élan est là mais les moyens ne suivent pas...

Casse-rôles : un journal féministe et libertaire !

La santé des étrangers : bouc émissaire d'une politique migratoire répressive !

Un lexique féministe : MLF

Les Branl'heureux.ses, de retour des rrrRRonronnades (chorale féministe)

« Dans nos chants »

23 novembre 2019 : Manifestation contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes.

12 LES ARTICLES PARUS DANS LA PRESSE

En 2019, le Planning familial du Rhône a pu se rendre visible par la parution de **20 articles dans la presse locale et a publié ou signé près de 30 communiqués** : reflets des mobilisations auxquelles nous avons contribué, des sujets d'actualité liés à la sexualité ou de notre activité quotidienne, ces apparitions nous permettent de rendre nos revendications publiques ou de mieux nous faire connaître.

- ✓ Quand le Planning, Familial veut renoncer à la laïcité. Charlie Hebdo 20 février 2019
- ✓ Lyon un collectif appelle à la grève du travail des femmes ce vendredi. Lyon Capitale, 4 mars 2019
- ✓ Le Planning Familial n'a jamais renoncé à la laïcité, Libération 7 mars 2019
- ✓ Lyon : en grève ce 8 mars pour l'égalité entre les hommes et les femmes, Le Progrès 11 mars 2019.

- ✓ Roman Polanski à l'Institut Lumière : la révolte du Planning Familial Publication d'une Lettre ouverte. Lyon Capitale, 25 avril 2019.
- ✓ Le Planning Familial s'inquiète de la baisse des subventions en Auvergne Rhône Alpes pour 2019. France tv info, 31 juillet 2019
- ✓ Finances : colère au Planning Familial, Le Progrès 1er août 2019
- ✓ Baisse de subvention pour les Plannings familiaux, Lyon Capitale, 2 août 2019.
- ✓ Le Planning Familial 69 revient à Villeurbanne après 9 mois de travaux, Lyon Capitale, 26 août 2019
- ✓ Violences conjugales : quand l'État réduit ses subventions aux plannings familiaux, France tv info, 4 septembre 2019
- ✓ Près de 300 personnes réunies à Lyon pour dire stop aux féminicides, ITW Marion Athiel, BFM Lyon, 10 septembre 2019
- ✓ Baisse de subventions de l'État, le Planning Familial inquiet, Le Progrès 23 octobre 2019
- ✓ Au 2 rue Lakanal, les locaux historiques agrandis, Le Progrès 23 octobre 2019.
- ✓ Monts du Lyonnais : leur « SOS » pour l'éducation à la sexualité, Le Progrès Saint Symphorien sur Coise, 1er novembre 2019

Communiqués de presse et tracts du Planning Familial 69

- Projection-débat « Les femmes en noir » avec le réalisateur Philippe d'Hennezel, 1er février 2019 à la Maison des Passages (Lyon).
- Un stand pour la Saint Valentin, 19h, le 14 février 2019, rue Mercière (Lyon)
- Communiqué commun, associations, syndicats et organisations politiques pour s'opposer au vote d'une loi visant à restreindre le droit à manifester. 28 février 2019. Annonce d'une conférence de presse à ce sujet le 7 mars.
- 8 mars, grève des femmes ! grève pour l'égalité. Rassemblement de 15h40 à 19h, Place de la Comédie (Lyon)
- Marche féministe non mixte, 19h.
- Réunion publique le 13 mars Bourse du Travail (Lyon) : « Non à la loi « anticasseurs » qui « casse » nos libertés ».
- Liberté de manifester : abrogation de la loi antimanifestants.
- Manifestation samedi 13 mars à 13h, Place Louis Pradel (Lyon)
- Projection débat Cinéma Opéra (Lyon) du documentaire « Quand je veux, si je veux ! » sur l'IVG aujourd'hui en France. Le 14 mars 2019.
- Loi dite « anticasseurs » = Loi anti manifestttion. Manifestants = tous et toutes potentiellement coupables. Inacceptable ! 15 mars 2019, Planning co signataire.
- Droit à l'avortement, solidarités avec les Argentines, solidarité avec les Etats-Uniennes !, rassemblement le 28 mai à 18h30 Place de la comédie (Lyon)
- Cycle « Fais pas genre ! » à la MLIS (Villeurbanne), Le Planning Familial 69 participe à un débat « Genre et santé » avec l'historienne Muriel Salle, le jeudi 13 juin à 19h.
- Festival Antipatriarcal : Co-organisé par 2MSG, Planning Familial 69, Les déraciné.e.s, la CGA, Chrysalide, Juives révolutionnaires. Diverses initiatives du 2 mai au 30 juin.

- Le 8 juin à 19h, projection du film « Paye pas ton gynéco » au Planning Familial.
- Projection débat autour du film « Maman ? Non merci ! » proposée par le revue Silence et animée par le Planning 69, le 12 juin à 20h au Ciné café Aquarium (Lyon).
- Stop aux féminicides, rassemblements Place Louis Pradel (Lyon) les lundis soirs du mois de septembre à l'appel du Collectif Droits des Femmes 69. Premier rassemblement le 9 septembre 2019.
- Manifestation contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes : le 23 novembre à 14h Place Bellecour (Lyon).Collectif Droits des Femmes 69.
- Communiqué : « Le patriarcat nous tue » le 25 novembre 2019, co signé par Superféministes, Le Planning Familial 69, le collectif collages de Lyon.

1.3 LE BLOG MILITANT DU PLANNING FAMILIAL – SUPERFÉMINISTE

Depuis 2011 et en lien avec la création du groupe militant « Superféministe », un blog est venu compléter les supports de communication du Planning Familial. Cet outil permet de toucher un public vaste et de relayer spécifiquement les actualités du groupe.



Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Développer un outil de communication pour faire connaître les actions du Planning Familial et les luttes féministes - Montrer la diversité de la « culture féministe » : films, vidéos, livres, artistes...
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - animation du blog et du compte Facebook par un groupe de militant-e-s - contributions régulières tout au long de l'année : 61 articles en 2019 - communication autour du blog : flyers, mails, médias, Facebook... - suivi des mails adressés à Super féministe
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> - stabilité de la fréquentation du blog : environ 40 000 « vues » directes en 2019 et développement continu de l'accès via le Facebook Super Féministe, qui a dépassé les 2000 abonné-e-s - visibilité importante pour le Planning Familial 69 : le blog permet de nouer de nouveaux contacts, de mettre en place des partenariats, et contribue aux mobilisations féministes. - référencement sur le net qui permet à des personnes sensibilisées à la question féministe de trouver un espace de militantisme

Points (toujours) à améliorer	<ul style="list-style-type: none"> - intégrer de nouvelles personnes au collectif qui anime le blog - arriver à mettre à jour l'agenda des événements féministes - faire plus d'articles de fond, développer les rubriques sur santé/sexualité, et sur la mémoire des luttes
Perspectives	Reprendre le chantier de rénovation du blog : réactualiser le visuel et les pages de présentation du blog.

11 UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LE PLANNING FAMILIAL

Le nouveau site du Planning Familial est en ligne depuis le 3 juin 2019, il est consultable à l'adresse habituelle : <https://www.planning-familial.org/>

Ce nouveau site a été entièrement repensé : nouvelles couleurs, nouvelle arborescence, nouvelle construction.

Sur cette nouvelle vitrine, le Planning se positionne très clairement comme une association féministe, militante et d'éducation populaire. « Comprendre », « Agir », « Lutter » sont les trois entrées principales du menu.

Ce site veut rendre accessibles des informations fiables, inclusives et sans jugement.



Parce que le Planning est avant tout un réseau d'associations locales, chacune des 70 associations a son propre espace dédié. Pour l'AD 69 c'est ici : <https://www.planning-familial.org/fr/le-planning-familial-du-rhone-69>

Dès l'annonce de la possibilité de création de cet espace dédié à notre association, un petit groupe (salariées et membres de notre CA) s'est organisé pour se former et s'investir dans la réalisation des pages nous concernant. Elles nous permettent d'informer : présentation de notre association départementale, de nos activités (permanences d'accueil à Lyon mais aussi dans l'ouest lyonnais), de faire connaître nos actualités publiques et militantes, nos ressources (publications, centre de documentation), et d'appeler à nous rejoindre puisque désormais adhésions et dons peuvent être faits en ligne.

Les liens entre le site national et les pages des AD sont permanents et instantanés, l'agenda national présente toutes les initiatives locales.

Ce nouveau site est beaucoup plus riche en images, supports vidéos... il est mieux adapté aux nouveaux supports : mobile, tablette. Le site a été conçu par l'agence de communication « ecedi » et illustré par l'atelier de design graphique sans stéréotypes « YOUPI ».

A nous de le rendre toujours plus vivant et actuel en ayant le souci de le nourrir par des mises à jour fréquentes et illustrées.

5. LES FORMATIONS SUIVIES PAR LES SALARIÉES ET LES BÉNÉVOLES

Formations, Colloques, Conférences	Nombre de salariées ou bénévoles
Formation statistiques – Programme RDPF – MFPP Paris	1
Formation clinique du couple – ISF - Lyon	1
Formation de formateurs – Scicabulle - Villeurbanne	9
12è Assises Françaises de Sexologie et de santé Sexuelle - Marseille	1
Journée LGBTQI – MFPP Paris	1
Stage autodéfense – Asso Impact – Villeurbanne	2
Journées ANCIC Troyes	2
Journées SEXOGYN - Aix En Provence	2
Informatisation de la documentation du centre - Villeurbanne	1
Pleiraa, 4ème journée	2
Différences et Changements : Analyse de pratique Professionnelle : 10 séances	9
Test mensuel de lecture Prescrire	1

The background is a solid teal color. There are two white curved lines: one on the left side, starting from the top and curving downwards, and one on the right side, starting from the bottom and curving upwards.

CHAPITRE 5

LE TRAVAIL EN PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS

CHAPITRE 5 : LE TRAVAIL EN PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS

Le Planning Familial du Rhône a développé un important réseau de partenariats tant associatifs qu'institutionnels. Ce réseau lui permet de mener des actions collectives, de partager des réflexions, d'échanger sur ses pratiques et de s'impliquer dans la vie locale. Ce chapitre revient sur cette dimension partenariale qui contribue grandement à la richesse des activités de notre association.

1. PARTICIPATION AU GROUPE D'OPTIMISATION DES RELATIONS CPEF-CIVG-EICCF

Participation au groupe d'optimisation des relations CPEF-CIVG-EICCF	
Objectifs	<p>Améliorer l'offre de soins et l'accompagnement des femmes en demande d'IVG dans le Rhône</p> <p>Favoriser les liens institutionnels autour de cette activité.</p>
Partenaires	<p>Professionnel-le-s travaillant en CPEF, en EICCF, en Centres d'IVG.</p> <p>Coordination et animation par 1 Médecin de CPEF Métropole et 1 CCF d'un CPEF hospitalier.</p>
Description de l'action	<p>Participation aux réunions, élaboration de propositions, suivi.</p> <p>Le groupe s'est réuni 4 fois en 2019, Le Planning Familial était représenté à 3 de ces réunions : le 18 janvier, le 14 juin et le 18 octobre 2019.</p> <p>Le déplacement des lieux de réunions au sein des structures concernées permet de repérer les lieux pour mieux orienter les personnes, de connaître l'activité, l'organisation du travail et les difficultés rencontrées.</p> <p>En 2019, le groupe s'est ainsi déplacé au CIVG d'HFME, au Médipôle, au CPEF de St Priest, et au CPEF de Givors.</p> <p>Le groupe est un espace pour prendre connaissance des évolutions des lois, échanger sur les pratiques, mettre en commun les difficultés rencontrées et les pistes pour y répondre. C'est aussi un moyen d'être informées des formations et journées proposées par des associations telles que Pleiraa, Revho, Ancic.</p> <p>Les dysfonctionnements, les difficultés de coordination entre CPEF et CIVG sont également évoquées au sein du groupe.</p> <p>L'offre d'IVG en période de congés d'été a fait l'objet comme chaque année d'un temps d'échange d'informations, suivi à la fin de l'été par un bilan.</p> <p>Ces groupes permettent également un partage et un retour des réunions avec l'ARS et les HCL, de mutualiser les questionnements, les difficultés et ainsi de mieux les faire remonter lors des réunions avec ces instances.</p>

D'autres thématiques ont pu être abordées :

- Données démographiques autour de l'IVG
- Protocoles des Centres d'IVG
- Echange autour des différences persistantes de fonctionnement entre les différents CIVG, et des difficultés rencontrées par les équipes de ces centres pour travailler de manière optimale
- Echanges sur la situation internationale de l'IVG, sur les actions des anti-IVG
- Confidentialité pour les mineures

Nous constatons toujours des problèmes d'accès à l'IVG, surtout pour les 12/14 semaines d'aménorrhée (SA), et les 7/8 SA souhaitant une IVG médicamenteuse. En fonction des délais d'attente, les femmes n'ont pas toujours le choix de la méthode et de l'anesthésie. Ces problèmes se vérifient tout au long de l'année sur le département et de manière préoccupante lors des vacances scolaires et des ponts.

Ces dysfonctionnements ont eu pour conséquence de fréquentes orientations des femmes vers des CIVG hors département, notamment pour les demandes d'IVG entre 12 et 14 semaines d'aménorrhée, et un non choix de méthode pour les 7/8 semaines (contraintes à accepter une IVG chirurgicale parfois non souhaitée).

Points forts	- Temps de mutualisation et de réflexion entre professionnel-le-s de terrain visant un meilleur accompagnement des femmes - Repérage des structures et lien avec les équipes des différents lieux qui accueillent ces réunions. - Veille documentaire concernant l'IVG.
--------------	---

Perspectives	Poursuite de notre implication. Nous restons notamment vigilantes sur l'organisation de l'offre d'IVG durant les vacances scolaires et les ponts, sur les fermetures de CIVG tel que le Médipôle. En effet, l'absence de coordination entre les centres et leurs fermetures simultanées ont pu mettre les équipes, mais surtout les femmes en demande d'IVG, en difficulté cette année encore.
--------------	---

2. LE GROUPE DE TRAVAIL « SEXUALITÉ ET HANDICAP » DES CPEF DE LA MÉTROPOLE

Groupe de travail « Sexualité et handicap » des C.P.E.F. de la Métropole

Origine du projet	<p><u>Né en 2009</u> sous le nom « Handicap et sexualité », ce groupe est à la convergence de plusieurs éléments tels que :</p> <ul style="list-style-type: none">- une formation de niveau II suivie par les professionnel-le-s des CPEF avec le Planning Familial de St Etienne,- des formations plus approfondies faites par certaines collègues (Handicap international et C. AGTHE en Suisse),- des expériences d'animations différentes,- le constat de demandes de plus en plus fréquentes dans tous les CPEF.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Recenser les besoins en formation, connaissance de nouveaux outils...• Constituer un réseau de professionnel-le-s pour un meilleur accompagnement, de meilleures orientations du public en situation de handicap,• Répondre aux besoins des professionnel-le-s des différents C.P.E.F.<ul style="list-style-type: none">- Echanger sur les pratiques professionnelles et faire un état des lieux des différentes modalités d'intervention,

	<ul style="list-style-type: none"> - Mutualiser les connaissances concernant les institutions et partenaires, les différents outils existants et utilisés. - Accueillir et soutenir la pratique de chacune, notamment pour celles qui arrivent sur un nouveau poste. <p>Organiser des formations pour les professionnels sur la thématique et la fonction de ressource pour les professionnel-le-s des services des maisons de la métropole (PMI, enfance, PA/PH, travailleurs sociaux...)</p>
Participants	<p>C.P.E.F. du Conseil Général du Rhône (de la Métropole à partir de 2015)</p> <p>C.P.E.F. associatifs, puis hospitaliers.</p>
Description de l'action	<p><u>En avril 2011</u>, le groupe de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - change de nom et devient : <u>Groupe « Sexualité et Handicap »</u>, - s'élargit aux CPEF associatifs et hospitaliers - reste pluridisciplinaire : Médecin, Sage-femme, Conseillère Conjugale et Familiale, Assistante sociale. <p><u>En 2015</u>, le groupe structure son travail</p> <p>-1/ au sein de la cellule de coordination (engagement des participants sur 4 à 5 réunions par an) avec <u>réactualisation des objectifs de ce groupe</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partage d'expériences à partir de situations cliniques en individuel ou en collectif (co-étayage entre les différent-e-s professionnel-le-s), - Mutualisation des compétences - Instance de réflexion - Invitation de spécialistes des structures rencontrées, apports extérieurs - Veille bibliographique, dvd, colloques, ... <p>2/ à la mise en place de journées ou demi-journées de formation à thème, avec un-e ou des intervenant-e-s, ouvertes à tou-te-s les professionnel-le-s associatifs, hospitaliers, de la Métropole concerné-e-s par le sujet.</p> <p><u>Constats</u></p> <p>1/ Depuis 2015, les demandes augmentent, tant au niveau collectif et qu'au niveau individuel :</p> <p><u>Les Structures</u> : IME, ESAT, SAVS, Foyers d'hébergement, d'accueil de jour, de vie, structures d'insertion sociale et professionnelle</p> <p><u>Les professionnel-le-s</u> : éducateurs, enseignant-e-s, personnels médico-sociaux, responsables de structure</p> <p>Les personnes elles-mêmes, pour un/des entretien/s individuel/s ou en couple</p> <p>2/ Le public rencontré est mixte, tous âges et tous types de déficiences : motrices, sensibles, psychiques et / ou intellectuelles.</p>
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> - La pluridisciplinarité du groupe permet le croisement de connaissances et pratiques professionnelles différentes, un enrichissement des savoirs de chacun/e. <p>Le groupe peut remplir un rôle de soutien, d'aide à la compréhension d'une situation de terrain (demande d'une structure, accompagnement d'une situation,...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et partage d'une grammaire commune. - Meilleure connaissance du réseau partenaire, de ses spécificités, pour un meilleur accompagnement ou une meilleure orientation du public. - Les réunions se déroulent en alternance dans les différents CPEF, ce qui contribue pour une part, à cette connaissance concrète des différents lieux d'accueil. <p><u>En 2018</u>, le groupe a construit un nouvel outil, à destination des professionnel-le-s, recensant les professionnel/le/s contact pour l'accueil spécifique des personnes en situation de handicap et les équipements des différents CPEF, pour une meilleure orientation du public en 2019 ; outil à diffuser au sein des CPEF.</p> <p><u>En 2019</u>, un médecin de la métropole a pu suivre la formation médicale, avec ses collègues médecins, sage femme et CCF du Planning Familial de Villeurbanne, dispensée par Béatrice Idiard-Chamois, sage-femme, qui a créé une unité de consultation gynécologique pour personnes en situation de</p>

handicap physique, à l'institut Mutualiste de Montsouris/Paris.

- la demi-journée de présentation et d'échanges autour des outils utilisés en interventions collectives, et la journée de formation sur le thème : « parentalité, handicap », ont été annulés par 2 fois, à cause des grèves de transport.
- à la demande de la direction PMI de la métropole, certains membres du groupe ont participé à une co-formation avec le collectif "être par'hands" avec le soutien d'APF France handicap.

Poursuivre

- le travail de fond, de réflexion et de co-construction au sein de la « cellule de coordination »,
- les rencontres ouvertes à thème, avec de nouveaux professionnel-le-s travaillant dans différentes structures d'hébergement, de soins, ...
- le travail engagé avec le collectif "être par'hands".

Projets 2020 :

- reprogrammer les formations annulées,
- accueil de la cellule de coordination dans les locaux du Planning Familial de Villeurbanne, après les travaux de transformation et mise en accessibilité des locaux pour le public en situation de Handicap,
- présentation du programme national « Handicap et alors », - articulation du travail au niveau local.

3. LE « CONSEIL POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DE LA VILLE DE LYON »

Participation au Conseil Egalité Femmes Hommes de la Ville de Lyon	
Origine de l'action	Commission extramunicipale composée des élu.e.s en charge de l'égalité femmes hommes et des associations œuvrant pour l'égalité femmes/hommes.
Objectifs	Rassembler les associations féminines et féministes de la région lyonnaise autour de projets et d'événements communs.
Partenaires	Mairie de Lyon, institutions, associations féminines et féministes de la région : DRDFE, CIDFF, CRLCAFF-RA, FCI, Femmes solidaires, Filactions, FIL, HF Rhône Alpes, Institut Egaligone, FRISSE (d'autres associations sont présentes de façon intermittente).
Description de l'action	<p>Environ 3 ou 4 réunions par an à la Mairie de Lyon. Les principales activités tournent autour d'actions communes pour le 8 mars et le 25 novembre.</p> <p>8 mars 2019 : "Dans la culture les femmes sont ? " était la thématique de cette nouvelle édition. Le Planning a participé à cette table-ronde où plusieurs femmes ont pu témoigner de leur travail et de leur intégration dans le monde culturel en tant que femme. L'association HF a pu par ailleurs donner des chiffres sur la représentation des femmes dans la culture et le nombre de femmes à la tête d'institutions culturelles.</p> <p>25 novembre 2019 : une soirée débat autour des violences sexuelles a été organisée à laquelle le Planning Familial a participé.</p>
Type et effectif du public	A chaque réunion du conseil : entre 20 et 30 personnes présentes.
Points forts	<p>Contacts avec les autres associations féministes de Lyon.</p> <p>Mise en avant de dates importantes pour les droits des femmes (8 mars, 25 novembre).</p> <p>Proposer des actions ou des orientations qui seraient portées par la Ville de Lyon</p> <p>Faire connaître l'association, ses revendications et son activité.</p>
Points à	Le manque de temps de préparation collectif en interne et la restitution des débats.

améliorer	Moins de monde que les autres années. Peu d'implication des associations dans les thèmes proposés autour du 25 novembre et du 8 mars
Perspectives	Continuer la participation au Conseil Egalité pour maintenir le lien avec les autres associations et proposer des actions communes si le conseil est maintenu par la nouvelle équipe municipale élue.

1. LE PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS DE VILLEURBANNE

Les Petits déjeuners Santé à Villeurbanne	
Objectifs	-Ouvrir un espace de parole et d'écoute sur l'axe « Santé/Social » pour les jeunes les plus en difficulté et plus généralement les nouveaux inscrit-e-s à la Mission Locale. -Faciliter l'accès aux structures de santé -Dynamiser le partenariat des acteurs santé sur Villeurbanne
Partenaires	-Le Service « Petite enfance » de Villeurbanne -Le Point Ecoute Jeunes -Mission Locale de Villeurbanne -l'ANPAA -La CPAM -Le PF du Rhône
Description de l'action	En 2019, nous avons participé à deux actions à la Mission Locale sous forme de « Petits déjeuners santé ». Ces actions ont occasionné plusieurs réunions de préparation ou bilan avec les partenaires.
Type et effectif du public	66 personnes de 18 à 26 ans.
Points forts	-Observation suivie de la situation et des difficultés des jeunes en matière de santé et d'accès aux soins. -Mise en place de l'accueil des enfants accompagnant leurs parents. -Espace d'étayage pour les jeunes en difficulté d'insertion. -Diversité des thématiques abordées : isolement, mal-être, discriminations, accès aux soins, violences, addictions, vie sexuelle et affective, relations amoureuses... -Permet de faire connaître le Planning familial et de mieux travailler en réseau.
Perspectives	Poursuite des actions.

Participation à la biennale des associations de Villeurbanne	
Objectifs	- Faire connaître le Planning Familial aux habitant-e-s de Villeurbanne et aux partenaires associatifs - Echanger sur les thématiques liées à la sexualité et à l'égalité entre femmes et hommes avec le public / informer.
Description de l'action	Tenue d'un stand (documentation sur les activités du planning et les thématiques liées à la sexualité/ documents d'actualité).
Type et effectif du public	80 personnes (tout public)
Points forts	Intérêt du public, échanges avec les partenaires locaux.
Perspectives	Participation au prochain forum

CHAPITRE 6

L'ACTION DANS LE CHAMP PUBLIC ET LA SENSIBILISATION DES PROFESSIONNEL-LE-S OU DU « GRAND PUBLIC »

CHAPITRE 6 : L'ACTION DANS LE CHAMP PUBLIC ET LA SENSIBILISATION DES PROFESSIONNEL-LE-S OU DU « GRAND PUBLIC »

1. DÉFENDRE L'ACCÈS À L'IVG DANS LE RHÔNE ET SOUTENIR LE DROIT À L'IVG EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Le Planning Familial a mené une pluralité d'actions sur cette thématique en 2019.

11 SOUTIEN ET MOBILISATION POUR DÉFENDRE LE DROIT À L'AVORTEMENT

- L'organisation d'un rassemblement pour le droit à l'avortement le 28 mai

Comme dans plusieurs villes en France ce jour-là, le Planning Familial 69 a appelé à un rassemblement :

- Pour soutenir les Argentines dans leur lutte pour la légalisation de l'avortement
- Pour dénoncer les graves atteintes au droit à l'IVG aux Etats-Unis (près de 300 règles restrictives dans plusieurs états, de l'interdiction totale à l'attribution d'une « personnalité juridique » à l'embryon)
- Pour revendiquer partout des législations qui garantissent le droit à l'IVG et des conditions d'accès sûres : services de proximité, accueil sans jugement, respect du choix de la méthode, remboursement des soins...



- Un communiqué au nom du collectif Droits des femmes pour la journée internationale sur le droit à l'IVG :

En 2019, le Collectif de défense de l'IVG 69, qui regroupe des associations féministes et LGBT, des syndicats et organisations politiques, a choisi de se renommer « Collectif Droits des Femmes » pour mieux rendre compte de la diversité

de ses actions politiques (8 mars, lutte contre les violences...). Il a produit le 28 septembre un communiqué qui mettait en avant les reculs du droit à l'avortement dans plusieurs pays (Etat-Unis, Allemagne...), appelait à signer la pétition en faveur de Hajar Raissouni, journaliste marocaine incarcérée pour « avortement illégal », et demandait la légalisation de l'IVG partout dans le monde et un allongement des délais en Europe.

12 UNE SÉRIE DE PROJECTIONS-DÉBATS POUR SENSIBILISER AU DROIT À L'AVORTEMENT

Une série de projections-débats pour sensibiliser au droit à l'avortement, et plus globalement au droit de choisir d'avoir ou non des enfants, des formes de famille ou des modalités de relations amoureuses que nous voulons.

2 Projections autour du film « Quand je veux si je veux » (au cinéma Opéra le 24 mars et au Zola le 25 avril)

Ce documentaire sur l'IVG, à la croisée de l'intime et du politique, fait alterner archives sonores, photos de manifestations du passé, et témoignages de femmes ayant vécu une IVG de nos jours. Il montre la diversité, la singularité de chaque expérience. Il permet également d'aborder les enjeux politiques de l'avortement aujourd'hui : les menaces, les améliorations à apporter, ce qui reste à conquérir... Les discussions après projection ont permis de parler de l'expérience du Planning dans l'accompagnement des personnes en demande d'IVG, de ses combats politiques, mais aussi de thèmes plus larges comme l'éducation à la sexualité en France, la formation des médecins et sage-femmes...

La projection du documentaire *Maman ? Non merci !* au ciné-café L'Aquarium

A l'invitation de la revue Silence, le Planning 69 a animé un débat après la projection de ce film sur le non-désir d'enfant. Ce documentaire est fait de témoignages de femmes (et quelques hommes) d'âges et de situations variés, qui ont choisi de ne pas avoir d'enfant. On découvre leurs parcours et leurs motivations, ainsi que les injonctions auxquelles ils/elles ont été confronté-e-s.

Le débat nous a permis de réaffirmer notre position en faveur du choix : le Planning défend le droit à la non-maternité, se bat pour le droit à l'avortement, tout comme il défend le droit à la PMA pour toutes. Nous avons pu parler de la stérilisation volontaire (et des difficultés à obtenir en France une contraception définitive), des injonctions sociales à la maternité, de l'impact des enfants sur le travail des femmes (domestique comme salarié)...

La projection du film d'Agnès Varda « L'une chante, l'autre pas » à la médiathèque du Bachut

Ce film suit les parcours de deux femmes dans les années 60/70 : leurs choix de vie, de couple, leurs grossesses désirées ou non, leurs questionnements, leurs combats. L'un d'elle milite au Planning Familial. Cette œuvre très moderne est en prise avec les enjeux féministes actuels, comme le débat très riche l'a montré.

13 DES RENCONTRES AVEC LES HCL (HOSPICES CIVILS LYONNAIS)

Chaque année, le Planning Familial demande à rencontrer les HCL pour faciliter le travail d'orientation des personnes en parcours d'IVG.

Les situations mises en avant cette année étaient :

- Des situations de blocage constatées pour les mineures désirant garder le secret (en cas de non présentation de carte vitale...), avec des menaces de rupture du secret
- Des pratiques différentes selon les CIVG, des informations contradictoires selon les interlocuteurs/trices au sein d'un même établissement
- La suppression du secrétariat dédié à la Croix-Rousse
- La difficulté de recourir à la prise en charge pour soins urgents pour des personnes non assurées sociales mais ne pouvant prétendre à l'Aide Médicale d'Etat (visa tourisme)

Une réunion le 4/09 et une autre le 29/11 spécifiquement sur la question des mineures (avec une juriste de l'hôpital) ont permis de travailler à résoudre ces difficultés.

Le réseau d'accompagnement des mineures en demande d'IVG

Selon la loi sur l'IVG de 2001, les mineures qui souhaitent interrompre leur grossesse sans en parler à leurs parents peuvent faire cette démarche en toute confidentialité, à la condition d'être accompagnées par une personne majeure de leur choix. Certaines d'entre elles ne disposent pas d'accompagnant-e et font parfois appel au Planning Familial. Afin de ne pas trop désorganiser le travail de l'équipe professionnelle, le Planning Familial a mis en place depuis 2012 un réseau de personnes volontaires pour être majeur-e accompagnant.

Pour constituer ce réseau, nous proposons une formation aux personnes adhérentes ou proches du Planning Familial : il s'agit de connaître le contexte sociologique, légal et la pratique médicale de l'IVG des mineures, ainsi que le cadre légal et le rôle concret de l'accompagnant-e. Un échange à partir de situations aborde la différence entre les places de professionnel-le-s et d'accompagnant-e-s. La formation étudie également les difficultés auxquelles peuvent être confrontées les accompagnant-e-s.

Aujourd'hui une quarantaine de personnes sont inscrites dans ce dispositif : leurs coordonnées et disponibilités figurent sur une liste confiée aux salariées du Planning Familial, qui peuvent y recourir si elles sont sollicitées par une mineure. Le lien équipe-salariée/accompagnant-e a fait l'objet d'une formalisation : tableau de suivi des situations, contact téléphonique après l'accompagnement.

Le recours à ce réseau reste exceptionnel : 13 situations en 2019.

Age des personnes accompagnées	Nombre de personnes
15 ans	4
16 ans	2
17 ans	3
NR	4

La constitution d'une liste mail contribue à une bonne réactivité, même dans l'urgence. Le contact après l'accompagnement permet de relever les questionnements ou difficultés des accompagnant-e-s, qui seront abordées lors des formations suivantes où l'on encourage le partage d'expériences.

En 2019, le réseau a également été sollicité pour accompagner 2 personnes majeures pour lesquelles l'IVG se faisait sous anesthésie générale et qui n'avaient pas de personne proche pouvant venir les chercher à la sortie de l'hôpital.

2. LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le Collectif Droits des Femmes et les actions du Planning Familial autour de la lutte contre les violences faites aux femmes

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Visibilité et travail de sensibilisation sur les violences faites aux femmes.- Mobilisation pour dénoncer les violences faites aux femmes.
Partenaires	Collectif Droits des Femmes
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">- 5 rassemblements contre les féminicides : <p>Le collectif Droits des Femmes de Lyon a été particulièrement actif à l'automne 2019 sur la question des violences faites aux femmes. Il a choisi de dénoncer les féminicides lors de rassemblements bimensuels place de la Comédie. Ces rendez-vous réguliers visaient à sensibiliser sur les meurtres de femmes commis dans le cadre d'une relation de couple. A l'occasion du « Grenelle » contre les</p>

violences, il était important de dénoncer les réponses inadaptées et insuffisantes du gouvernement, qu'il s'agisse d'accompagnement, d'hébergement, de prévention, de protection, de justice...

Plusieurs initiatives lors de ces 5 rassemblements :

- Occupation de l'espace par diverses banderoles, pancartes, et un rouleau de papier sur lequel étaient notés les prénoms de femmes tuées en 2019

- Prises de parole pour expliquer ce que sont les féminicides et comment ils s'inscrivent dans un continuum de violences par différentes structures : Filactions sur le traitement médiatique des violences, une association locale de lutte contre l'inceste, les Colleuses lyonnaises... Traduction en Langue Française des Signes.

- Diffusion d'un texte explicatif sur les féminicides

- Recueil de contacts pour aider aux diffusions de tracts.

- Collecte en solidarité avec les Colleuses

- Percussions des Femmes Battantes et chants de la chorale féministe.

- **Grande manifestation le 23 novembre** : organisée par le Collectif Droits des femmes ; 8 000 personnes ont manifesté pour dire stop aux violences faites aux femmes.

- **Action devant le Palais de Justice le 25 novembre** : action choc à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Elle a été organisée sur les marches de la Cour d'appel de Lyon, dans le 5e arrondissement. Des chaussures rouges ont été installées pour dénoncer les féminicides. Au total, 138 paires de chaussures rouges pour les 138 femmes tuées par leurs conjoints depuis le début de l'année 2019. Les chaussures rouges sont devenues un symbole de l'engagement contre les violences faites aux femmes. Les militantes se sont inspirées d'une installation qui a déjà eu lieu en Italie, menée par l'artiste mexicaine Elina Chauvet

- **Projection du documentaire « Sexe sans consentement »** à l'école de travail social ARFRIPS, dans le cadre d'une semaine d'information sur les violences sexistes et sexuelles, organisée par des élèves de l'ARFRIPS, nous avons animé une projection débat et tenu un stand. Nous avons pu rencontrer une cinquantaine de personnes, futur-e-s professionnel-le-s de l'éducation spécialisée et enseignant-e-s de l'école. Le film interroge les représentations qui conduisent à minimiser ces violences : culture du viol, conception différenciée du désir des femmes et des hommes, éducation genrée qui engage les filles à être agréables et polies et inhibe l'expression de leur propre volonté, alors que les garçons sont socialisés à prendre l'initiative voire à imposer leurs désirs, invisibilisation de la violence ordinaire dans les relations amoureuses ou amicales... Le débat a porté sur les interrogations des étudiant-e-s, confronté-e-s de manière fréquente, dès leurs stages, à des victimes de violences comme à des auteur-e-s. La rencontre a permis de questionner la quasi absence de ces thématiques dans leur formation (rien sur le genre, un seul cours sur les violences intrafamiliales...).

- **Grenelle contre les violences faites aux femmes et Commission départementale lutte violences** : l'année 2019 a été marquée par la mise en place d'un Grenelle contre les violences faites aux femmes. Si ce Grenelle a permis des rencontres entre partenaires divers, il n'a ni permis une prise de position ferme du gouvernement ni l'augmentation des moyens pour les associations de terrain qui prennent en charge tous les jours les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles.

Une commission départementale a été remise en place par la préfecture du Rhône à laquelle le PF participe, elle permet des échanges entre partenaires sur les divers dispositifs existants.

Type et effectif du public

Grosses mobilisations le 23 novembre 2019 et lors des rassemblements, public jeune et 1/3 hommes et 2/3 de femmes

Points forts

- Partenariat

	- Visibilité
Points à améliorer	- Animation, répartition des tâches d'organisation - Communication et inclusivité
Perspectives	- Poursuivre des actions de fond pédagogiques et de dénonciation notamment autour des féminicides.

3. LUTTER CONTRE LES LGBTPHOBIES

Participation à la marche des fiertés	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le développement de l'action du PF69 dans le champ de la santé sexuelle et des droits des personnes LGBTI+ - Visibiliser cette action, de sorte à pouvoir être repéré comme lieu ressource par et pour les personnes LGBTI+ - Participer à la diffusion d'informations pour une amélioration de la santé sexuelle en particulier des femmes lesbiennes, bies et plus largement des « FSF » (femmes qui font du sexe avec des femmes)...
Partenaires	La LGP (Lesbian & Gay Pride de Lyon), les autres associations LGBT ou de lutte contre les LGBTphobies
Description des activité(s) menée(s)	<p>En 2019, le PF69 a poursuivi son investissement au sein de la LGP, Lesbian and Gay Pride, association regroupant des organisations et des personnes pour l'organisation de la quinzaine et de la marche des fiertés à Lyon, et qui mène toute l'année une action de soutien aux minorités sexuelles et de genre et de défense de leurs droits. Cet investissement s'est traduit par la participation aux conseils d'administrations et aux deux assemblées générales de la LGP en 2019 en tant que personne morale. Nous avons ainsi pu faire entendre notre voix sur l'organisation de la quinzaine et de la marche des fiertés ainsi que sur les mots d'ordre retenus. Un cortège superféministe/PF69 a été constitué pour participer à la marche des fiertés le samedi 15 juin, cortège qui n'a pu maintenir ses slogans et ses visuels spécifiques que pour un temps écourté en raison de l'annulation de la marche.</p> <p>Le PF69 a par ailleurs participé à la table-ronde organisée après la marche pour faire le bilan de cette dernière, puis à l'assemblée générale extraordinaire de novembre, au cours de laquelle la LGP a vu son CA entièrement renouvelé. Le PF69 a fait le choix de ne pas poursuivre son investissement au CA du nouveau collectif émanant de la LGP, le CFL (Collectif des Fiertés en Lutte), mais garde un lien avec cette structure pour des partenariats ponctuels à venir.</p>
Points forts	Action bien investie et installée au sein du Planning Familial 69.
Points faibles	Annulation de la marche en raison de désaccords politiques entre groupes
Perspectives	Partenariats ponctuels en fonction des orientations du nouveau Collectif des Fiertés en Luttés

Un groupe sur les violences dans les couples LGBTI+

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Visibiliser la question des violences entre femmes notamment, au sein de la communauté LGBTI+ comme au sein des associations féministes - Echanger des ressources (théoriques, méthodologiques, expériences d'accompagnement ou de prévention...) sur cette question - Produire un argumentaire pour mettre en avant la spécificité de ces violences (impact des stéréotypes, risque de symétrisation, vécu minoritaire, violences spécifiques telles que la menace d'outing, ou la menace de ne plus revoir ses enfants pour la femme dont la filiation n'est pas reconnue ...)
Partenaires	Groupe inter-associatif sur la question des violences dans les couples LGBTI+ : Filactions, Impact, Somanarca, VIFFIL
Description des activité(s) menée(s)	<ul style="list-style-type: none"> - 1 réunion en septembre 2019 - création d'un document collaboratif pour le partage de ressources
Points forts	Nouveau collectif pour visibiliser et analyser une thématique peu abordée.
Perspectives	Poursuite du travail partenarial autour d'un argumentaire commun

En 2019, le Planning Familial a par ailleurs comme chaque année décoré ses locaux à l'occasion du 17 mai, journée de lutte contre les LGBTphobies : rainbow flags, affiches, sélection de brochures, communication sur le blog.

Il a également co-organisé, avec Solidaires-Etudiant-e-s, un **rassemblement festif en faveur de « la PMA pour toutes »** le 6 octobre. Le texte d'appel dénonçait les limites de la loi votée : instauration d'un régime de filiation spécifique pour les lesbiennes, refus de prise en compte des personnes trans et intersexes.




1. SE MOBILISER AUTOUR DU 8 MARS – JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LES DROITS DES FEMMES

La mobilisation autour du 8 mars	
Objectifs	A l'occasion de la journée internationale pour les droits des femmes, relayer l'appel à la grève des femmes lancé dans une cinquantaine de pays dans le monde, créer une mobilisation locale, mettre en avant nos revendications.
Partenaires	Collectif de défense de l'IVG 69
Description de l'action	<p>Grève des Femmes, stand associatif et rassemblement</p> <p>Pour refuser le travail gratuit et exiger l'égalité professionnelle, le collectif a soutenu l'appel à la grève dans toute la France et sur tous les lieux de travail. Un rassemblement a été organisé à 15h40, qui est l'heure à laquelle les femmes arrêtent d'être payées chaque jour, sur la base d'une journée standard (9h 12h30/13h30-17h).</p> <ul style="list-style-type: none"> - exposition participative, buvette, stands associatifs - animations : avec la première prestation de la nouvelle chorale féministe lyonnaise, les percus des Femmes Battantes, et de la danse avec le groupe afro-féministe « Girlbosses ». <p>Le rassemblement a été suivi par une manifestation en non-mixité organisé par un autre collectif.</p>
Points forts	<p>Pour le rassemblement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dynamique du collectif, occupation de la place, moment convivial et participatif, nombreux échanges sur le stand du Planning Familial - beaucoup de jeunes venu-e-s avec leurs propres pancartes - prises de parole traduites en LSF (Langue des signes).
Perspectives	Renouveler l'organisation d'un 8 mars revendicatif.



5. INTERROGER LES LIENS ENTRE GENRE ET SANTÉ

Soirée débat la santé a-t-elle un genre ?	
Origine de l'action	Invitation par la MLIS (Maison du Livre de l'Image et du Son) dans le cadre du cycle « Fais pas genre »
Objectifs	 <ul style="list-style-type: none"> - Montrer la pertinence de la grille de lecture du genre pour parler de santé - Partager l'expérience du Planning Familial 69 : outils d'analyse, méthodologies d'intervention, outils d'animation...
Partenaires	Médiathèque, Ville de Villeurbanne
Description de l'action	<p>Débat sur le thème « Genre et Santé »</p> <p>Avec une intervention de Muriel Salle, historienne, sur les différences en matière de santé observées selon le sexe et selon le genre, sur les imaginaires genrés du corps et de la</p>

	<p>maladie, sur la construction des savoirs (biais sexistes de la science, rôle des mouvements féministes sur les questions de santé) et une présentation du Planning Familial :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travail sur la réappropriation des savoirs en s'appuyant notamment sur les méthodologies de l'éducation populaire - Présentation d'outils utilisés ou créés par le Planning : clitoris en 3D, brochure « Mon corps, moi et les autres » réalisée par le Planning Familial avec l'association francophone des femmes autistes, « cocotte du consentement »...
Type et effectif du public	Une quinzaine de personnes, notamment des professionnel-le-s (éducation, social...).
Points forts	<p>Développement d'arguments pour prendre en compte le genre dans les questions de santé</p> <p>Mise en avant des outils, des supports, des méthodologies développées par les associations féministes</p> <p>Partenariat avec la ville de Villeurbanne</p>
Points à améliorer	Public restreint. S'interroger sur le format conférence, qui n'est peut-être pas adapté pour le public de la médiathèque
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - diffuser ces savoirs et ces méthodologies auprès des professionnel-le-s de la santé et de la recherche, sensibiliser les étudiant-e-s aux questions de genre. - faire connaître les outils et modes d'intervention du Planning Familial

Un colloque « Genre et Santé » à Lyon

Les 4, 5, 6 avril 2019 s'est déroulé à Lyon un colloque international sur les rapports entre genre et santé. Plusieurs thématiques étaient abordées : comment le genre participe à la construction des catégories médicales, à la perception des corps sexués et des maladies, quelles inégalités de prise en charge peuvent être observées selon le genre, mais aussi en lien avec d'autres rapports de domination (race, handicap...), comment le mouvement féministe s'est emparé des questions de santé...

Le Planning 69 a été invité à animer la table-ronde « La santé sexuelle pour tout le monde ? ». Les intervenantes du STRASS (Syndicat du travail sexuel), de FRISSE, des associations « Sexualité Handicaps pluriel » et « labo de vie » ont pu présenter leur travail. Au cœur du débat : santé communautaire, place des usager-e-s, accessibilité, exclusion et stigmatisation, santé et politique...

Environ 80 personnes étaient présentes : étudiant-e-s, militant-e-s, membres d'associations de santé.

6. DÉCOUVRIR LES LUTTES ÉCOFÉMINISTES



Projection du documentaire « Ni les femmes ni la terre »	
Origine de l'action	<p>Le Planning Familial avait la volonté de réfléchir aux liens entre féminisme et luttes environnementales. La sortie d'un documentaire sur les luttes écoféministes en Argentine et en Bolivie donnait l'occasion de mieux connaître ce combat, et d'ouvrir un espace d'échange sur ces enjeux croisés.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le contexte dans lequel s'inscrivent ces luttes (extractivisme, perte de souveraineté alimentaire par destruction des terres, pollution de l'eau...) et le lien qui est fait entre violences économiques/ environnementales et violences sexistes - Découvrir les raisons structurelles qui mettent les femmes en première ligne de ces combats - Connaître les objectifs, les analyses et les modes d'actions de ces militantes

Partenaires	La maison des Passages
Description de l'action	Projection-débat avec les réalisatrices
Type et effectif du public	Une quarantaine de personnes
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> - Ce film permet de décentrer notre regard, et nous interroge en retour sur nos propres pratiques militantes : comment (plus) intégrer l'écologie à notre féminisme, comment prendre en compte dans nos luttes la critique des multinationales et de leur action dans les pays du sud, comment s'intéresser aux multiples facettes de l'écoféminisme et défaire l'accusation d'essentialisme souvent faite à l'encontre de ce courant, comment repenser notre rapport à la nature en féministes... - Lien avec la Maison des Passages, qui permet de toucher un nouveau public
Points à améliorer	Donner plus de visibilité à ces thématiques.
Perspectives	<p>Poursuivre la réflexion interne, la connaissance des différents courants de l'écoféminisme.</p> <p>Se mobiliser sur ces questions, mais aussi repérer les courants réactionnaires qui se réclament de l'écologie.</p>

7. PARTICIPATION AU FESTIVAL ANTI PATRIARCAL

En 2019, le PF 69 a participé à la 2^e édition du festival Antipatriarcal lancé par la CGA (désormais UCL⁶) en partenariat avec plusieurs organisations féministes de l'agglomération lyonnaise.


Ce festival de rencontres et de projections a permis des échanges avec un public nombreux autour d'une même communication portée par plusieurs groupes militants. Le PF69 a ainsi assisté à la plupart des rencontres de ce festival et a également porté un événement spécifique.

Le PF69 et les militantes de Superféministe ont en effet **projeté « Paye (pas) ton gynéco »**, un moyen-métrage de Nina Faure (2018) dans les locaux du Planning. Cette projection du 8 juin à laquelle ont assisté une vingtaine de personnes a été suivie d'une présentation des droits des patient-e-s dans l'état actuel de la législation française. Ensuite, le débat a porté sur les difficultés d'accès à des soins gynécologiques de qualité à l'heure actuelle en France et sur les moyens d'actions possibles pour **libérer la parole sur les violences gynécologiques et obstétricales, faire disparaître le discours de culpabilité sur les avortements, s'assurer du consentement des soigné-e-s dans les actes médicaux** et publiciser plus largement les pratiques les moins invasives en matière de santé sexuelle.



⁶ Union Communiste Libertaire

8. SE MOBILISER EN FÉMINISTE CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

La mobilisation contre la réforme des retraites	
Origine de l'action	Alerté par les analyses féministes sur la réforme des retraites prévue par le gouvernement, le Planning 69 a proposé en novembre au collectif Droits des Femmes d'appeler à un cortège féministe dans la manifestation du 5 décembre. De cette première dynamique a émané la volonté d'agir ensemble au sein d'une AG féministe .
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Agir pour la mobilisation en faveur du retrait du projet de réforme - Sensibiliser les syndicats et la population aux impacts genrés de la réforme
Partenaires	<p>Collectif Droits des Femmes</p> <p>Militant-e-s de l'AG féministe</p> <p>Syndicats, piquets de grève, autres AG</p>
Description de l'action	<div style="display: flex;"> <div style="flex: 1;">  </div> <div style="flex: 2;"> <ul style="list-style-type: none"> - Agir pour la mobilisation <ul style="list-style-type: none"> o Présence dans toutes les manifestations interpros o Recherche de slogans et de chants, réalisation d'un livret de slogans et d'une banderole affichant « Retraite minimaliste ! Riposte féministe ! », animation du cortège souvent par des Super Féministes o Atelier pancartes au Planning Familial, visibilité dans le cortège o Infos sur les réseaux sociaux, les listes féministes, les sites militants... - Communiquer sur la réforme, diffuser les analyses féministes <ul style="list-style-type: none"> o Réalisation d'un tract, plusieurs tractages, en manif comme lors d'actions spécifiques o Réalisation d'un quizz pour faire de la pédagogie sur la réforme (avec des fiches mémo pour s'approprier l'analyse et faciliter l'animation), participation à plusieurs stands d'infos o Repérage et partage d'articles, échange d'informations o Prise de parole lors d'autres AG ou événements pour faire connaître l'AG féministe - Réponse aux sollicitations de différents médias - Renforcer la solidarité <ul style="list-style-type: none"> o Avec l'AG féministe : réalisation d'une caisse de grève : en lien avec le syndicat CNT-SO, une caisse à destination des femmes précaires o Lien avec les secteurs en grève, participation à plusieurs piquets de grèves (santé, cheminot-e-s...), participation à des actions communes (rassemblements, blocages, die-in devant l'Hôtel-Dieu...) </div> </div>
Type et effectif du public	<p>3 AG féministes en décembre, avec 50 à 80 personnes</p> <p>Cortège féministe dynamique de 50 à 150 personnes</p>
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> - mobilisation tout-à fait singulière, importante et très visible des féministes à Lyon - soutien mais aussi sensibilisation des autres organisations du mouvement - liens avec des AG féministes dans d'autres villes - AG mixte, avec l'exclusivité de la prise de parole et du vote aux femmes et minorités de genre - proposition d'une garderie autogérée à chaque AG

Points à améliorer	<p>Questionnements sur l'élargissement de la lutte</p> <p>Peu de temps collectifs et de communication avec l'équipe salariée du Planning</p> <p>Problématique des secteurs du <i>care</i> où la pratique de la grève peut être compliquée (assurer ses missions avant tout, culpabilité...) : quels modes d'action ?</p>
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre en 2020 jusqu'au retrait de la réforme ! - Garder des liens et poursuivre ces modes d'actions après le mouvement

9. PRÉSERVER LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES DANS LES MOUVEMENTS SOCIAUX

Participation au Collectif 21 octobre 2010	
Origine du projet	8 ans après l'enfermement place Bellecour, de 700 manifestant-e-s par les forces de police, le collectif du 21 octobre qui s'est créé pour mener une action en justice, rappelle par ses interventions que la répression policière des mouvements sociaux est toujours d'actualité. Cette mesure policière préventive a fait l'objet d'une plainte avec constitution de partie civile de la part du Planning Familial 69 en juillet 2011.
Objectif	Dénoncer l'entrave au droit de manifester et de se déplacer librement ainsi que l'exfiltration au faciès du dispositif répressif.
Partenaires	Syndicats (Solidaires, CGT), associations (FCPE, ATTAC, LDH...), partis politiques et individu-e-s qui font partie du Collectif 21 octobre.
Description des actions	<p>L'instruction avait été clôturée par une ordonnance de non-lieu en février 2017 et le 25 octobre 2018, la chambre de l'instruction avait donné droit aux arguments du Collectif 21 octobre en renvoyant le dossier devant les juges.</p> <p>L'ancien directeur départemental de la sécurité publique Albert Doure et l'ex-préfet du Rhône Jacques Gérard ont été auditionnés et ont fournis des mémoires concernant les faits d' « atteinte arbitraire à la liberté individuelle », de « privation de liberté illégale » et d'« entrave concertée à liberté d'expression et de manifester ».</p> <p>Le Collectif 21 octobre s'est réuni tous les 2 mois dans l'attente du jugement en appel de la chambre de l'instruction et pour anticiper la suite. Le Collectif a continué sa veille de l'actualité des répressions des mouvements sociaux ; Il a rassemblé ses documents pour reconstituer le site qui avait été écrasé. Il s'est engagé dans le Comité contre les violences policières.</p>
Type et effectif du public	Les infos sur l'avancement de la procédure sont transmises à toutes les organisations et les plaignants. De jeunes militant-es découvrent cette action.
Points forts	<p>Tenir bon sur la défense des libertés fondamentales .</p> <p>Porter haut la légitimité de cette plainte et informer sur la démarche judiciaire.</p> <p>Veille de l'actualité, partage des informations entre les membres du Collectif et échanges d'info avec les militant-es du Comité contre les violences policières.</p>
Points à améliorer	Renouveler le noyau d'une petite dizaine de personnes pour tenir sur la durée (9 ans)

Participation à un collectif pour le droit de manifester et contre les violences policières	
Origine de l'action	Devant la répression du mouvement des Gilets Jaunes mais aussi plus largement des mouvements sociaux, face à la perspective de lois restreignant le droit de manifester : constitution d'un collectif à l'initiative de la Ligue des Droits de l'Homme.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Dénoncer les atteintes aux libertés publiques portées par le projet de loi du gouvernement (fichage des manifestant-e-s, fouilles, interdictions de manifester...) - Dénoncer la répression policière (usage de LBD, nombreux-ses blessé-e-s...)
Partenaires	Ligue des Droits de l'Homme (LDH69), UD-CGT69, Libre Pensée du Rhône, Mouvement Ensemble ! 69, Nouveau Parti Anticapitaliste, Parti Ouvrier Indépendant, Parti de Gauche du Rhône, UD-CNT 69, Syndicat de la Magistrature-Section de Lyon, France Insoumise, Attac69, Solidaires Rhône.
Description de l'action	Conférence de presse, réunion publique le 13 mars, manifestation le 13 avril
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> - Action collective avec organisations politiques et syndicales et des avocat-e-s - Travail avec des témoins et victimes de violences
Points à améliorer	Le Planning Familial a pu participer aux réunions au cours de la première partie de 2019, mais ensuite faute de temps a suivi à distance les actions du collectif, devenu « Comité contre les violences policières de Lyon ».
Perspectives	<i>A minima</i> diffuser les informations émanant du collectif et appeler à participer aux événements.

10. LUTTER CONTRE LES BAISSSES DE SUBVENTION DU PLANNING FAMILIAL 69

En 2018, une réforme a été adoptée transformant les EICCF⁷ en EVARS⁸ (décret du 8 mars 2018). Ce décret redéfinit les missions des désormais EVARS. Le Planning Familial a participé à l'élaboration de cette réforme au niveau national.

Quelques mois après ce décret, paraissait le 24 août 2018 la circulaire d'instruction « N° DGCS/SD2C/SDFE/2018/202 du 23 août 2018 relative à la réforme des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial ».

Cette circulaire annonce notamment que le budget alloué aux EVARS reste constant au niveau national mais que sa répartition est redéfinie.



La nouvelle répartition budgétaire définie par cette circulaire du 23 août 2018, a suscité de vives inquiétudes quant aux baisses prévues dans notre région Auvergne Rhône Alpes. En effet, comme le présentent les pages 13 et 23 de cette circulaire, notre région a été classée parmi les régions dites « sur-dotées ». Pourtant, en tant qu'EICCF principal dans le

⁷ Etablissement d'information, de conseil ou de consultation familiale.

⁸ Espace Vie Affective Relationnelle et Sexuelle.

Rhône nous faisons le constat depuis plusieurs années d'une incapacité à répondre à l'ensemble des demandes des établissements sur le territoire que nous couvrons.

A titre d'exemple, pour l'année scolaire 2017-2018 nous avons été contraintes de refuser 47 séances collectives d'éducation à la sexualité demandées par 14 structures différentes.

Suite à la prise de connaissance de cette circulaire, le Planning Familial du Rhône a entamé dès septembre 2018 un dialogue avec la DRDFE⁹ Auvergne-Rhône-Alpes.



La DRDFE nous a annoncé en septembre 2018 une baisse de notre financement pouvant atteindre 10 % chaque année jusqu'en 2026, conduisant à terme à une baisse de plus de la moitié de notre enveloppe globale EICCF pour la région AURA.

Ces baisses rendent impossibles l'exercice de nos missions et la couverture des besoins de notre territoire.

Si nous avons bien conscience de la nécessité d'augmenter les financements pour des territoires qui avaient été délaissés par la précédente répartition budgétaire, il nous semble incompréhensible que cette réforme ne soit pas assortie d'une augmentation du budget global des EVARS

permettant ainsi d'équilibrer les budgets des régions vers le haut et non vers le bas.

Cette qualification de « surdotation » ne nous semble pas représentative du travail que nous menons au quotidien puisque nous n'arrivons pas à répondre aux demandes et aux besoins du territoire.

Tout en poursuivant notre dialogue avec la DRDFE, nous avons alerté plusieurs député-e-s. Le 22 juillet 2019, la réception de la nouvelle proposition de convention a confirmé nos craintes ainsi que les annonces de la DRDFE lors des réunions préparatoires à l'application de la réforme. La baisse s'élève à 43 438 €, soit plus de 28% du budget en moins.

Dès lors, le PF69 se lance dans une bataille intense pendant plusieurs semaines : par voie de presse mais aussi dans un dialogue étroit avec la DRDFE afin d'expliquer cette situation délétère et exiger le maintien des subventions.

Le PF69 a élaboré, dans ce cadre, une analyse fine des circulaires établies par le Ministère chargé des droits des femmes et a produit de nombreux textes (argumentaires, analyses, tableaux chiffrés, communiqués de presse etc.) appuyant nos revendications. Documents qui ont été transmis à l'ensemble du Mouvement puisque la plupart des associations départementales (AD) sont touchées par cette réforme et ces baisses de subvention. Un travail de coordination des ADs au niveau national a été également amorcé afin de recueillir des données chiffrées permettant de constater les effets du volet financier de la réforme des EVARS.

Le rapport de force établi entre le PF69 et la DRDFE permet finalement au PF69 de recouvrer le solde de l'année 2018 qui restait à lui être versé. Une enveloppe complémentaire (annoncée en novembre) viendra également alléger la baisse prévue. Cependant, une baisse de 12% est maintenue¹⁰.

La bataille n'est donc toujours pas terminée.

Dès la rentrée de septembre 2019, le PF69 s'investit au niveau confédéral pour que ces questions soient portées par l'ensemble du mouvement, un travail qui se poursuit sur l'année 2019/2020.

⁹ Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité.

¹⁰ Baisse de 12% par rapport à ce qui était demandé par le PF69, baisse de 5% par rapport à la subvention de l'année 2018.

CHAPITRE 7

VIE INTERNE DU PLANNING FAMILIAL DU RHÔNE

CHAPITRE 7 : VIE DU PLANNING FAMILIAL DU RHÔNE

Les activités décrites dans les précédents chapitres peuvent être réalisées grâce à la mobilisation d'une équipe salariée et d'un conseil d'administration, ainsi qu'à un ensemble d'adhérent-e-s. L'association est gérée de manière collégiale par l'ensemble des parties prenantes. Ce chapitre fait un **rapide tour d'horizon de la vie associative et professionnelle du Planning Familial du Rhône.**

Nous reviendrons également sur **plusieurs grands projets qui ont marqué l'année 2019** : le travail sur le projet associatif et le travail sur notre gouvernance, en particulier en matière de gestion du personnel.

1. UNE VIE ASSOCIATIVE ET PROFESSIONNELLE RICHE

11 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

En 2019, dans la continuité des deux années précédentes, le CA a décidé de maintenir le rythme de ses réunions à deux par mois (soit plus d'une vingtaine de réunion du conseil d'administration sur l'année).

Deux lignes de travail ont particulièrement mobilisé les membres du CA au cours de l'année 2019 :

- les membres du CA ont activement participé aux instances collectives extérieures qui animent la vie militante lyonnaise (notamment au sein de la LGP¹¹) et en particulier au sein du Collectif de défense de l'IVG qui se transforme en septembre 2019 en Collectif Droits des Femmes 69. Extrêmement actif, ce collectif a organisé dès la rentrée 2019, des rassemblements bimensuels contre les féminicides ainsi que la marche contre les violences sexistes et sexuelles en novembre. Cette lutte a largement mobilisé les membres du CA par des réunions d'organisation régulières ; l'écriture de prises de paroles, de tracts et de communiqués ; des tractages ponctuels dans toute la ville et par les rassemblements et manifestations. Tout au long de l'année, les membres du CA ont participé à la tenue de stands de réduction des risques sexuels et à des projections-discussions sur des thématiques féministes (écoféminisme en Amérique Latine, *Maman non merci*, *Sexe sans consentement...*).

Investies dans le mouvement social dès septembre puis décembre 2019, les membres du CA ont participé aux manifestations, aux actions et à certaines assemblées générales du mouvement de lutte contre la réforme des retraites. Elles ont contribué activement à la constitution de l'assemblée générale féministe et de ses modes d'actions : tables d'informations, tracts et tractages, manifestations, rassemblements etc.

- En interne, les membres du CA ont été particulièrement mobilisées sur des chantiers importants de la vie du PF69 : le déménagement et le ré-eménagement dans les nouveaux locaux, le projet associatif, le DLA et la commission OCT¹². L'année 2019 a été marquée par une intensification des problématiques relatives aux conditions de travail au Planning Familial du Rhône qui ont largement mobilisé les membres du CA (mise en place élection CSE, gestion de 2 demandes de ruptures conventionnelles).

Impliquées dans la vie du mouvement, les membres du CA ont poursuivi leur investissement dans les instances fédérales et confédérales tout au long de l'année 2019 avec une implication particulière cette année au niveau confédéral par la tenue du Congrès du MFPP en novembre 2019. En amont, les membres du CA ont participé avec l'ensemble du PF69 à l'écriture de textes et à la préparation de sa participation au congrès. Deux membres du CA s'y sont rendues avec deux membres de l'équipe salariée.

Cette activité intense sur les activités internes comme externes a été permise par le maintien d'une composition solide du CA. Si une personne est partie du CA, les deux stagiaires qui avaient fait leur entrée en 2018 ont décidé de rester. Fort de ses sept membres, le CA connaît néanmoins des difficultés singulières liées à l'activité salariée de ses membres qui rend la

¹¹ Lesbian and Gay Pride.

¹² Organisation et Conditions de Travail.

participation aux activités en journée complexe. Ainsi, si le CA au sein du Planning et à l'extérieur participe et initie des débats, une surcharge de travail conséquente entrave souvent la possibilité d'organiser des CA thématiques comme nous projetons de le faire depuis 2016.

Il importe que le travail de transmission et de renouvellement se poursuive afin de renforcer l'équipe du CA.

12 L'ÉQUIPE SALARIÉE

L'équipe salariée du Planning Familial 69 a été composée en 2019 de 27 personnes, dont 6 personnes en remplacement (soit 15 ETP, voir composition détaillée en introduction). L'année 2019 a vu le départ d'une chargée de formation et d'une assistante sociale. Le départ de l'assistante sociale a donné lieu à un travail sur la fiche de poste « intervenante sociale » et à l'embauche d'une nouvelle personne, qui avait déjà effectué des remplacements au sein de l'équipe.

L'équipe salariée organise son travail lors de différentes réunions : réunion d'équipe bimensuelle, réunion des Conseillères Conjugales et Familiales autour des suivis, réunions de l'équipe d'accueil, réunions de l'équipe médicale, réunions de l'équipe administrative. Par ailleurs, les salariées qui contribuent aux activités d'accueil participent mensuellement à une séance de deux heures d'analyse de la pratique. Un changement d'intervenante pour l'analyse de la pratique a été souhaité fin 2019 et a donné lieu à la recherche de nouveaux partenariats.

13 LE FONCTIONNEMENT COLLECTIF (AG, CD, GROUPES DE TRAVAIL ET COMMISSIONS)

Le Planning Familial du Rhône fonctionne de manière autogérée/co-gérée : l'équipe salariée comme le CA sont organisés de manière non hiérarchique et le pilotage de la structure est effectué de manière conjointe par ces deux entités, en lien avec les orientations générales définies par l'Assemblée générale annuelle. Le CA, l'équipe salariée et des adhérent-e-s se réunissent toutes les 6 semaines en « **Collège départemental** » (CD).

De plus, des **commissions et groupes de travail** se réunissent tout au long de l'année :

Les commissions sont des instances chargées de gérer certains aspects de l'activité de l'association. Elles sont composées de salariées et de membres du CA. Voici la liste des commissions actives en 2019:

- Gestion du personnel
- Finances
- Antennes extérieures
- Bulletin
- Interventions extérieures
- Sexualité et handicap.

Les groupes de travail sont des lieux d'échanges et de réflexion approfondie sur certaines thématiques en lien avec notre objet associatif. Ils sont composés de salariées et de membres du CA ainsi que d'adhérent-e-s non élu-e-s au CA. Voici la liste des groupes de travail actifs en 2019 :

- IVG et contraception
- Accueil des personnes trans
- Actes délégués.

Une lettre d'info mensuelle est également envoyée aux adhérent-e-s pour les informer de l'actualité associative, des nouveautés du centre de documentation et des rendez-vous à venir, en complément du bulletin « Débats féministes » (voir *publications*).

L'assemblée générale annuelle 2019 a eu lieu dans notre local temporaire du Cours Lafayette. Elle a été organisée sous forme d'ateliers participatifs, permettant de découvrir les différentes activités de l'association, cette formule a à nouveau très bien fonctionné.

11 LE GROUPE MILITANT « SUPER FÉMINISTE »

Fondé en 2011, le groupe militant superféministe est l'un des espaces militants du Planning Familial 69 : lieu de discussion et de réflexion, de création, de propositions et d'organisation d'actions...

Comme les années précédentes, le groupe s'est réuni plus d'une quinzaine de fois en 2019 dans les locaux de l'Association Départementale 69, soit une réunion toutes les trois semaines en moyenne. En 2019, la liste de diffusion a accueilli 15 nouvelles personnes, portant le réseau d'inscrit-e-s à plus de 150.

Comme en 2018, le groupe superféministe s'est investi de manière accrue à l'intérieur de l'AD69, avec un nombre croissant de militantes SF ayant pris leur adhésion et ayant participé régulièrement au Collège Départemental et aux principales initiatives de l'AD. Plusieurs militantes ont ainsi accompagné des mineures en demande d'IVG au sein de notre réseau (puisque les mineures doivent obligatoirement être accompagnées d'une personne majeure lors de leurs rendez-vous pour une IVG).

Le groupe SF a été très actif dans les mobilisations organisées avec le « Collectif Droits Des femmes » (diffusions de tracts appelant aux manifestations du 8 mars et du 23 novembre, de tracts sur le droit à l'IVG dans le cadre de la journée mondiale de lutte pour le droit à l'avortement libre et gratuit du 28 septembre, participations aux rassemblements contre les féminicides de novembre, aux prises de parole, au rassemblement de soutien aux Argentines réclamant le droit à l'IVG...). Les superféministes se sont également pleinement engagées dans le chantier déménagement/réaménagement (aide matérielle, communication sur les changements d'adresses et relai de l'appel à dons pour le mobilier). Enfin, les militantes ont suivi de près le dossier « EICCF/EVARS » et les problèmes liés aux baisses de financements étatiques en raison de la réforme EVARS et des nouveaux critères d'attribution des subsides : réunions pour se former sur le sujet, participations aux campagnes de communication sur la question.



En outre, le groupe superféministe a lancé plusieurs initiatives de manière autonome (toujours en lien avec les objectifs de notre AD) sur plusieurs thématiques : la défense des droits des minorités sexuelles et de genre a notamment été au cœur de plusieurs actions : décoration des locaux aux couleurs du drapeau arc-en-ciel et mise en plus grande visibilité des brochures de nos partenaires associatifs (Contact, Chrysalide...) dans le cadre de la journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie (IDAHOT) le 17 mai, organisation d'un rassemblement pour réclamer un meilleur projet de loi sur l'accès à la PMA, participation (constitution d'un cortège) à la marche des fiertés...

Superféministe s'est de plus impliqué dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (en plus des autres actions de l'AD déjà mentionnées) : projection du film « sexe sans consentement » et animation d'un échange à l'ARFRIPS (école de formation pour éducateurs/trices spécialisées), projection du film « Paye (pas) ton gynéco » de Nina Faure et animation d'une discussion autour des droits des patient-e-s et usagères de santé dans le cadre du festival antipatriarcal, action visuelle menée le 25 novembre avec le dépôt de 138 paires de chaussures rouges sur les marches du Palais de justice (en partenariat avec le collectif « collages féministes lyon »).



L'action de formation s'est poursuivie : un arpentage du livre « Afrofem » du collectif Mwasi a permis de mieux saisir collectivement les enjeux de l'afroféminisme, une formation de réduction des risques a également permis à une dizaine de militantes d'être formées pour tenir des stands de réduction des risques (plusieurs stands tenus à l'été 2019), discussions et décryptage collectif des enjeux de la réforme des retraites.

Le groupe superféministe a noué des liens avec divers groupes féministes : actions et communications communes avec le collectif de collage féministe de Lyon (rassemblement de soutien aux colleuses arrêtées le 6 novembre),

participation aux ventes aux enchères initiées par le collectif de DJ Dynastits, et surtout organisation de la **boum d'anniversaire** du blog superféministe. Chaque année, cet évènement festif (organisé en 2019 au centre LGBTI, en partenariat avec le Collectif Lesbien Lyonnais) permet de rendre plus visible l'action du Planning 69, de récolter des fonds (environ 300 euros chaque année) et de contribuer à la convivialité de la scène militante féministe lyonnaise. Cette année encore environ 300 personnes sont venues à cette soirée festive.

Le blog de Superféministe a été enrichi cette année d'environ 60 posts (certains dépassant les 2000 vues!) et notre page Facebook a gagné environ 300 abonné-e-s supplémentaires. Ces supports de communication peuvent aussi servir de relais aux campagnes du Planning Familial au niveau national.

Enfin, le groupe superféministe s'est considérablement investi dans le mouvement social cette année. Dès le 1er mai, un cortège superféministe a été formé, avec des pancartes remarquées...

Et dès décembre 2019, le groupe a participé pleinement au **mouvement contre la réforme des retraites**. Après quelques départs en manifestation groupés, Superféministe a contribué à la constitution et à l'animation d'un cortège féministe gros d'une centaine de participant-e-s derrière une banderole « retraites minimalistes : riposte féministe ! ». De nombreuses membres des superféministes ont également participé et animé les AG féministes lancées à la Bourse du Travail à partir de la mi-décembre 2019. Ainsi ateliers pancartes, slogans, chansons et confections de nouvelles « capes » ont émaillé les réunions tout au long de l'année 2019.

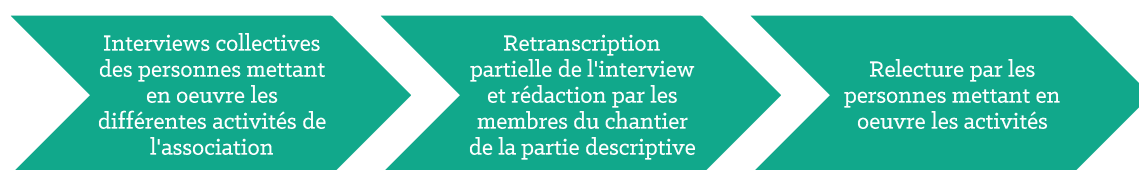


2. LES GRANDS CHANTIERS DE L'ANNÉE 2019

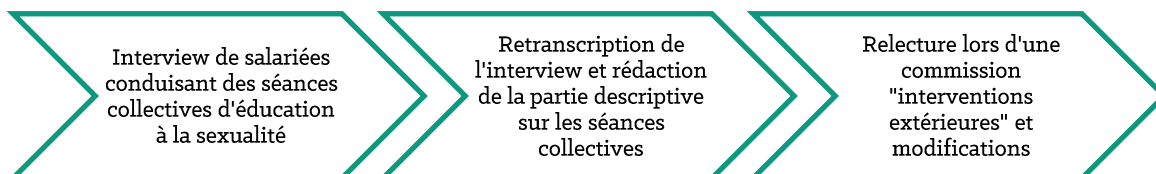
2.1 LE CHANTIER PROJET ASSOCIATIF

Le chantier projet associatif a poursuivi son travail en 2019. La partie descriptive de notre association et de ses activités a été terminée et validée lors du CD de septembre. La partie stratégique a donné lieu à un travail lors de ce CD, par pôle d'activité. Ce temps d'analyse a permis aux membres du chantier de proposer des axes de travail stratégique qui ont été validés début 2020. Voici ci-dessous le résumé de la méthode de travail utilisée :

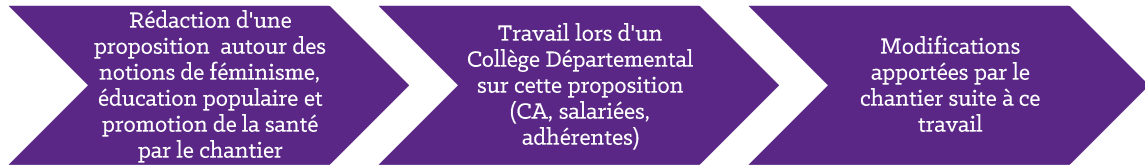
Pour les parties qui décrivent les différentes activités :



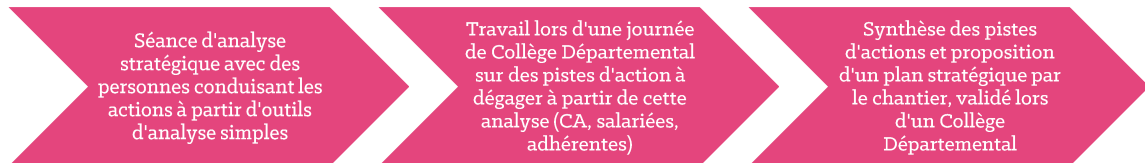
Par exemple :



Pour les grands principes



Pour l'analyse stratégique de chaque secteur et les pistes d'actions à moyen terme :



22 POURSUITE DU CHANTIER ORGANISATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Le chantier OCT a poursuivi ses travaux comme prévu avec la mise en place d'un accompagnement extérieur dans le cadre du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement). La première partie de l'année a été consacrée à l'entrée dans le dispositif, notamment avec l'établissement d'un diagnostic pré-accompagnement et au choix de la structure d'accompagnement puis au lancement de la démarche. A partir de septembre, une alternance de réunions de travail en plénière (CA – équipe) et en groupe chantier, a permis d'interroger la gouvernance globale (fonctionnement des instances, modalités d'animation des réunions et de prise de décision, périmètre d'autonomie de chaque équipe...) et en particulier le fonctionnement en matière de gestion du personnel.

Ce travail a permis de penser un nouveau modèle de gouvernance, avec notamment la mise en place d'une représentation du personnel ayant une vraie place dans l'organisation collective et la mise en place d'une fonction de référente ressources humaines. Ce nouveau modèle reste à mettre en place et à éprouver. Un ensemble de travaux de formalisation reste également à finaliser (règlement intérieur, accord d'entreprise, procédures diverses relatives à la gestion du personnel...).

CHAPITRE 8

LA CONTRIBUTION À L'ACTIVITÉ RÉGIONALE ET NATIONALE DU MOUVEMENT

CHAPITRE 8 : LA CONTRIBUTION À L'ACTIVITÉ RÉGIONALE ET NATIONALE DU MOUVEMENT

1. CONTRIBUTION À L'ACTIVITÉ DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DU PLANNING FAMILIAL

En 2019, le PF69 a continué son implication au sein de la fédération régionale AURA. Cette implication s'est entre autres traduite par la participation continue dans la coordination du programme « Handicap et Alors » et une participation au Conseil d'Administration, avec un tandem composé d'une membre du CA de l'AD69 et de notre chargée de développement associatif. Nous avons participé à l'assemblée générale de la fédération du 14 juin, où nos deux membres de l'AD69 ont été réélues au CA.

Ainsi, nous avons pu continuer à suivre la vie des différentes AD¹³ de la région à travers notamment des discussions sur les baisses de financements et sur les pistes de financement complémentaire, et sur les conventions liant les AD à nos divers partenaires institutionnels... En 2019, le CA fédéral a entamé également une réflexion sur le poste de la coordinatrice régionale et l'augmentation de sa charge de travail depuis le passage à la « grande région ». Ces rencontres fédérales ont permis également des échanges d'informations et de pratiques, avec par exemple un point sur les difficultés d'approvisionnement en préservatifs gratuits remontées de différents départements.

- Les journées fédérales

L'AD 69 a participé à deux journées fédérales. Celles-ci permettent un échange entre les ADs, le partage d'outils ou modes d'action, ainsi que la co-construction de la fédération :

- Le 5/09 - journée fédérale sur le plan stratégique régional : élaboration du plan stratégique de la fédération à partir d'outils participatifs
- Le 21/09 - journée sur le rôle des administrateurs/trices dans les ADs

- Les commissions

L'AD 69 est particulièrement investie dans la commission Handicap, avec une salariée qui est référente de ce dossier au niveau fédéral.

La commission formation s'est également réunie à plusieurs reprises pour travailler sur le fonctionnement de la formation à l'échelle régionale et dans notre AD.

Il y a eu une réunion de la commission IVG régionale en 2019, ainsi que des temps de préparation avant les rencontres avec l'ARS (travail sur le dispositif d'alerte IVG notamment).

2. CONTRIBUTION À L'ACTIVITÉ DE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE

Notre association, membre du Mouvement français pour le planning familial, participe à la vie confédérale, via sa représentation au Conseil d'Administration et à diverses commissions et groupes de travaux nationaux.

Pour 2019, nous avons surtout été présentes aux CA confédéraux et au sein du groupe de travail « Handicap et Sexualité ». Nous avons également préparé collectivement le Congrès du mouvement.

2.1 PARTICIPATION AU CA CONFÉDÉRAL

Le Conseil d'Administration confédéral est une instance centrale du mouvement qui met en œuvre les orientations définies en congrès tous les trois ans.

¹³ Associations départementales.

Depuis fin 2017, nous avons fait le choix de revenir au CA confédéral. Cela a demandé une reprise en main des sujets et une remise à niveau des dossiers et décisions prises. Nous notons un renouvellement du CA confédéral et des méthodes d'animations très intéressantes et facilitatrices.

Un travail de lien régulier avec la confédération se fait à travers la réponse à des enquêtes thématiques, la déclaration de notre activité, le calcul et le paiement de la cotisation confédérale et la diffusion d'informations en provenance du réseau dans notre association. Mais aussi, sur des échanges réguliers, des contributions et des soutiens apportés sur des thématiques particulières comme la baisse des subventions des EICFF.

La réduction du nombre de CA confédéraux demande de modifier notre fonctionnement et de penser des prises de décision différentes. Un travail a été amorcé pour favoriser l'implication des administratrices/teurs confédérales/aux pour soulager un Bureau National en sous-effectif depuis 3 ans. De plus, la confédération a vu son équipe de salarié.e.s augmenter et se diversifier mais fait aussi face à un turn-over important, notamment du poste de Direction. L'équipe confédérale a connu de nombreux changements et il est nécessaire de revoir les manières de travailler avec le bureau national et les membres du CA confédéral.

Le Congrès de 2019 va entraîner un renouvellement du bureau qu'il s'agira d'étoffer. Il faudra proposer de nouvelles méthodes de travail. D'autre part, une réflexion doit être menée pour lever les freins matériels et financiers à l'intégration au Bureau National notamment pour les militant.e.s salarié.e.s en dehors du PF mais aussi pour dédommager les AD dont l'une de ses salarié.e.s intègre le bureau national.

22 PARTICIPATION AU CONGRÈS DE NIORT

Le congrès du Planning Familial a lieu tous les 3 ans. Cette année il se tenait à Niort les 25, 26 et 27 octobre. Quatre personnes de l'AD 69 (salariées ou membres du Conseil d'Administration) y ont participé.

Les discussions ont été nombreuses et les idées se sont bousculées. Nous avons proposé trois motions particulièrement d'actualité. Nous avons réaffirmé que notre mouvement est un mouvement politique, féministe, d'éducation populaire. Un mouvement de transformation sociale, pour une société juste, laïque, inclusive et égalitaire. Sans esquiver les débats, le congrès a réaffirmé les valeurs fondamentales du Planning et leur mise en pratique avec l'accueil inconditionnel de toutes les personnes et leur inclusion dans le mouvement, sur le terrain comme dans les instances de gouvernance.

C'est un mouvement plus fort qui ressort de ce congrès, décidé à défendre les orientations votées et des valeurs qui essuient des attaques permanentes. Tant qu'une femme n'aura pas accès aux droits fondamentaux, tant qu'une femme vivra les conséquences de politiques migratoires injustes, ensemble nous nous battons. Tant que le droit de vivre sa vie sexuelle en toute liberté, sans contrainte ni dépendance, ne sera pas respecté comme un droit fondamental, nous nous battons. Tant que des personnes subiront des discriminations et violences sexistes, sexuelles, liées à leur orientation sexuelle ou à leur identité de genre, nous nous battons. Tant que chaque jeune ne pourra accéder à l'information et à l'éducation nécessaires pour être en capacité de faire ses propres choix, nous nous battons.

Ces combats, nous souhaitons les mener avec celles et ceux qui partagent ces valeurs, en France, en Europe et à l'International, car ils dépassent largement nos frontières. Nous nous opposerons à toutes les politiques qui attaquent les droits et les libertés, et qui font le lit des populismes et de l'extrême droite. Nous sommes solidaires des femmes algériennes, des femmes kurdes, des femmes d'Amérique Latine et de toutes les personnes qui luttent aujourd'hui pour leurs libertés, pour leurs droits, pour la démocratie, pour l'égalité.

23 PARTICIPATION AU GROUPE JEUNES, DEVENU LES JEUNES MILITANT-E-S

En décembre 2018 avait lieu la première rencontre du groupe jeune du Planning dans les locaux de la Confédération durant un week-end, à laquelle a participé une administratrice du PF69, âgée de moins de 30 ans. Ce groupe, constitué la même année, a vocation à rassembler les jeunes militant.e.s des différentes associations départementales du Planning Familial dans l'optique de les former et de leur permettre de participer aux instances décisionnaires des associations départementales et de la confédération.

2019 a été l'occasion de discuter des critères de définition du groupe jeune (âge limite, nom du groupe, fonctionnement, investissement dans les instances) et des projets sur lesquels les Jeunes Militant.e.s (JM) voulaient travailler (éducation à

la sexualité, formation des personnes en service civique, positionnements politiques sur des questions moins investies par le mouvement), discussions auxquelles l'administratrice du PF69 a participé. Tout au long de l'année 2019, les représentantes du groupe jeune dans les instances européennes et internationales (YSAFE, G7) ont œuvré à défendre les droits reproductifs et sexuels. Lors du Congrès de 2019, le groupe jeune a présenté des textes et a activement participé aux discussions.

21 PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL « HANDICAP ET SEXUALITÉ » ET À LA COORDINATION RÉGIONALE DU PROGRAMME

Le Planning Familial 69 est très impliqué dans le développement du programme « Handicap et alors ? » tant au niveau régional qu'au niveau national.

Une Conseillère Conjugale et Familiale du Planning Familial 69 est chargée de coordonner la commission régionale handicap pour aider à la mise en œuvre du programme « Handicap et alors ? ». Elle apporte un soutien logistique, recense les besoins des équipes départementales en matière d'outils d'animation, de formation et financiers et participe aux demandes de subventions.

Au niveau national, mandatée depuis 2014 en tant que référente dans le groupe de travail national handicap, la Conseillère Conjugale et Familiale a également participé aux événements suivants :

- Organisation et animation d'une formation interne au Planning Familial sur « Violences et handicap » - les 18 et 19 janvier 2019 à Paris
- Colloque « Femmes avant tout ». Présentation et diffusion de la brochure « Moi, mon corps et les autres » - le 14 février 2019 à Paris
- Salon International de l'Autisme. Stand pour la promotion de la vie affective et sexuelle des personnes autistes. Diffusion de la brochure « Moi, mon corps et les autres » - les 5 et 6 avril 2019 à Ajaccio -
- Organisation et animation d'une formation interne au Planning Familial sur le handicap psychique et le polyhandicap. Travail d'analyse de la pratique sur les questions d'accompagnement sensuel et assistance sexuelle. Les 19 et 20 novembre 2019 à Paris.

Le travail de cette année a également permis les réalisations suivantes, au niveau national avec l'appui de notre participation :

- Troisième édition de la brochure de présentation du programme Handicap et alors
- Deuxième édition de la brochure de prévention « Moi, mon corps et les autres » modifiée et réactualisée par le Planning Familial 69
- Création de l'affiche en 2019 pilotée par une étudiante en stage au Planning Familial 69 en lien avec la graphiste.

